

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VIII.

SUITE DE LA DEUXIÈME GUERRE DES IROQUOIS. RUINE DES HURONS.
M. DE MAISONNEUVE PASSE EN FRANCE POUR AMENER UN SECOURS
DEVENU NÉCESSAIRE. DE 1650 A 1652.

XXI.

Hostilités des Iroquois aux Trois-Rivières. Piété des colons envers Marie.

L'habitation des Trois-Rivières eut aussi beaucoup à souffrir. Au mois de mai 1651, dix Iroquois s'y étant rendus pour faire quelque coup, six d'entre eux, cachés à l'entrée d'un bois, tirèrent sur deux Français qui allaient lever une ligne à la vue du Fort, et les étendirent tous deux dans leur canot à la deuxième décharge. L'un de ces Français, Noël Godin, reçut quantité de blessures dont il mourut neuf jours après ; l'autre, nommé *la Jeunesse*, eut un bras rompu et une épaule transpercée d'outre en outre, ce qui fut cause qu'on les fit partir le soir même, dans une chaloupe, pour l'Hôtel-Dieu de Québec, afin d'y être pansés. Enfin les quatre autres de ces Iroquois étant allés, pendant ce temps, dans les champs des colons, y trouvèrent un Huron, qu'ils massacrèrent. Au milieu de ces hostilités, le poste des Trois-Rivières reçut, cette année, un secours qui lui était devenu absolument nécessaire, et sans lequel il eût dû succomber : " A vrai dire, remarque le P. Ragueneau, il n'a pu subsister que par un miracle ; aussi " les habitants attribuent-ils leur conservation au recours extraordinaire " qu'ils ont eu à la Sainte Vierge, dont il y avait un petit oratoire en " chaque maison. C'était une dévotion ordinaire à ces pauvres habitants " d'aller visiter ces petits oratoires en divers jours de la semaine, princi- " palement les samedis, que le concours y était plus grand. En chaque " maison, matin et soir, tout le monde s'y rassemblait pour y faire des " prières en commun, l'examen de conscience, et pour y réciter les litanies

“ de la Très-Sainte Vierge, le chef de la famille étant d'ordinaire celui qui
 “ faisait les prières, et auquel tous les autres répondaient, femmes, enfants.
 “ et serviteurs.”

XXII.

Villemarie et les Trois-Rivières harcelées par les Iroquois. Crainte des colons de Québec.

On peut se rappeler qu'en établissant Villemarie, les Associés de Montréal s'étaient proposé, entre autres fins, de protéger par là Québec, quoique déjà désigné pour être la capitale de la Nouvelle-France. C'était aussi ce que le roi Louis XIV s'était promis de l'œuvre de Montréal, en disant dans ses lettres patentes du 13 février 1644, qu'on pourrait établir dans cette île *quelque puissante communauté*, qui servirait, à l'avenir, de refuge assuré aux sauvages. Au milieu des événements lamentables que nous racontons ici, on vit heureusement les effets répondre à ces espérances ; car toutes les hostilités avaient pour objet les Trois-Rivières et surtout Montréal, théâtre ordinaire des combats. La mère de l'Incarnation, réélue Supérieure des Ursulines de Québec, au mois de juin de cette année 1651, écrivait le 3 septembre suivant : “ Les Iroquois continuent
 “ leurs courses, ils ont emmené dans leur pays une femme Française de
 “ l'habitation de Montréal, après avoir tué son mari ; cette habitation a
 “ fort à souffrir, aussi bien que celle des Trois-Rivières. Tout est néan-
 “ moins en paix à Québec.” La même année, la mère Catherine de Saint-Augustin, Hospitalière du même lieu, écrivait de son côté : “ Les Iroquois
 “ continuent leurs guerres ; nous ne sommes pas en grand danger dans
 “ notre maison.” En effet, on était si tranquille alors à Québec, qu'on y commença, cette année même, un séminaire ou une école pour les enfants Français, sous la conduite d'un homme vertueux, qui leur apprenait à lire et à écrire, et leur enseignait le plain-chant. “ Ce séminaire, lit-on dans
 “ la Relation de cette année, est proche de l'église et du collège, où ils
 “ viennent en classe et se forment au bien. Sans cela nos Français auraient
 “ moins d'instruction que les sauvages mêmes. La grande église de Québec,
 “ dont on commença la bâtisse il y a trois ans (en l'honneur de *Notre-
 “ Dame de la Paix*), n'est pas tout achevée encore. Toutefois, on com-
 “ mença à y faire l'office à Noël, avec un ordre et une majesté qui
 “ augmentent la dévotion. Il y a huit enfants de chœur, des chantres et des
 “ officiers.” Cependant, les colons de ce poste n'étaient pas sans inquiétude, sachant bien que, si Montréal était ruiné, les Iroquois tomberaient ensuite sur tout le reste de la colonie Française. “ Nous ne nous pressons pas
 “ pour achever le reste de nos bâtiments, écrivait encore, en 1651, la
 “ mère Catherine de Saint-Augustin, à cause de l'incertitude où nous
 “ sommes si nous demeurerons longtemps ici. Il n'y a personne qui soit
 “ assuré d'être garanti de la fureur des Iroquois. Je ne sais ce que Dieu
 “ veut faire de ce pays ; mais je puis vous assurer qu'il est bien ébranlé ;
 “ Dieu veuille, par sa grâce, que nous ne soyons pas dans la peine de le
 “ quitter.” Dans ces circonstances si alarmantes, les personnes de chaque maison, à Québec et aux habitations qui en dépendaient, prirent un Saint pour patron, firent vœu, chacune, de se confesser et de communier au moins une fois le mois ; et partout on récitait les prières en commun, soir et matin.

XXIII.

M. de Maisonneuve résolu d'aller demander à la Compagnie de Montréal un renfort devenu nécessaire.

Les pertes que Villemarie faisait si fréquemment, malgré la valeur des colons, avaient réduit de beaucoup leur nombre. Nous avons dit que, pour conserver le bâtiment de l'Hôtel-Dieu, transformé en forteresse, M. de Maisonneuve n'avait pu y mettre que dix-sept hommes de garnison, y compris le major Closse ; et, au rapport du P. Ragueneau, il ne restait en tout, tant à l'Hôtel-Dieu qu'au Fort, qu'environ cinquante Français, cette année 1651. “ Ce triste état ayant continué près de deux ans sans recevoir ni forces, ni secours de France, dit mademoiselle Mance, et nous voyant dans une extrême faiblesse, sans pouvoir recevoir de renforts d'aucun des autres postes de ce pays, la crainte et l'effroi étaient partout. On ne parlait que des excès et des cruautés que les Iroquois exerçaient ici et ailleurs, et des ravages auxquels ils se portaient tous les jours, si bien que tout le pays était comme aux abois. Tous voulaient quitter le Canada, on ne s'entretenait d'autre chose ; et on eût été forcé de prendre ce parti, si Dieu n'eût remédié à nos maux, comme il le fit en inspirant à M. de Maisonneuve de faire un voyage en France, pour demander du secours à Messieurs de Montréal.” Il paraît que mademoiselle Mance parle ainsi, par un effet de sa modestie ordinaire, et que ce fut elle-même qui donna à M. de Maisonneuve ce salutaire conseil. Du moins, M. Dollier de Casson assure que mademoiselle Mance, considérant et pesant l'état alarmant des circonstances, conseilla à M. de Maisonneuve d'aller en France, pour en ramener un renfort devenu nécessaire à la conservation du pays. Quoi qu'il en soit, mademoiselle Mance ajoute ce qui suit : “ M. de Maisonneuve, résolu de passer en France pour demander du secours à Messieurs de Montréal, me dit que, s'il ne pouvait obtenir au moins cent hommes, il ne reviendrait plus à Villemarie ; et dans ce cas, me manderait de m'en retourner en France, avec tout ce que nous étions de monde, et d'abandonner l'habitation.”

XXIV.

Mademoiselle Mance offre à M. de Maisonneuve vingt-deux mille francs de l'Hôpital, pour lever une recrue.

“ Moi, faisant réflexion sur notre état désolant, et étant dans une grande peine et angoisse d'esprit, de voir les choses en une réelle extrémité, je recommandai très-humblement à Dieu et à la Très-Sainte Vierge cette habitation de Villemarie, sous la protection de laquelle elle est placée, la suppliant très-instamment d'avoir pitié de nous et de tout ce pauvre pays désolé. Comme je savais que vingt-deux mille livres de la fondation de l'hôpital avaient été placées chez M. de Renty, qui étaient prêtes à être remboursées, il me vint à l'esprit qu'un bon moyen pour nous tirer de cet état de faiblesse, ce serait de prendre cette somme pour l'employer à nous amener du renfort ; qu'il valait mieux conserver de cette sorte l'habitation de Villemarie, que de l'abandonner, faute de secours, à la merci et aux furies insolentes des Iroquois ; que ces barbares prendraient de là sujet de se moquer de notre religion, et de

“ mépriser notre Dieu, disant qu’il nous aurait ainsi abandonnés ; et
 “ qu’enfin ils seraient les maîtres d’un lieu où il aurait été servi
 “ et adoré. Je voyais que ce serait une grande honte et une con-
 “ fusion insupportable, après ce que tant de saintes et illustres per-
 “ sonnes avaient fait en faveur de Villemarie, d’être ainsi frustrées de
 “ l’espérance qu’elles avaient, que Dieu serait servi et honoré dans ce
 “ pays ; et je crus que madame la Fondatrice de notre Hôpital, en par-
 “ ticulier, en recevrait une affliction insupportable et non pareille. Ainsi,
 “ me figurant que j’étais en sa présence, je crus lui faire un plaisir indi-
 “ cible en proposant à M. de Maisonneuve de prendre cette somme de
 “ vingt-deux mille livres, pour conserver aux pauvres de ce lieu les
 “ deux autres tiers du bien dont elle les faisait jouir, et sauver par là
 “ un pays où infailliblement Dieu serait beaucoup honoré, en retirant
 “ une infinité d’âmes des ténèbres de l’infidélité. Qu’enfin, quand la
 “ fondation entière de cette bonne Dame ne servirait qu’au seul bien
 “ d’avoir conservé ce pays, ce serait assez de consolation pour elle.
 “ Après avoir fait ces réflexions en moi-même, je sentis mon esprit et
 “ mon cœur si assurés du consentement de notre Fondatrice, et si
 “ affermis dans cette conviction, que je ne pus avoir là-dessus le moindre
 “ doute. Aussi, je m’en allai incontinent chez M. de Maisonneuve,
 “ pour lui faire cette même proposition.

XXV.

M. de Maisonneuve offre la moitié du domaine des seigneurs pour dédommager l’Hôpital, et part pour la France.

“ Il me dit qu’il y réfléchirait ; et après y avoir pensé devant Dieu et
 “ l’avoir prié, il me proposa d’accepter, en échange de cette somme, la
 “ moitié du domaine des Seigneurs, qu’il faisait cultiver pour le soulage-
 “ ment des pauvres. Je l’acceptai, sans croire faire par là un achat ; car
 “ je n’avais en vue que de sauver le tout par cette partie, parce que nous
 “ étions à la dernière extrémité. Tous ceux qui étaient alors ici, et qui sont
 “ encore vivants, peuvent rendre témoignage de l’état où se trouvait l’ha-
 “ bitation de Montréal, tels que le R. P. Pijart, qui y exerçait la charge
 “ des âmes, avec feu le R. P. Simon LeMoyné ; M. des Musseaux, qui
 “ prit le gouvernement de Villemarie après le départ de M. de Maison-
 “ neuve ; enfin tous ceux qui alors étaient retirés avec leurs familles dans
 “ le Fort, et les soldats en garnison dans l’Hôpital, où ils demeurèrent pen-
 “ dant quatre ans et demi, pour le conserver. Il serait trop long de les
 “ nommer ; plusieurs, qui vivent encore, peuvent en rendre témoignage.”
 Malgré les assurances répétées que mademoiselle Mance donnait du con-
 sentement de la *bienfaitrice inconnue*, M. de Maisonneuve désira, lorsqu’il
 serait à Paris, de faire part de ces arrangements à cette Dame elle-même,
 et sur la demande qu’il lui fit alors de son nom, mademoiselle Mance la lui
 nomma, jugeant qu’elle avait une raison suffisante pour lui découvrir ce
 secret. Il n’y avait pas de temps à perdre : M. de Maisonneuve quitta
 donc Villemarie, et laissa le gouvernement de l’île de Montréal à M. d’Ail-
 leboust des Musseaux, dont il connaissait le courage et la prudence. Dans
 la triste situation où se trouvait alors ce poste, son départ eût rendu incon-
 solables tous les colons ; mais l’espérance qu’il leur donna d’un heureux
 retour, qui, par le renfort qu’il procurerait au pays, changerait l’état des

choses, leur rendit plus supportable la longueur de son absence, qui fut de deux ans.

XXVI.

M. de Lauson succède à M. d'Ailleboust en qualité de Gouverneur Général.

Lorsque M. de Maisonneuve partit pour la France, M. de Lauson, l'un des associés de la Grande-Compagnie, dont il avait été premier intendant, venait d'arriver à Québec, le 13 octobre, comme Gouverneur général, en remplacement de M. d'Ailleboust. Il avait reçu ses provisions de Gouverneur le 17 janvier de cette année 1651, semblables à celles de son prédécesseur ; et comme ces dernières, elles ne devaient durer que trois années, à dater du jour où il arriverait à Québec. M. d'Ailleboust lui remit donc le gouvernement général, " laissant ainsi sans regrets, dit le P. de Charlevoix, une place où il ne pouvait être que le témoin de la désolation de la colonie, dont on ne le mettait pas en état de soutenir la dignité." Il paraît pourtant que M. de Lauson accepta avec plaisir cette même place, ou plutôt qu'il s'était offert de lui-même pour la remplir, quoique, selon l'usage, il eût été présenté en première ligne au roi et à la reine régente par la Compagnie, avec deux autres associés : M. Du Plessis-Kerbodot et M. Robineau-Bécancourt. C'est que, sans doute, il voulait réaliser enfin les projets d'établissement en Canada qu'il avait formés autrefois en faveur de sa famille, spécialement à l'égard de plusieurs de ses fils, qu'il amena avec lui, et que nous ferons connaître dans la suite. Mais sa nomination ne procura pas à Villemarie tous les avantages qu'il eût été permis d'en désirer.

XXVII.

M. de Maisonneuve nommé pour commander à Montréal, M. des Musseaux et non M. d'Ailleboust.

Le nouveau Gouverneur était ce même Jean de Lauson qui, onze ans auparavant, à la prière du P. Charles Lallemant, Jésuite, avait cédé si aisément l'île de Montréal à la Compagnie de ce nom ; cession que les Cent-Associés s'étaient empressés de confirmer, à leur tour, alors qu'il n'y avait aucune apparence de pouvoir y former un établissement. Néanmoins, le succès inespéré de l'oeuvre de Villemarie, et le désintéressement de ceux qui en étaient les promoteurs, avaient indisposé contre eux, comme on l'a déjà dit, plusieurs des membres de la Grande Compagnie ; et peut-être que M. Jean de Lauson, par un effet naturel de la faiblesse humaine, n'était pas entièrement exempt de ces préventions. C'était vraisemblablement ce qui avait déterminé M. de Maisonneuve, avant son départ, à nommer Gouverneur de Villemarie, pendant son absence, M. des Musseaux, et non M. d'Ailleboust lui-même. Ce dernier, qui avait occupé déjà la place de Gouverneur de Montréal, était sans doute plus capable que personne de remplacer M. de Maisonneuve ; mais, comme M. de Lauson se proposait de suivre, dans son administration, un système différent de celui qu'avait adopté M. d'Ailleboust, lorsqu'il était Gouverneur général, le contact qu'ils auraient eu ensemble eût pu être désagréable à l'un et à l'autre, et donner même lieu à des conflits pénibles, que M. de Maisonneuve voulut sans doute prévenir, en nommant, comme il fit cette fois, M. des Musseaux.

XXVIII.

M. de Lauson se montre peu bienveillant pour Villemarie.

Quoi qu'il en soit, il est certain, comme nous l'apprend M. Dollier de Casson, qu'à son arrivée à Québec, le nouveau Gouverneur traita peu favorablement Villemarie. Il retrancha mille livres d'appointements, que la Compagnie générale donnait à M. de Maisonneuve, tant pour lui-même que pour sa garnison, et le réduisit à trois mille livres ; et cependant il fit augmenter de deux mille livres ses propres appointements, sans autre charge que d'accroître sa garnison de trois soldats ; et, enfin, on éleva les appointements du Gouverneur des Trois-Rivières, allié de M. de Lauson, à cinq mille deux cent cinquante livres. A Québec, le Conseil attribuait des pensions aux Jésuites, aux Ursulines, aux Hospitalières, à la fabrique de la paroisse, au chirurgien, au boulanger et à beaucoup d'autres, et il n'y avait, pour Villemarie, que trois mille livres, destinées au Gouverneur et à sa garnison, et quatre cents livres pour le garde-magasin de la Compagnie des habitants. Enfin, en 1652, M. de Lauson, comme nous le verrons dans la suite, supprima le camp volant, qui, sous M. d'Ailleboust, avait été d'un si puissant secours pour Villemarie. " Je ne dirai rien touchant cette conduite, remarque M. Dollier, d'autant que je veux croire qu'il a toujours eu de bonnes intentions, quoiqu'elles lui aient été moins avantageuses que s'il avait plus soutenu ce poste avancé de Villemarie." M. de Lauson avait promis, malgré lui, à M. de Maisonneuve, avant que celui-ci s'embarquât pour la France, d'envoyer dix soldats de renfort à Villemarie. Il ne les fit partir qu'au mois de décembre, et si mal vêtus qu'ils pensèrent être gelés dans leur chaloupe.— " On les eût pris, dit M. Dollier, pour des squelettes vivants, et chacun fut fort étonné de les voir arriver en cet équipage durant l'hiver : car ils abordèrent ainsi le 10 du mois de décembre. Au reste, ils étaient tous d'une assez faible constitution, et même deux étaient encore des enfants, l'un nommé Saint-Ange et l'autre Lachapelle. Ils ne furent pas plutôt arrivés qu'on s'empressa de les réchauffer, de leur donner des habits convenables et de leur faire la meilleure chère que l'on pût, dans l'espérance de s'en servir ensuite pour repousser les barbares, que nous avions tous les jours sur les bras."

XXIX.

Hostilités des Iroquois contre les sauvages alliés et contre les Français eux-mêmes.

Quantité de troupes d'Iroquois paraissaient, en effet, continuellement à Villemarie et aux Trois-Rivières, mais sans pouvoir faire aucun coup ; ils se dédommagèrent pourtant en tombant sur diverses bandes de sauvages Algonquins ou Hurons. Le 6 mars 1652, s'étant cachés en embuscade à la rivière de la Madeleine, six lieues au-dessus des Trois-Rivières, ils

(*) M. Dollier de Casson, exercé d'abord à la profession militaire, et dont les façons de parler et d'écrire se ressentent quelquefois de son premier état, dit ici : " Qu'en envoyant ces soldats à Villemarie, M. de Lauson y avait fait passer par avance leurs armes." Il parle ainsi par antiphrase. Dans sa manière, parfois facétieuse et enjouée, il veut dire que M. de Lauson ne fournit aucune sorte d'armes à ces dix soldats, attendu que des soldats ne marchent pas sans armes, surtout au milieu d'un pays ennemi. C'est, au reste, ce que dit nettement M. de Belmont dans son histoire du Canada : " M. de Lauson envoya, malgré lui, dix soldats sans armes et sans vivres."

attaquèrent tout à coup une troupe de Hurons qu'ils défirent entièrement, et le 10 de mai massacrèrent le P. Jacques Butteux, ainsi qu'un Français qui l'accompagnait, nommé Fontarabie. Trois jours après, des Algonquins passant par le lieu où ce Religieux avait été massacré, furent surpris et défaits, et un jeune homme, qui avait tué un Iroquois dans cette rencontre, fut brûlé au même lieu et souffrit d'horribles tourments. Le 16, les Algonquins des Trois-Rivières ayant appris cette défaite de leurs alliés, et étant partis pour attendre les Iroquois, au passage, tombèrent dans un piège semblable à celui qu'ils voulaient leur tendre. Car une autre bande d'Iroquois, cachés au lac Saint-Pierre, où les Algonquins allaient dresser leur embuscade, les surprit eux-mêmes et les tailla en pièces pour la plupart. Le 21 de mai, un soldat et un sauvage, qui traversaient le fleuve en canot, furent attaqués devant le Fort des Trois-Rivières et blessés l'un et l'autre ; le sauvage mourut de ses blessures deux jours après.

XXX.

Hostilités à Villemarie contre les sauvages alliés et contre les colons.

Dans les environs de Villemarie, nos sauvages n'étaient pas plus en sûreté. Le 15 novembre 1651, les Iroquois y prirent un Huron, et le 15 mai suivant, une femme Huronne avec ses deux enfants, pendant qu'elle cultivait du blé d'Inde. Le lendemain de ce jour, il arriva à Villemarie un Huron échappé des mains des Iroquois ; il rapporta que son capitaine avait été brûlé, mais qu'on avait donné la vie à ceux qui restaient de sa bande, afin de grossir d'autant les troupes Iroquoises. Les colons de Villemarie s'étant retirés dans le Fort, ou à l'hôpital, changé en redoute, la Commune n'était plus protégée par les maisons restées sans habitants : ce qui fut cause, sans doute, que le 26 mai, le vacher, s'étant approché du coteau Saint-Louis, fut tué par les Iroquois, pendant qu'il gardait le bétail. C'était Antoine Roos, recommandable pour sa piété et qui, sept jours auparavant, s'était approché de la Sainte-Table. Vers le même temps, M. de Lauson, étant monté à Villemarie, tint sur les Fonts baptismaux, le 2 juin, conjointement avec mademoiselle Mance, le fils d'une Algonquine qui, ayant échappé aux Iroquois avec une autre femme de la même nation, avait mis cet enfant au monde dans sa fuite ; elles avaient été vingt-cinq jours en chemin. L'enfant fut baptisé le jour même de leur arrivée, dix jours après sa naissance, et reçut le nom de Jean, qui était celui du parrain et de la marraine.

(A Continuer.)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE

REV. MESSIRE PIERRE BILLAUDELE, S.S.

ANCIEN SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE,

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCESE DE MONTRÉAL, ETC.—*Suite.*

III.

Arrivé à Montréal M. Billaudèle fut d'abord employé au ministère de la paroisse. Chargé de faire un cours d'instructions familières, le dimanche à la suite des Vêpres, il s'acquitta de cet emploi avec tout le fruit que l'on pouvait désirer. Les points les plus pratiques du dogme et de la morale formaient la matière de ces Conférences, qu'il savait mettre à la portée des plus humbles intelligences, sans oublier ce qu'il devait à la partie la plus instruite de son auditoire.

Cette époque a été une des plus belles de sa carrière oratoire, et le souvenir n'en est point éteint parmi nous. D'une taille imposante, avec un geste noble et un organe magnifique, il apparaissait en chaire comme un prophète, tirant de sa riche mémoire, de son imagination brillante, de sa sensibilité exquise, des enseignements solides, empruntés à la théologie, aux Saintes Ecritures, et des accents pathétiques imités des Pères, qui remuaient profondément les cœurs.

“ A une époque où il n'était pas absorbé par les charges et les emplois, a dit M. Cherrier, la prédication de M. Billaudèle, je m'en souviens, était fort brillante. On se rappelle que dans cette chaire de Notre-Dame, illustrée par tant de prédicateurs, il a prononcé des sermons où il faisait voir qu'il était versé dans la littérature profane aussi bien que dans la littérature sacrée : son exposition était claire, éloquente. Dans ces sermons magnifiques, et qui plus d'une fois ont rappelé la manière des prédicateurs du XVII^e siècle, il déployait, entr'autres mérites, une connaissance profonde des Saintes Ecritures. Il a aussi donné des *Conférences* qui ont fait impression.

“ Plus tard, poursuit l'orateur de la Saint Jean-Baptiste, quand il devint Supérieur du Séminaire et Directeur de quelques communautés, ses occupations multipliées ne lui permirent pas toujours de se préparer autant qu'il aurait pu le désirer, et il dût recourir à l'improvisation. Pour ma part, je n'ai cessé d'admirer ces improvisations qui offraient toujours des beautés et n'étaient cependant que le résultat des mouvements spontanés de son âme.”

M. Billaudèle, dans un autre genre d'éloquence, celui des Retraites obtint encore des succès dont nous parlerons plus loin et qui compléteront le portrait du prédicateur.

Le témoignage le plus honorable de la puissance du nouveau prédicateur, fut le concours des fidèles aux offices du soir, jusqu'alors peu fréquentés, et l'estime générale dont il se trouva dès lors entouré dans tout Montréal.

Le ministère de la parole ne l'absorbait pas tout entier ; il prenait encore sa part de tous les travaux inhérents à l'administration de la vaste paroisse de Notre-Dame.

Pendant les trois années qu'il demeura dans l'exercice du saint ministère, on ne saurait croire à quel point il se rendit cher à toutes les classes de personnes avec lesquelles ses devoirs le mirent en rapport. Rien n'était plus étranger à ses principes et à ses inclinations que la recherche de la popularité, et cependant elle s'attachait partout à ses pas, au grand déplaisir de son humilité. Toutes les familles avec lesquelles il eut des relations plus suivies ont pu apprécier combien tendres, dévoués et paternels étaient les sentiments qu'il leur portait, et les retours que ces sentiments provoquaient étaient un mélange frappant de vénération, de confiance et d'affection filiale. Il ne saurait y avoir entre un prêtre et les nombreuses catégories de personnes avec lesquelles il se trouva lié, des relations ni plus aimables ni plus édifiantes.

On en eut des preuves nombreuses, après son départ de la paroisse ; et lorsqu'il eut pris la direction du Grand Séminaire, plusieurs de ceux qui lui avaient confié le soin de leur conscience, venaient encore le visiter dans sa retraite, et chercher auprès de lui des conseils ou des consolations. Quelques-uns des jeunes gens qu'il avait préparés à entrer saintement dans l'état du mariage, lui amenaient leurs petits enfants, afin qu'il les bénit à l'entrée de la vie, et que sa bénédiction leur portât bonheur.

Dans le même temps, M. Billaudèle était aussi employé au collège. Jusqu'alors le vénérable M. Roque avait enseigné la théologie morale aux ecclésiastiques professeurs ; son grand âge et ses infirmités lui commandant le repos, on ne trouva personne plus propre à le remplacer que M. Billaudèle ; il ajouta donc cet emploi à ses autres occupations : c'était un achèvement naturel à la charge de Directeur au Grand Séminaire que l'obéissance allait bientôt lui imposer.

Depuis 1825, les ecclésiastiques qui n'avaient pas d'emploi dans le professorat, résidaient à l'Evêché, où ils recevaient des leçons de théologie. Le Diocèse de Montréal, ne comptant que quelques années d'existence, ne possédait pas encore tous les éléments d'une organisation complète. Il était du plus haut intérêt pour l'avenir et le développement de la religion.

que l'on songeât à la fondation d'un grand Séminaire. La divine Providence, qui avait déjà donné succès à tant d'œuvres de zèle, ne pouvait manquer de bénir la plus importante des œuvres de l'Eglise, et l'on est en droit de croire que si elle avait inspiré à M. Billaudèle le généreux sacrifice de ses plus chères affections, c'était pour qu'il se trouvât prêt au moment marqué pour l'exécution de ses desseins éternels.

On était en 1840 : M. de Forbin-Janson, (1) évêque de Nancy, était attendu comme prédicateur pour la Retraite pastorale, mais il ne put arriver à l'époque fixée : l'embaras était grand, on s'adressa à M. Billaudèle. Quoique pris au dépourvu, il dirigea les exercices de cette retraite, prêcha avec tant de succès et conquit à un tel point la confiance du clergé, que Mgr. de Montréal résolut immédiatement de lui confier la direction des ecclésiastiques élevés jusque là dans son palais épiscopal. L'accord fut passé entre l'Evêque et le Séminaire, et le 7 novembre de la même année, quinze séminaristes qui composaient le personnel du nouvel Etablissement furent installés dans l'une des ailes du vieux Collège de Montréal, par Mgr. lui même qui vint bénir la chapelle du nouveau séminaire. Toujours depuis, M. Billaudèle considéra ce jour comme l'un des plus beaux de sa vie, et il aimait à le rapprocher de deux autres, avec lesquels il coïncidait, et qui lui étaient non moins chers, celui de sa naissance, et celui de son élévation au sacerdoce.

Ce nouveau genre de vie, cette installation, sous un même toit, de deux communautés d'un esprit tout différent, ne manquaient pas de difficultés. La présence du nouveau Directeur en fit disparaître les aspérités, et quand les séminaristes virent par quelles mains paternelles le joug de la discipline leur était imposé ils s'y soumirent avec bonheur.

Le doigt de Dieu était visible dans le choix qui venait de placer M. Billaudèle à la tête du Grand Séminaire. Pour former des jeunes gens aux sciences ecclésiastiques, et jeter dans leurs cœurs les premières semences de la piété et de la vie ecclésiastique, il fallait un homme en qui les connaissances sacrées fussent alliées à une piété tendre et éclairée, qui fut à la fois et docteur et modèle, qui portât la vertu à un haut degré de perfection, et qui possédât l'art de la faire aimer et pratiquer ; ces qualités se trouvaient dans le nouveau directeur, jointes à un air vénérable, à un

(1) Forbin-Janson, Charles, Auguste, évêque de Nancy, né à Paris en 1785, était en 1806 auditeur au Conseil d'Etat ; il renonça à la carrière administrative pour entrer au Séminaire ; organisa en 1814 avec M. de Rauzan l'œuvre des Missions de France et prêcha lui-même avec un grand éclat ; alla visiter la Terre Sainte ; fut en 1828, nommé évêque de Nancy : il y déploya un zèle ardent qui lui suscita de nombreux ennemis et se vit, par suite, forcé de quitter son diocèse, mais sans vouloir donner sa démission. Il partit alors pour le Canada, où ses prédications, on le sait, produisirent des fruits merveilleux et mourut peu après son retour en France, en 1844, à Marseille, lorsqu'il se disposait à partir pour la Chine. Il venait de fonder l'Œuvre de la Sainte-Enfance pour le rachat et le baptême des enfants chinois abandonnés.

abord facile, à un esprit vif et enjoué, à une grande aménité de caractère, à l'habileté, au tact, à une exquise délicatesse dans le maniement des esprits et une connaissance très-sûre du cœur humain.

Sa piété avait de quoi réveiller les plus indifférents. Il suffisait de le voir pendant l'oraison, la sainte messe, l'action de grâces, ou l'Office Divin, pour se sentir soi-même excité à la ferveur. Dans ces moments le feu intérieur dont il était embrasé se reflétait jusque sur sa figure, et donnait à ses traits une expression de ravissement.

Donnant ainsi l'exemple de la piété, il ne lui était pas difficile d'en persuader, la pratique et de communiquer aux séminaristes les dons spirituels dont il était si abondamment pourvu. La première retraite vint lui en fournir l'occasion naturelle. Elle commença vers le premier de décembre pour se terminer le jour de l'Immaculée-Conception. M. Billaudèle la prêcha en entier, et ceux à qui il fut donné de l'entendre "se rappelleront toujours avec bonheur les fortes impressions que sa parole laissa dans les cœurs.

Fidèle au principal objet de sa mission, qui était de former de saints prêtres, il revenait constamment dans ses instructions, sur les devoirs du Sacerdoce. Son excellente mémoire tenait comme en réserve les plus beaux textes de l'Écriture et des Pères, dont il faisait les plus heureuses applications. Les traits les plus frappants de l'histoire ecclésiastique et de la vie des saints, lui fournissaient d'abondantes ressources pour tenir en haleine l'attention de son auditoire.

Un de ses anciens élèves avouait qu'il prenait souvent pour sujet de méditation, un de ces textes, dont il lui avait entendu donner les développements, par exemple, celui-ci, qui contient toute la perfection de la vie sacerdotale, "*Sacerdos debet esse Deo propinquus, proximo devotus, sibi mortuus*;" ou cet autre qui donne la mesure de l'amour que nous devons à Dieu : "*Libenter de Deo cogitare, libenter pro Deo dare, libenter pro Deo pati.*"

Sa parole était comme un trait de feu qui portait dans les âmes la lumière et la chaleur. Elle consumait dans le cœur des jeunes lévites, ce qui pouvait y rester encore d'affection pour le siècle, et en leur découvrant les magnifiques horizons de la vie sacerdotale, elle les élevait à la hauteur du sublime ministère qu'ils étaient destinés à remplir.

Les jours passés sous sa conduite ont donc laissé des traces profondes dans les cœurs. "Ah! qu'il était bon, répètent aujourd'hui tous ceux qui l'ont alors connu, "comme il nous faisait aimer la vertu!!"

Ce n'est pas sans émotion que tant de vénérables évêques, que tant de prêtres zélés qu'il a eu sous sa conduite, et dont plusieurs depuis ont été honorés du caractère éminent de l'épiscopat, se rappellent le temps de leur séminaire. Un d'entre eux sera l'interprète des sentiments de tous : "Quel don il avait reçu de Dieu pour installer dans l'âme des jeunes aspi-

rants au sacerdoce, l'esprit ecclésiastique, dont la sienne était si bien remplie. Dans les entretiens qu'il avait avec eux, il leur ouvrait son cœur, il laissait lire dans son intérieur, et là on pouvait étudier à loisir le cœur du prêtre, l'âme sacerdotale : naturellement on lui mettait sur les lèvres ces paroles de St. Paul "*Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.*" On aimait toujours à l'entendre. Le peuple accourait en foule à ses sermons ; toutefois dans la chaire de la paroisse il ne semblait pas aussi bien dans son élément : pour le goûter, pour l'apprécier dans toute sa valeur, il fallait l'entendre dans les Retraites pastorales, ou dans les séminaires, parlant de la dignité du prêtre, de l'esprit ecclésiastique, de la vie sacerdotale : c'est alors qu'il trouvait dans son âme si pure, si simple, si brûlante d'amour pour son Dieu, les accents de la véritable éloquence, et sans s'en douter, il n'avait qu'à se peindre lui-même pour offrir à son auditoire le portrait le plus accompli du véritable prêtre."

L'action du Directeur des Ecclésiastiques se faisait ressentir jusqu'au milieu des élèves du collège, quoique d'une façon différente, tant il savait se faire tout à tous, et d'une manière également salutaire et fructueuse.

Je me souviens, disait un ancien élève de ce temps, que M. Billaudèle venait souvent passer la récréation avec nous, lorsque M. l'Abbé Toupin allait l'inviter à venir nous raconter quelque histoire : alors nous le voyions venir, se balançant un peu sur son pied blessé, la tête un peu penchée de côté, le sourire sur les lèvres et le cœur tout joyeux de nous être agréable. Il s'asseyait au milieu de nous comme un père au milieu de ses petits enfants ; nous nous pressions autour de lui, nous le dévorions des yeux, et nous écoutions, immobiles, ces longues histoires, où il remplissait à la fois le rôle de narrateur et d'acteur : histoires plaisantes ou touchantes, mais laissant toujours dans l'esprit et dans le cœur un parfum délicieux de vertu.

Dans l'attachement et le respect que lui témoignaient le Collège et le Grand Séminaire de Montréal, M. Billaudèle recueillait les fruits de sa condescendance et de sa direction aimante et paternelle. Lui-même jouissait du bonheur de ceux qu'il rendait heureux, et sa vie s'écoulait calme et paisible comme le cours d'un beau fleuve. Plus d'une fois, il a depuis avoué que c'est dans cette tranquille retraite, au sein de cette famille ecclésiastique, que s'étaient écoulés ses plus beaux jours.

(A continuer)

HYGIENE DES MOIS.

L'ETE.

Les vieillards, les enfants, les infirmes, les valétudinaires ont besoin de chaleur ; l'hiver leur est fatal. Dans certaines contrées de l'Italie, il meurt en décembre, janvier, février, 66 enfants sur 100, dans le premier mois de la naissance, tandis qu'il n'en meurt que 17 sur 100 pendant le mois de juin, juillet, août. En France, la mortalité est de 1 sur 7,81, en décembre, janvier, février : tandis qu'elle n'est que de 1 sur 9,75 en juin et juillet.

Pendant le mois de juin, les maladies inflammatoires sont moins fréquentes, les affections catarrhales deviennent plus rares : plusieurs maux chroniques se guérissent où s'améliorent. La durée des maladies est plus courte pendant les mois chauds, plus longue quand l'atmosphère se refroidit. Il résulte de tables publiées à Stuttgart que la durée des maladies est en

Mars, Avril, Mai, de	19,12 jours.
Juin, Juillet, Août	19,07 “
Septembre, Octobre, Novembre	20,87 “
Décembre, Janvier, Février	26,65 “

Une douce humidité combinée avec la chaleur modérée est très-favorable à la conservation et au rétablissement de la santé. Aussi pendant l'été, et surtout quand la sécheresse et les vents brûlants dominant, les bains tièdes et frais assouplissent la peau, calment le système nerveux et favorisent le sommeil ; les anciens en faisaient une panacée, et l'usage en était journalier. Combien de malades ne doivent-ils pas aux bains de mer ou à quelque source thermale le retour à la santé, ou du moins une halte dans le progrès du mal qui les consume !

La chaleur étant un excitant, son excès n'est pas sans danger. Elle détermine les congestions, produit l'apoplexie et épuise les forces en les stimulant au delà d'un certain degré. Dans les saisons chaudes, on voit un grand nombre d'hémorragies, des éruptions cutanées, des fièvres bilieuses, et surtout des maladies intestinales. Après celles-ci les maladies du foie sont les plus communes sous les Tropiques et dans l'Inde, ou peu de personnes échappent à leur atteinte. On parviendrait cependant à s'en garantir en s'abstenant des piritueux, en évitant les excès de tout genre, en ne s'exposant pas aux refroidissements.

En produisant avec abondance de doux légumes, des fruits pleins de suc et rafraîchissants, la nature nous invite à en faire usage : le goût les recherche, la santé les réclame. La sobriété proverbiale de l'Indien et de l'Arabe est le fruit du climat plutôt que de leurs préceptes religieux. Toutefois en donnant une large part à la diète végétale dans la saison de l'Eté, il faut se garantir de toute exagération. L'abstinence absolue de toute viande aurait de graves inconvénients et porterait une atteinte profonde à la constitution. Par les températures les plus diverses, les vers intestinaux sont dus au régime végétal, à l'usage des plantes oléagineuses, à l'habitation dans les lieux bas et humides.

Suivant quelques économistes, la consommation de la viande en France a considérablement diminué, au grand préjudice de la population. On attribuait généralement à la nourriture animale la force des anciens Germains signalée par César et Tacite ; et d'après certains voyageurs, l'introduction des végétaux farineux chez les Esquimaux a notablement affaibli la constitution de ces insulaires.

C'est dans le mois de Juillet, le plus chaud de l'année, que se manifestent avec le plus d'intensité les maladies propres à la saison estivale. Le Choléra, la fièvre jaune, la peste empruntent leur plus haute malignité à la température élevée : mais dans aucun lieu la chaleur, quelque intense qu'elle soit, n'engendre ces épidémies redoutables ; elles sont dues à un poison local développé et propagé par la température. Il est si vrai que les épidémies prennent à la localité même leur caractère spécifique, qu'on ne voit jamais la peste à Cuba et à la Vera-Cruz, ni la fièvre jaune au Caire où à la Mecque. Mais la température active et propage les foyers d'infection et les miasmes épidémiques. Quoique le Choléra de 1832 eut éclaté à Paris, le 13 février, il ne prit son accroissement redoutable que dans les mois suivants, et la gravité des cas se compta et se multiplia par les degrés du thermomètre. Dans l'épidémie de fièvre jaune qui décima en 1856 la Nouvelle-Orléans, et qui a présenté le caractère insolite de ne point épargner les créoles et les indigènes, aucune prescription d'hygiène publique n'a suspendu ni ralenti la marche du fléau, tandis que le premier refroidissement de la température, survenu vers la fin d'Octobre, l'a fait cesser par enchantement. L'usage excessif des fruits aqueux et surtout des boissons glacées, sous le règne d'une chaleur intense, est regardé comme la cause des cas de choléra sporadique qu'on observe en Grèce, en Italie, en Espagne, dans le midi de la France et aux Colonies.

L'humidité réunie à la chaleur, la fraîcheur des nuits succédant aux ardeurs du jour, la suppression de la transpiration par les vents de large dans les climats maritimes, sont les causes auxquelles on attribue le tétanos des nouveaux-nés, si fréquent et si fatal sous les tropiques, l'éléphantiasis, les dysenteries qu'on observe au Brésil, à Java, dans les Iles de la Sonde.

Dans les climats chauds, sans exceptions, on trouve des mœurs relâchées..

Les suicides ainsi que la folie ont leur plus grande fréquence pendant les chaleurs de l'Été. A Genève sur 133 suicides, on en trouve 87 en été et en automne, et 46 seulement en hiver et au printemps.

A Berlin, on a noté 328 suicides au printemps et en été, et 254 pendant l'hiver et l'automne.

A Paris, 119 suicides appartiennent au printemps et à l'été, 73 à l'hiver et à l'automne.

Les suicides ne sont pas plus fréquents au Midi qu'au Nord ; l'observation prouverait même le contraire. En France, de 1827 à 1830, c'est-à-dire dans l'espace de trois ans, on a compté 3800 suicides :

Dans les Départements du Nord,	1	sur	9,851	habitants.
Dans ceux de l'Est,	1	sur	21,734	“
Dans ceux de l'Ouest,	1	sur	30,499	“
Dans ceux du Midi,	1	sur	30,836	“

C'est-à-dire que les départements les plus religieux sont les moins affligés. Ainsi malgré son influence réelle sur le suicide, la température n'est pas l'unique cause : on doit même chercher les principales dans la civilisation avancée, dans les orages des passions, les revers de fortune, le relâchement des liens de famille et l'affaiblissement des croyances religieuses. Les suicides sont devenus plus fréquents dans le Nord depuis l'introduction des spiritueux et les habitudes d'ivresse qui y ont fait de si funestes progrès.

L'explosion de la folie, et notamment les récides de la manie ambitieuse, arrive le plus souvent au printemps et pendant les chaleurs de l'été. Toutefois, les pays du Nord renferment un bien plus grand nombre de fous que les pays tempérés et méridionaux.

Ainsi la Norvège compte	1	fou	sur	551	habitants.
La France et la Belgique	1	“	sur	1000	“
L'Italie	1	“	sur	4000	“
L'Espagne	1	“	sur	7000	environ.

Dans le cours de l'été, si les phénomènes météorologiques restent les mêmes, on voit des phlegmasies intestinales, des coups de sang, des apoplexies, des morts subites. Les coups de soleil deviennent rapidement mortels pendant les longues marches ou par l'exposition prolongée aux ardeurs du soleil chez ceux qui travaillent aux champs. C'est pendant l'été que la fièvre intermittente exerce ses ravages. La température par elle-même n'exerce pas ces terribles maladies ; elles éclatent quand le soleil a desséchée ces flaques d'eau stagnantes et déterminé la décomposition et l'évaporation des matières organiques que renferment les marais. Par exemple, rien n'est plus rare que la fièvre intermittente à Bornéo et à Archangel où les marais ne sont jamais à sec. En Europe, il suffit de quelques inégalités de terrain et d'un sous-sol argileux imperméable, pour retenir les

eaux et constituer un marais. Nous en avons sous les yeux de tristes exemples dans l'Agro-Romano, à Venise, à Gibraltar, à Cadix, à Flessingue. On compte en France plus de 600,000 hectares de marais : les principaux sont dans la Bresse et la Sologne. Le dessèchement a lieu en août, septembre et octobre ; c'est pour ces contrées marécageuses, l'époque de la plus forte mortalité : elle est d'un tiers supérieure à celle des pays salubres. L'influence paludienne est surtout désastreuse dans la première enfance et depuis 35 jusqu'à 55 ans.

L'action meurtrière des marais est en raison directe de la température. Les fièvres intermittentes, de tous les types, entrent pour la plus large part dans les maladies et les décès tropicales. A Madras, le cinquième des maladies présente le type intermittent : à Batavia, la fièvre intermittente est en quelque sorte la seule et implacable maladie.

L'habitation d'un pays marécageux, c'est la misère et la maladie pour toute une population : c'est une vie plus courte et une vieillesse précoce. Ainsi dans le même Département où l'on voit parmi les habitants de la montagne 1 décès sur 38 individus, on en trouve 1 sur 20 dans la place marécageuse, c'est presque le double.

Quels conseils donner à la population attachée à une contrée infestée de marais ? On ne peut lui dire, quittez le pays qui vous a vus naître, abandonnez le champ de vos pères. Il faut donc assainir, dessécher les marais : ce que les volontés individuelles ne peuvent faire, le concert des volontés réunies est capable de l'exécuter.

Dans la saison des épidémies, on y échappe quelquefois par l'usage préventif du quinquina, secondé par une nourriture abondante, de bons vêtements et la régularité du régime. L'action des miasmes s'exerçant presque exclusivement à l'époque des plus fortes chaleurs de la journée, on doit les éviter avec soin, ainsi que les refroidissements des soirs et des matinées. La maladie étant déclarée, il faut l'attaquer promptement avec le sel de quinine, en proportionnant la dose à la gravité des symptômes. L'Amiral B. W., gouverneur du Sénégal, ayant à livrer un combat à l'heure où devait éclater un accès, prit en une seule fois quatre grammes de sulfate de quinine, prévint ainsi la fièvre, mit le sabre à la main et battit l'ennemi.

INSTITUT STE. MARIE.

ST. PIERRE DE ROME.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Ayant commencé à vous parler des rapports de l'Art et de l'industrie avec les églises d'Italie, et ayant pris pour terme de comparaison une église du XIV^e siècle, le sanctuaire de St. François d'Assise, je passerai à une autre église du XV^e siècle, la plus considérable incontestablement de cette période, tout en continuant à exposer les circonstances dans lesquelles nous l'avons visitée.

* *
*

Lorsqu'on aborde à Civita-Vecchia par le paquebot de la ligne de Marseille, si la mer n'a pas été extraordinairement défavorable, on arrive à temps pour profiter du passage des chemins de fer, de Livourne à Rome, qui passent vers six heures, pour faire ce parcours.

Le vendredi, 14 février 1868, à 5 heures A.M., nous étions en vue de Civita-Vecchia, et une heure après, toutes les formalités étant remplies, nous montions dans les wagons, en route pour Rome.

On traverse Santa-Severa, Palo, le domaine des Princes Rospigliosi, et l'on entre au sein de cette Campagne Romaine, si célèbre par l'immensité de ses lignes, et l'austérité de son aspect. De temps en temps quelques groupes de paysans viennent animer le parcours, et piquer le terrain de points brillants. Les hommes ont de grandes guêtres, des manteaux amples, à couleur fauve, et leur chapeau, à forme haute et pointue, est garni d'une plume de paon. Les femmes en jupe rouge, ont des vestes de velours, brodées d'argent. Plus loin, des pâtres à cheval, bottés, couverts d'une casaque en poil de chèvre, une grande pique à la main, sont lancés à la poursuite de buffles ou de cavales rebelles. Ces apparitions accompagnent dignement le site grandiose qui nous environne. Les visages brunis, réguliers comme des médailles, et que, pour le ton et la pureté, on dirait empruntés à quelque bronze antique, vous indiquent que vous êtes sur le sol romain.

* *
*

Voilà donc la Campagne Romaine dans sa grandeur et sa majesté ; les horizons sont étendus, bornés au loin par des montagnes bleuâtres, montrant d'immenses plaines relevées par quelques collines aux lignes sévères,

d'un ton de granit, et aux formes nettes, précises et taillées comme une œuvre sculpturale.

Au-dessus de cette perspective imposante règne un ciel d'un aspect métallique, poli comme un disque d'acier, d'un éclat doux mais pénétrant et incomparable.

Comme autre trait caractéristique, sur les crêtes de ces collines aux formes si pures et si nettes, on voit de vieux châteaux, souvenirs des faits antiques ; puis de grandes fermes, crénelées comme des forteresses, flanquées des tours ou d'ailes saillantes, avec larges corniches et toîts surbaissés ; et tout autour des groupes de meules immenses de foin formées avec un soin et une précision qui leur donnent l'aspect des coupoles de la vieille métropole religieuse qu'on va bientôt voir.

Un contraste qui saisit l'âme dans cet ensemble, c'est de considérer, au milieu de cette nature solennelle et immobile, et de ces ruines antiques, les lignes sans fin du chemin de fer.

Que de souvenirs rappelés par l'immensité et la monotonie de cet horizon !

C'est donc là qu'à la voix de Dieu, sont venues camper toutes ces hordes de barbares, arrivées des quatre coins du monde ; pendant des siècles, ils ont tout brûlé et ravagé sur leur passage, et ils ont cruellement réalisé la menace d'un de leur chef : *“ que jamais l'herbe ne pousserait plus, là où auraient passé leurs chevaux. ”*

En effet, il n'y a plus ni verdure, ni ombrage, mais un sol stérile, des herbes desséchées, ou bien des marais, là où les barbares ont détourné les cours d'eau, et comblé leurs lits de pierres et de décombres.

Mais nous ne regrettons pas cet aspect ; cette solitude, ce néant de plusieurs centaines de milles, qui s'étendent aussi loin que l'horizon, et qui saisissant l'âme, lui donnent une préparation convenable, pour passer du tumulte du monde profane à ce monde sérieux et grave, plein de souvenirs solennels, que l'on vient contempler dans la vieille capitale de l'univers.

Aussi en quelque disposition que l'on se trouve, si peu préparé que l'on soit aux grandes choses que l'on vient chercher, l'esprit ému, étonné par cet austère spectacle, se calme, se recueille, et après quelques moments de tristesse pénible, s'y livre avec abandon et comprend qu'il n'y a rien qui plus que cette solitude et ce néant, soit favorable aux grandes pensées qui vont bientôt occuper l'esprit.

* *
*

On avance ; la vapeur franchit les distances et on nous signale, plusieurs aspects intéressants ; nous passons près des cités Pélagiques, dernier-
restes des nations qui ont précédé les Romains ; et le parcours avance toujours : chaque instant nous rapproche de Rome, les visages sont radieux et ont cette expression qu'on remarque dans les grandes réunions, lorsqu'on

attend quelque cortège, quelque fête, quelque solennel spectacle. En effet, quel spectacle sublime de voir Rome, la capitale du monde intellectuel et spirituel ! Quel cortège à y contempler que les traces glorieuses de la suite des siècles ! quelle fête ! fête de chaque jour, image de ce but suprême de toute vie sérieuse, c'est-à-dire chrétienne.

* *
*

Un officier nous accompagne ; il a fait il y a trois mois, la campagne de Mentana, et il nous montre sur la route, les points que l'armée française a occupés dans sa marche ; il nous dit avec admiration la noble conduite des troupes papales qui, fortes seulement de quinze cents hommes, ont vaincu les dix mille soldats de Garibaldi ; il nous raconte aussi sans emphase, mais avec une noble fierté, le courage de nos soldats ; à peine entrés en ligne, ils ont rendu irrémédiable la défaite des adversaires de l'Eglise ; puis quand leur œuvre a été accomplie, ils sont revenus occuper les postes les plus menacés de la frontière, à Viterbo, à Civita-Vecchia et à Torcanella ; la plupart auront à peine eu le temps de visiter Rome qu'ils ont délivrée, et lui-même, par grande faveur, profite pour cela d'un congé de vingt-quatre heures. Il ne tarit pas sur le mérite des troupes du Pape, et comme nous lui faisons l'observation que nos soldats ont eu leur part, il nous répond en souriant, et gracieusement, que les troupes françaises sont assez riches en lauriers, pour pouvoir faire à leurs compagnons d'armes, tous les honneurs de la victoire.

C'est vers quatre heures du soir, le 3 novembre dernier, qu'après la lutte soutenue par les troupes papales, les troupes françaises se mettant en ligne, et les Zouaves ayant pris le point le plus important du champ de bataille, la *Vigna Santucci*, Garibaldi prit de son côté le train express pour Florence.

* *
*

Près de nous sont deux Allemands, graves, sérieux, et d'une figure pleine de finesse et de bonhomie ; ils ont visité plusieurs fois l'Italie et une partie de l'Europe, et ils nous parlent des inexactitudes que l'on trouve dans beaucoup de *Manuels de Voyage*, et même en certains livres de pèlerinage, qui continuent à décrire l'état des lieux, tels qu'ils étaient, il y a au moins un siècle ; et ce qui est plus fâcheux, ils reproduisent des jugements et des assertions des plus malheureux temps de la décadence religieuse et intellectuelle du XVIII^e siècle.

Avec ces itinéraires, faits exclusivement à tête reposée, dans le cabinet, il est difficile de s'y reconnaître et d'avoir une idée nette des magnificences de l'Art religieux Italien.

Dans ces *Manuels* on ne sait pas reconnaître le sentiment religieux du XIV^e siècle, et la perfection artistique du XV^e et XVI^e, et l'on ne sait

observer que ces qualités ne se retrouvent plus dans les années suivantes, aussi l'on a autant d'éloges pour les peintres payens et dégénérés du XVIII^e que pour les grands génies qui les ont précédés.

On proclame solennellement que les trois grands chef-d'œuvre de la peinture sont la *Transfiguration* de Raphaël, la *Communion* de St. Jérôme par le Dominiquin, et la *Descente de Croix* de David de Volterre, sans indiquer ce qui manque, pour le sentiment religieux, à ces deux derniers tableaux.

On altère cette belle parole de Bramante, chargé par le Pape de bâtir Saint-Pierre : “ *Je prendrai les deux plus beaux monuments du monde, je lancerai le Panthéon dans les airs, et je lui donnerai pour support le Temple de la Paix,*” et l'on suppose qu'il s'agit du Parthenon d'Athènes, que Bramante n'avait jamais vu, et qui n'a aucun rapport ni pour son extérieur, ni pour son intérieur avec l'œuvre de Bramante, lequel dans les nefs de Saint-Pierre s'est si évidemment inspiré de ce *Temple de la Paix*, avec ses arcades, ses pilastres, ses voûtes et ses caissons.

Dans ces *Manuels*, est exaltée outre mesure la prééminence du nouveau Saint-Pierre sur l'ancien, sans indiquer tout ce que la vieille Basilique avait d'admirable, et dont nous retrouvons tant de signes glorieux de magnificence, dans les belles basiliques contemporaines de St. Jean de Latran, Ste. Marie Majeure, et St. Paul hors des murs, lesquelles cependant, sont loin des richesses que renfermait la Basilique principale.

On proclame la colonnade du Bernin comme unique dans sa conception, tandis qu'on ne dit rien de ces galeries immenses dont Ls. Veillot nous parle dans ses *Parfums de Rome*, qui allaient de St. Pierre à Ste. Marie Majeure, à St. Jean de Latran et à St. Paul hors des murs ; ce qui faisait une étendue de plusieurs lieues de portiques décorés d'autels, de chapelles, de monuments, de statues et de tombeaux.

Dans ces livres Michel-Ange est représenté comme dépassant tous ses devanciers, tandis que lui-même reconnaissait humblement qu'il avait cherché à faire aussi bien que son prédécesseur Brunelleschi au dôme de *Ste. Marie des Fleurs*, à Florence, tout en admettant qu'il était impossible de faire mieux. (1)

Enfin, en certains livres, on fait un mérite à la Basilique de St. Pierre de ne pas paraître aussi grande qu'elle l'est réellement, et on attribue cette circonstance à la justesse et à l'harmonie des proportions. En cela il y a d'abord une inexactitude, ensuite ce qui est plus grave, il y a une naïveté. “ C'est effet d'amointrissement qu'on remarque dans St. Pierre, nous dit Mgr. d'Hesebon, vient de ce que Michel-Ange a voulu grandir les

(1) Des artistes distingués préférèrent la coupole de *Ste. Marie des Fleurs* qui est plus large, plus profonde, et bien plus élancée, “ *Io vo a Roma, far la tua sorella, più grande di te ma no piu bella.*” Je vais à Rome faire ta sœur, plus grande que toi, mais non plus belle.—Paroles de Michel-Ange, jettant un regard d'adieu sur sa chère coupole de Florence, quand il partait pour Rome

éléments de la construction, à proportion de sa grandeur ; faisant supporter la voûte haute de 130 pieds par des pilastres de cent pieds de hauteur, et de la porte à la coupole ne mettant que trois arcades supportées par des piliers de 30 pas de tour ; tandis que là où l'on a voulu conserver le sentiment de la grandeur, on n'a pas grandi les détails suivant les dimensions de l'édifice, mais on les a superposés et multipliés suivant la hauteur et l'étendue ; ainsi en est-il dans le Colysée, où il y a trois étages de galeries, ou bien dans les Basiliques Constantiniennes, et enfin dans les vieilles cathédrales du moyen-âge. Or, dans tous ces édifices il y a autant d'harmonie dans les proportions, que dans St. Pierre de Rome, mais l'effet est plus en rapport avec la dimension réelle. C'est donc une inexactitude de prétendre que cette déception amoindrissante vient nécessairement de l'harmonie des proportions. Mais de plus, c'est une naïveté de transformer ce défaut en mérite, comme il est facile de le comprendre.

En effet, quel mérite y a-t-il eu à dépenser cent millions de piastres dans un édifice pour le faire le plus grand du monde religieux, et en même temps le disposer de manière à ce qu'il paraisse petit ? Ce serait au moins une inconséquence, sinon une maladresse, c'est ce qu'ont remarqué avec Mgr. d'Hesebon, M. de Maistre, Dom Guéranger, et l'illustre Cardinal Wiseman.

Après ces observations et ces prolégomènes, nos Allemands qui étaient des artistes, appartenant aux grandes écoles de l'art religieux de Cornelius et d'Overbeck, nous parlèrent des splendeurs de St. Pierre, comme des artistes seuls savent le faire, et comme il est plus intéressant de l'entendre développer dans l'abandon de la conversation, que dans les livres les mieux faits.

Avec quelques défauts, St. Pierre, nous disaient-ils, est une église unique dans le monde, et comme le résumé de toutes les beautés. Pour produire ce chef-d'œuvre, de grands Papes se sont succédé, ayant à leur aide une succession d'hommes extraordinaires, Bramante, San Gallo, Michel-Ange, Raphaël, génies tels que tous les siècles réunis n'en offrent pas de plus grands. Les hommes de talent n'ont pas manqué aux Souverains éclairés, et ceux-ci, pleins d'un saint zèle, ayant tous le sentiment de la splendeur, et marchant pendant un siècle à l'accomplissement d'une même œuvre, n'ont pas manqué aux instruments que la Providence leur fournissait.

Aussi quels résultats ! Des trésors tels qu'on ne pourra jamais en réunir de plus grands ; une accumulation des plus beaux matériaux du monde, à laquelle ont contribué des siècles d'efforts des Romains d'autrefois et des Souverains de la Rome chrétienne ; et de tout cela on a composé comme une mosaïque qui vous représente, sous la forme la plus belle et la plus vaste, tout ce que, pendant des siècles, l'univers entier a pu réunir de plus riche à son centre. Et puis, quel emploi de ces grandeurs ! Emploi

tel qu'à chaque pas, à l'extérieur comme à l'intérieur, à la façade, dans la nef, sous la coupole, à l'abside, on oublie toute autre impression, on ne songe à aucune comparaison, mais on n'a qu'un cri : Le génie ! Le génie !

* *
*

Nous remercions nos artistes, puis nous nous recueillons avec bonheur dans les grandes pensées dont ces splendeurs sont le merveilleux symbole. Quelle douce attente ! Et comme, en ces instants, on se sent vivre doublement !

Enfin, à un détour de la route, un cri s'échappe de toutes les poitrines ; à l'extrémité de l'horizon surgit un globe immense lumineux, et ce n'est que la coupole du couronnement ; puis le dôme se lève, monte peu à peu sur l'horizon comme le soleil : il est majestueux et brillant comme lui, car il le reflète ; on approche encore, les détails se distinguent et l'on voit se dessiner au sommet, la croix lumineuse.

On longe quelque temps le Tibre, puis on le traverse, et par une ingénieuse disposition du chemin de fer, on fait le tour d'une partie des vieux remparts ; on passe en revue déjà bien des monuments célèbres que nos voisins nomment à mesure. Après le Monte Testaccio, le tombeau de Caius Cestius, la route de St. Paul hors des murs, St. Saba, les Thermes de Caracalla, la Via Appia, puis St. Jean de Latran, Ste. Croix de Jérusalem ; nous tournons auprès du temple de la Minerva Medica ; l'on passe très près de Ste. Marie Majeure apparaissant avec ses tours antiques et ses dômes de la renaissance ; enfin nous entrons dans le débarcadère et nous sommes en face de ces grands Thermes de Dioclétien, si admirablement convertis par Michel-Ange, en église et en couvent.

Tous ces monuments sont séparés par des espaces immenses où sont amoncelées des ruines énormes ; mais il n'y a rien de triste en cet aspect de destruction ; ces ruines sont, on ne peut plus majestueuses ; leurs flancs entrouverts révèlent la grandeur étonnante des masses qui les composent, et le temps qui a adouci leurs lignes brisées, leur a donné une couleur vive et vermeille, qui s'harmonise admirablement avec la mousse et les arbustes qui les surmontent et les encadrent.

* *
*

Nous traversons la ville, et après quelques instants de repos, nous nous mettons en marche pour aller adorer Dieu, dans la plus grande demeure qu'il a voulu avoir dans l'univers.

Après avoir traversé le pont St. Ange, on voit St. Pierre comme si on y était déjà, et cependant il faut encore faire 1100 mètres, ou près d'un mille pour y arriver. Nous parcourons une rue qui paraît bien étroite, puis nous trouvons les trois places qui précèdent la Basilique. Au XVIII^e siècle, un grand Pape voulait élargir cette rue, et continuer les portiques.

de la colonnade du Bernin jusqu'au pont St.-Ange : de graves évènements l'en empêchèrent, mais l'Eglise a encore bien des phases glorieuses à traverser, pour pouvoir accomplir cet admirable achèvement.

Enfin, nous sommes devant la Basilique : à côté de nous les portiques décrivant cette ellipse de 738 pieds de largeur sur 500 de profondeur, ce qu'un publiciste français a appelé un tourbillon de colonnes, il y en a 284 qui vont porter l'entablement à 70 pieds de haut, et au-dessus 130 statues colossales ; au centre, l'obélisque et ses fontaines ; au-delà cette pente inclinée qui est bordée de deux galeries montantes et qui conduit aux trois perrons ; enfin toute la Basilique imposante, resplendissante de marbres et de sculptures.

* *
*
*

Comme cela est saisissant, cet aspect est unique dans le monde ; le Louvre et la Place de la Concorde ne sont rien en comparaison de cet ensemble qui va toujours en montant, et qui se saisit d'un coup-d'œil, tout entier.

D'autre part, quel contraste ! Qu'étaient ces lieux, il y a dix-huit siècles ? En cet endroit, là où se déploie l'immense vestibule de la Métropole de l'univers catholique, fut autrefois le cirque de Néron. C'est là que fut donné le signal de ce grand combat où s'usèrent les forces de l'empire, sans pouvoir abattre le courage des chrétiens.

Il faut s'arrêter pour vénérer le dévouement de nos ancêtres dans la Foi ; héros qui donnèrent leur vie pour nous conquérir, la paix et la liberté de notre Eglise. Voilà donc cette enceinte, le théâtre de tant de massacres ; voici l'obélisque qui marquait le centre des cirques antiques ; à la place de ces fontaines si abondantes et toujours jaillissantes, des flots de sang ont coulé sans interruption, pendant 300 ans ; à l'entour vers ces colonnes étaient ces gradins en cercle, où les magistrats, les vestales, les prêtres, les grands et les jeunes filles de l'aristocratie romaine, tout ce qu'il y a de plus auguste, de plus saint, de plus jeune dans un peuple, couverts de pourpre, d'or, de pierreries, applaudissaient au plus affreux des spectacles et à la plus inique des cruautés.

Là où nous sommes, les chrétiens marchaient au supplice ; vieillards, femmes et enfants, sans défense ; les chairs sont déchirées, les os broyés et, dans l'amphithéâtre, des applaudissements, des cris frénétiques retentissent, tandis que tous les pouces sont levés pour demander qu'on repaisse les yeux du dernier coup de la mort ; voilà l'antiquité comme la réflexion nous la montre : et nos yeux se portant devant nous, avaient en face la façade de la Basilique, et nous croyions voir toutes les nations marchant vers la nouvelle Sion, tandis que le dôme porte la croix dans les airs, tandis qu'aux pieds de l'obélisque du cirque on lit ces paroles :

Le Christ a vaincu, il règne, il a l'empire !

Ainsi le cirque a disparu et sur ce même sol, devenu comme un parvis du ciel, s'élève le vestibule du temple d'où la vie se répand dans le monde entier.

Ici donc il faut s'incliner et vénérer ceux qui sont morts pour nous, qui ont conquis aux chrétiens, tous les biens du ciel, et toutes les joies d'une vie illuminée par la foi, soutenue par l'espérance, consolée par l'amour. Oh! comme on aime alors à se rappeler ce trait si touchant du Pape St. Pie V à qui un ambassadeur étranger demandait en cet endroit des reliques des martyrs :

Le St. Pontife se baissant, ramassa quelques grains de poussière et les donnant au solliciteur, lui dit : “ *Voilà des reliques des martyrs, car toute cette terre a été imprégnée de leur sang.* ”

Enfin, le spectacle ici est en rapport avec les grandes choses qu'il rappelle, la galerie est pleine de majesté, d'élégance et d'harmonie; elle est de ce grand style grec que la Renaissance a su retrouver et qui est resté si supérieur au style emphatique et lourd qui lui a succédé, tandis qu'il n'a, grâce à Dieu, aucun rapport avec ce qu'on appelle, de nos jours, *le style grec*. Alors on avait pénétré le secret de cette antiquité qui savait unir l'élégance à la pureté et à la majesté, ce qui fait qu'on donnerait bien des monuments modernes pour la Maison Carrée de Nîmes et pour le temple de la Fortune Virile à Rome. Mais ce secret merveilleux, cette inspiration ne se trouvent point dans les stériles combinaisons de la règle et du compas.

* *

Outre l'harmonie et l'élégance des portiques et des galeries, il faut remarquer la grandeur de la disposition et la richesse de l'ornementation du monument.

Au haut de cette rampe de la dernière place qui monte toujours, s'élève la Basilique elle-même précédée de trois perrons, occupée au centre par un immense portique dont l'entablement à 130 pieds du sol, est supporté par des pilastres et des colonnes de 30 pieds de tour et de 90 pieds d'élévation, et flanqué de deux ailes où s'ouvrent deux arcades de 50 pieds de haut, où l'on voit deux statues équestres d'empereurs.

Ensuite viennent les grandes statues de la galerie, les horloges colossales, les dômes d'accompagnement, et enfin le dôme principal avec son tambour à deux étages, entouré d'une galerie à magnifiques colonnes accouplées, puis la grande coupole toute surchargée d'ornements et d'ouvertures ornées, enfin la lanterne qui porte la croix; ce qui donne à l'ensemble l'effet d'une tiare splendide ornée d'une triple couronne comme la tiare même du Souverain-Pontife.

* *

Au haut de la façade se trouve le balcon d'où le St. Père donne sa bénédiction *Urbi et Orbi*. En dessous un beau bas relief de Buonvicini qui représente la *dation* des clefs au chef des apôtres, image si bien à sa place au-dessous de ce balcon et à l'entrée de la basilique. C'est un chef-d'œuvre en beau marbre, que les années ont doré du plus bel éelat. Les figures sont de grandeur naturelle ; et d'en bas, il paraît délicat comme ces fines plaques d'ivoire ciselées qui servent de reliure aux vieux manuscrits.

Après des grandes colonnes de la frise, les colonnes qui ornent les portes semblent comme des fuseaux, mais on approche et on est tout étonné qu'elles soient si énormes ; en effet elles ont douze pieds de circonférence, et les autres à côté paraissent alors comme des tours de rempart. Cet effet est des plus frappants.

* *
* *

Quelques auteurs Anglais, dans leurs relations, se sont fait un plaisir d'émettre sur les détails de la Basilique et sur les cérémonies, qui s'y déploient, quelques remarques destinées à exciter la bonne humeur de leurs compatriotes. Mais d'un autre côté, les Romains ne se sont pas fait défaut de noter certaines singularités britanniques.

Ainsi l'on a souvent cité ce voyageur Anglais qui, revenant de Rome et apprenant que, d'un certain point de la place on voit la colonnade comme si elle était d'un seul rang de colonnes, se fit ramener à Rome pour s'en assurer, et repartit aussitôt, après un seul coup-d'œil.

On rapporte la distraction d'un autre, qui ayant entendu parler de cette particularité, passa vainement plusieurs jours sur la place pour chercher le fameux point, au centre même de la colonnade, n'ayant pas remarqué quelle est en ellipse et qu'il s'agit de deux points, centres de chacune des circonférences dont l'ellipse est composée.

Un autre, dit-on, fut si frappé de la grandeur du vestibule qu'il ne voulut pas aller plus loin, croyant avoir vu la Basilique elle-même.

Il en est un quatrième qui, prenant aussi le vestibule pour l'Eglise, s'écria avec un vif sentiment de satisfaction : " Je comprends maintenant comment la justesse des proportions diminue le sentiment de la grandeur ! "

Enfin le Directeur de l'Académie de Rome nous disait qu'il avait vu des touristes qui, sur la foi de leur *guide* cherchaient très-sérieusement à découvrir comment l'intérieur de St. Pierre ressemblait au Parthénon d'Athènes. Pugin, dans la revue de Dublin, a fait allusion à un fait semblable.

* *
* *

L'on arrive au vestibule : il a 400 pieds de longueur sur 50 de largeur : cinq portes y donnent accès : à droite est la statue équestre de Constantin, à gauche celle de Charlemagne. " L'aspect inattendu de ces deux grands dé-
" fenseurs de l'Eglise, doit provoquer un frémissement étrange sur tant de
" Princes dégénérés qui si fréquemment, passent en contemplant ce parvis.
" Ils abandonnent le doux et Saint Pie IX aux épines et aux larmes.
" Jamais leurs bras débiles ne trouvent l'heure de se lever au service du
" Seigneur ! Et la colère de Dieu peut éclater, et le temps de la miséri-
" corde passe : et que deviendront-ils quand ils paraîtront devant celui qui
" demandera un compte plus sévère aux puissants du siècle ? "

C'est là que se trouve cette belle Élégie composée par Charlemagne sur la mort du Pape Adrien : elle est gravée sur une table de marbre :

Post Patrem lachrymans, Carolus hæc carmina scripsi ;
 Tu mihi dulcis amor, te modo plango, Pater.
 Tu memor esto mei, sequitur te mens mea semper.....
 Nomina jungo simul titulis, charissime, nostra.
 HADRIANUS, CAROLUS, REX Ego, Tuque PATER.

J'ai écrit ces vers, moi, Charles pleurant la mort d'un père,
 Toi ma tendre affection, je te regrette sans cesse,
 Ne m'oublies donc pas moi, qui te suis toujours dans mon cœur,
 J'unis nos noms et nos titres, Pontife chéri.
 ADRIEN, CHARLES, moi Roi, et toi mon PÈRE.

Au centre, sur la porte d'entrée, il faut considérer une belle mosaïque, d'après Giotto *St. Pierre marchant sur les eaux*, œuvre si pieuse, si suave et si belle qui fait vivement regretter qu'on n'ait pas conservé dans la Basilique, les autres travaux du même maître.

En face se trouve un autre reste du passé : la porte de bronze du milieu, œuvre de Philarète et de Baldo, frère de Donatello ; elle est d'un grand style, et entourée d'une frise de bronze antique d'une grande délicatesse..

* *
 *

Enfin l'on va entrer et pénétrer dans la sainte basilique ; avec quelle émotion on saisit l'énorme portière de cuir qui couvre l'entrée du temple ; on la soulève, on fait un pas et l'on se trouve dans *la plus magnifique demeure de Dieu sur la terre.*—(De Maistre.)

Le premier coup-d'œil est saisissant et remplit d'admiration ; il dépasse l'effet qu'on attendait, on ne peut rien imaginer de plus grand, de plus noble, et de plus satisfaisant à la fois, dans l'ensemble des lignes, la variété des marbres et l'éclat de l'or et des ornements.

On voit donc s'étendre devant soi tout l'édifice jusqu'à l'extrémité, à 600 pieds de distance, avec cette voûte imposante de la nef, large de 80 pieds, et qui s'élève à 140 de hauteur, éclairée dans le milieu par l'immense coupole, qui déverse sa clarté comme un océan de lumière.

À droite, à gauche apparaissent les bas-côtés vastes et imposants, éclairés par une lumière douce et nette qui vient des autres coupoles, et qui donnent accès à ces chapelles, grandes comme de vastes églises, dont on distingue les arcades multipliées. Rien de plus majestueux, de plus riche, de plus harmonieux. Les arcades si vastes, qui ont plus de 80 pieds d'ouverture, supportent la frise et l'entablement gigantesque.

La richesse est partout : le pavé de marbre est dans toute l'étendue uni comme un miroir aux reflets éclatants, et couvert de dessins harmonieux. Les piliers, malgré leurs ornements variés, apparaissent pleins d'harmonie dans leurs lignes majestueuses. Les marbres éclatants des détails se marient avec le blanc des parois et avec l'or des frises, des chapiteaux et des grands caissons de la voûte, qui est comme un immense berceau tout couvert de rinceaux, de fleurs et de fruits d'or.

Cette première impression est unique dans la vie et cause une telle émotion qu'après avoir contemplé tout l'édifice, on aime à revenir à ce point ;

et que chaque fois qu'on retourne à St. Pierre, on s'arrête là avec un nouveau saisissement.

* *
*

Bientôt l'œil distingue les détails : ils sont immenses, mais dans l'ensemble ils paraissent pleins de grâce et de délicatesse : les grands médaillons des arcades, les statues colossales de chaque pilier, la frise en *Lapis Lazuli* et ses inscriptions d'or, mais surtout l'immense baldaquin de bronze veiné d'or, qui porte sa croix d'or à près de 100 pieds de haut, et qui a l'air d'un simple tabernacle, dans l'immensité de l'ensemble qui l'environne.

Au pied du baldaquin les 122 lampes de la confession "font l'effet d'une constalation brillante qui va disparaître sous l'horizon."

Au-dessus, dans les pendentifs, les grands médaillons des Evangelistes en mosaïque sur fond d'or, brillent comme d'immenses lustres toujours allumés, tandis qu'à l'extrémité de l'édifice, à 600 pieds de distance, apparaissent les Docteurs soutenant la *Chaire de St. Pierre*, se détachant sur une vaste gloire à rayons d'or, illuminée mystérieusement par les ouvertures de l'abside.

On ne peut du reste, seulement s'étonner et admirer : l'émotion ne s'adresse pas seulement à l'esprit, mais au cœur, à la foi du chrétien ; tout lui parle éloquentement des grandeurs de Dieu et de sa Providence, qui a réuni tant de richesse et de génie pour accomplir ces merveilles. Avec quel transport on fléchit le genou, on incline la tête, on se répand en actions de grâces, de pouvoir contempler ce vestibule du ciel, cette représentation si touchante de la Jérusalem d'en haut.

Comment le fidèle, l'enfant de Dieu ne serait-il pas ému, là où les infidèles eux-mêmes, les enfants séparés de l'Eglise viennent incessamment par milliers, presque chaque jour, respirer l'air de la maison paternelle, en attendant qu'ils puissent rompre avec les dernières attaches d'un cœur violemment combattu.

C'est là le centre de notre religion sainte, la demeure de notre père, vers qui nous voyons comme tout chemin conduit les cœurs les plus opposés, les amenant des plus lointaines extrémités de la terre, et des plus éloignés sentiers de l'erreur.

Nous prions, et nous nous voyons entourés de Russes, d'Anglais, de Suédois, d'Américains venus des contrées voisines de Montréal ; quelques-uns nous ont entretenu de leur ravissement. Nous prions, et ils nous regardent avec envie, comme regrettant de n'être pas unis de cœur aux symboles dont ils contemplent avec émotion les œuvres, et les manifestations merveilleuses.

Nous arrivons à la confession de St. Pierre, aux balustres de bronze et de marbre, environnant un caveau de 20 pieds de profondeur, couronné de ces 122 lampes éclatantes, ayant au-dessus, le baldaquin et la coupole d'où tombent des torrents de lumière. Nous nous inclinons encore, nous prions les saints Apôtres, nous les remercions de la part si humble, mais si précieuse, qu'il nous a été donné de prendre à leurs travaux, nous prions pour l'extension de leur œuvre, pour la propagation de la sainte doctrine et l'exaltation du divin maître, pour lequel ils ont donné leur sang.

* *
* *

Nous nous relevons et nous continuons notre pieux pèlerinage.

A mesure que l'on peut contempler les détails, on découvre des prodiges. Ceux de grandeur ne sont pas ceux qui frappent le moins, ils nous montrent quelle puissance il a fallu à cette Souveraineté spirituelle, pour remuer de telles masses, dépassant dans ces pompes extérieures, toutes les autres souverainetés sur lesquelles elle a, d'ailleurs, tant d'autres supériorités.

Les murs ont 12 à 15 pieds d'épaisseur, le mur du dôme a 15 pieds ; le tout repose sur des substructions plus étonnantes que le monument lui-même. * Les piliers de la coupole ont 220 pieds de tour, et le double, dit-on, dans les soubassements. Les médaillons où les Evangélistes sont représentés assis, ont 30 pieds de haut, et s'ils se levaient, les Personnages auraient 40 pieds de hauteur. Les pilastres accouplés qui ornent les piliers ont 9 pieds de largeur chacun, et ils portent à 66 pieds, des chapiteaux corinthiens de 10 pieds de hauteur ; les piliers des arcades ont 30 pas de tour. Les statues des niches 15 pieds de hauteur. Celles du haut plus de 20 pieds ; des chapiteaux au haut de l'entablement il y a 24 pieds. La frise de *Lapis Lazzuli* a 8 pieds, les lettres d'or de la frise 5 pieds et demi.

L'entablement qui fait le tour du monument est à la hauteur de 90 pieds : un cavalier pourrait le parcourir au galop, car il a près de 15 pieds de largeur. A cette observation, un Américain présent remarquait qu'il en faut moins pour le parcours d'un chemin de fer.

Le baldaquin est plus haut que la Banque de Montréal, et presque aussi haut que la nouvelle *Custom House* sur le port. Les tours de Notre-Dame, mises l'une sur l'autre n'atteindraient pas la hauteur de la lanterne à l'intérieur, car il y a là plus de 400 pieds.

Les deux Anges des bénitiers ont l'apparence d'enfants ; quand vous les approchez vous vous trouvez vis-à-vis de deux géants, qui vous dépassent de plusieurs pieds, ayant la tête comme un tonneau, et le pouce gros comme votre poing.

Mais du reste ces merveilles ne sont pas les plus étonnantes pour l'intelligence ; il y a ici l'emploi des plus riches matériaux dans les autels, dans les colonnes, dans les statues, et dans chaque sujet, des richesses à profusion. Il y a de ces marbres et de ces matières précieuses, empruntés aux vieux temples de l'ancienne Rome, qui n'existent que là, et dont on n'a pu retrouver les carrières merveilleuses, perdues dans des sites depuis longtemps inexplorés de l'Afrique et de l'Asie.

Voilà ce que l'on peut remarquer non-seulement dans les 44 autels, les 389 statues et les 748 colonnes qui ornent la basilique, mais aussi dans ces nombreuses mosaïques des autels, composées des matériaux les plus éclatants, et les plus précieux ; encadrées dans les lignes des retables, elles resplendissent comme de magnifiques bouquets de fleur, tranchant avec la blancheur des marbres et le reflet des dorures. Elles ne sont pas seulement des objets de décoration, mais de l'art le plus admirable, puis qu'elles reproduisent avec une fraîcheur qui sera toujours inaltérable, les chefs-d'œuvre des grands peintres, la plupart sur toile, matière fragile et que

* Ce travail est du à San Gallo: Vasari en a dit que s'il était au-dessus de terre au lieu d'être enfoui et caché " il étonnerait les plus audacieux génies " *Farebbe sbi gottire ogni terribili ingegno.*

les siècles ont déjà commencé à altérer dans les musées. Parmi ces tableaux de pierres, on remarque principalement la *Transfiguration* de Raphaël, la *Ste. Pétronille* du Guérchin, le *St. Michel* du Guide : ils attirent l'attention de toutes parts, et ils étincellent d'un éclat incomparable.

* * *

Outre la beauté des matériaux, dans les détails, où quelques connaisseurs ont trouvé à regretter, du côté du dessin, des traces de la décadence du goût au XVII^e et XVIII^e siècle, il y a quantité de chefs-d'œuvre dont chacun à lui seul pourrait faire la réputation d'une église. Le baldaquin qui fixe tout d'abord les regards et qui est si bien à sa place, est la plus grande pièce de bronze qui existe ; il réunit des qualités souvent difficiles à concilier, la majesté, la richesse, la hardiesse et en même temps la grâce et l'élégance. Il est énorme sans être massif, il est hardi, lancé avec une force et un élan merveilleux, sans rien perdre des exigences de la grâce. Il est riche, somptueux, mais sans superfluité et sans surcharge ; et toutefois malgré son importance, il n'est pas la pièce la plus merveilleuse de l'Eglise.

Celle-ci se trouve parmi les tombeaux dont quelques-uns peut-être ne sont pas bien appropriés à leur objet et tout-à-fait en accord avec l'architecture noble et grave de Michel-Ange. Mais il en est trois surtout qui sont des merveilles du grand art sculptural de la renaissance Italienne, que rien depuis n'a pu surpasser, et qui met les modernes au niveau des géants de l'Antiquité.

Celui d'Innocent VIII, en face de la chapelle du Chapitre, qui est de la plus belle disposition et de l'exécution la plus admirable, est d'André Pollaluolo le maître du fameux Sansovino, et des sculpteurs d'Orviété. C'était un homme supérieur au Bernin, et il a laissé des chefs-d'œuvre en maint endroit, à Florence, à San Gemignano, et enfin à Sienne.

Rien de plus noble que la statue du Pape, siégeant sur son trône Pontifical et bénissant ; geste qui a été souvent reproduit dans les autres tombeaux, mais jamais avec tant de douceur ni de majesté. En dessous sur une tombe le Pape est étendu, imposant ; tous les détails sont traités avec une délicatesse qui rappelle un travail d'orfèvrerie.

Celui du Pape Sixte IV dans la chapelle du St. Sacrement, qui est encore d'A. Pollaluolo est encore d'une beauté qui n'a rien de supérieur dans les œuvres les plus belles et les plus vantées des grandes époques de la sculpture. C'est, disent les Artistes, la merveille de la Basilique. Le Pape est étendu sur sa tombe, et est entouré des figures des vertus et des sciences qui ont illustré le Pontife. Pour une seule de ces statues on donnerait bien des œuvres : c'est là le grand art qui a illustré le commencement de la Renaissance, et qui brille par la noblesse des formes, l'expression des figures, et une suprême élégance dans l'ensemble. Les Vertus sont d'un caractère élevé, grand, mais aimable ; ce sont vraiment les bons Génies de l'homme sur la terre ; les types sont beaux et nobles, les draperies sont d'une grâce, d'une majesté et d'une élégance sans égale. Ces statues qui n'ont pas plus de deux pieds de haut, ont bien plus l'apparence de la grandeur que bien des colosses de la façade et des niches, et même que les Docteurs qui supportent la Chaire de St. Pierre.

Au fond, près de la Chaire de St. Pierre sont encore deux tombeaux remarquables. A gauche celui de Paul III Farnèse offre, au soubassement, deux statues : la Justice et la Prudence, par Guglielmo della Porta, sous l'inspiration de Michel-Ange, et qui ont les grandes proportions et l'air imposant de ses tombeaux de Florence. La Justice donne le portrait de la princesse Julie Farnèse, sœur du Pontife, et est d'une majesté et d'une beauté incomparables ; c'est un type de ces familles princières qui ont jeté tant d'éclat sur le XVIe siècle, et il n'est pas de statue antique qui l'emporte sur celle-là en noblesse, en beauté et en naturel.

L'autre tombeau est celui de Boniface VIII, c'est le chef-d'œuvre du Bernin, et révèle son grand talent, aussi bien que *l'enlèvement de Daphné*, et sa *Ste. Thérèse*. Le geste du Pape est tout-à-fait remarquable et vaut mieux que tout ce qui se rencontre d'analogue sur aucun des autres tombeaux de la Basilique, sauf celui d'Innocent VIII. Il ne faut pas passer sous silence, la *Pietà* de Michel-Ange, encore que cette statue ne soit pas absolument une de ses plus belles conceptions. Enfin Canova et Thorwaldsen ont trouvé de belles inspirations ; ils ont surmonté toutes les difficultés de l'exécution, ils ont fait preuve de l'habileté la plus consommée, la plus merveilleuse, aussi bien que l'Algarde, dans son fameux bas-relief d'Attila, à la chapelle de St. Léon-le-Grand : mais ces Artistes ont montré comme avec toutes ces qualités d'une pensée noble et digne, et d'une exécution incomparable, on est encore loin de ce qui fait le mérite des grands génies de la Renaissance et de l'Antiquité.

Il faut revenir plusieurs fois à St. Pierre : et ce n'est pas au premier jour que l'impression est la plus forte ; de même que ce n'est pas au premier jour que l'on peut saisir tous les aspects imposants de l'immense monument.

* *
*

Un des points les plus étonnants et où l'on comprend le mieux la pensée de Michel-Ange est lorsqu'on se place sous le dôme et que l'on a devant les yeux, en entier, chacun des grands éléments du monument. De là on voit se déployer la grande nef avec ses quatre grandes arcades jusqu'au portail, à 400 pieds de distance ; derrière est l'abside qui s'étend à 200 pieds, à droite et à gauche les bras du transept qui mesurent ensemble 400 pieds, et près de soi le baldaquin, qui surplombe sur la tête avec les quatre colonnes colossales de 13 pieds de tour, et enfin au-dessus de tout la coupole de 130 pieds de diamètre, (largeur de toute la paroisse de Montréal,) montant à 400 pieds de hauteur, avec ses détails si riches, si variés et si magnifiquement éclairés par les douze fenêtres du tambour de la coupole : c'est, avec ses mosaïques et ses dorures, comme une immense mitre triomphale richement émaillée.

A ce point central, on saisit le mieux l'ensemble, et on comprend le mieux les grandeurs colossales de St. Pierre, parce qu'on a près de soi, le baldaquin et les piliers de la coupole, comme points de comparaison.

* *
*

Après avoir admiré l'ensemble et la majesté de la construction et aussi la variété si riche des éléments dont la Basilique se compose, on a encore à apprécier l'heureuse harmonie, et la richesse de l'ornementation dont Michel-Ange l'a revêtu.

Les supports et les bases sont simples et, dans cette sobriété, paraissent encore plus grands et plus importants, comme il convient aux soubassements de tout grand édifice, afin de faire mieux ressortir la solidité de la masse, et la richesse de la décoration des parties plus légères des combles.

Les pilastres s'élèvent presque sans ornements, comme les troncs imposants d'arbres gigantesques, puis vont s'épanouir dans l'ornementation des chapiteaux et des entablements qui figurent comme une immense guirlande de fleurs et de feuilles, courant tout autour du monument, à une hauteur de 80 pieds sur une largeur de 24 pieds. Enfin dans la voûte des quatre nefs convergeant vers la coupole, la richesse de la décoration éclate partout en mille dessins variés, à travers les panneaux et les caissons des voûtes, en faisant comme un immense berceau tout rempli de la végétation la plus luxuriante.

Quand on a tout bien examiné, et rempli son âme des plus douces impressions, il reste encore à considérer l'extérieur, et l'on voit alors comme l'on peut rencontrer d'autres sujets d'étude et d'étonnement.

La majesté du soubassement, la hardiesse des pilastres, l'élégance de l'Attique qui couronne cette masse de 660 pieds de longueur sur 150 de hauteur, sert de piédestal au dôme qui mesure sur 150 pieds de diamètre à la base, 285 pieds jusqu'au sommet de la croix.

Sur ce pourtour qui a 2,400 pieds d'étendue, le dôme paraît dans toute sa grandeur, et donne l'idée de ce qu'aurait été la façade, si le plan de la croix grecque conçu par Michel-Ange avait été suivi : mais on n'a pas à le regretter parce que l'exécution de la croix latine était absolument nécessaire pour la grandeur, et l'affluence des cérémonies principales.

Dans tout cet exposé, nous avons surtout détaillé les beautés matérielles de ce monument incomparable : mais nous ne pouvons terminer sans dire quelques mots sur les beautés d'un autre ordre que nous envisagerons dans une autre lecture.

Quand arrivent les solennités qui saisissent le cœur, comme au Dimanche des Rameaux, ou au grand jour de la Résurrection, on arrive tout ému en songeant aux mystères que l'Eglise célèbre en ce jour. On voit le grand portique surmonté des effigies des Saints, puis la façade avec l'image du Sauveur et des Apôtres, on pénètre dans la Basilique et, au bout de la nef, ornée des grands Fondateurs d'Ordre, on aperçoit le tombeau de St. Pierre et de St. Paul, puis dans le lointain les grands Docteurs de l'Eglise supportant la Chaire pontificale.

Au centre St. Pierre bénissant le temple et toute l'assistance de cette bénédiction toujours vivante et toujours subsistante.

Au haut des airs dans la coupole planent les quatre Evangélistes, tenant en leurs mains le livre de vie, et enfin quand le Pape environné de sa cour arrive, porté sur son trône ; au-dessus de sa tête on peut lire ces paroles qui sont comme la grande charte de la fondation Pontificale : *Tu es Petrus et super hanc petram edificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalent adversus eam.*

De chaque côté sous les arcades, on distingue de toutes parts les tombeaux des Saints Pontifes représentés dans l'attitude de la prière ou de la bénédiction, et semblant assister le Pontife leur successeur qui est là pour prier et pour bénir. Comme cet ensemble est imposant et parle à l'âme !

Enfin l'office commence en cette langue qui date de l'établissement

de l'Église et qui est un signe particulier de son antiquité, de son authenticité et de sa perpétuité ; enfin au *Credo* on voit la foi de l'Église appuyée non-seulement par l'assistance des fidèles, venus de toutes les extrémités de la terre, mais par l'assistance de tous ceux qui l'ont déjà proclamée pendant la durée des siècles.

En effet, ici l'on voit les 258 Pontifes qui ont précédé le Pontife actuel, et les fidèles des siècles passés, représentés par les restes mortels de huit Apôtres, onze Pères de l'Église, onze saints Fondateurs d'ordre, trente-cinq Papes canonisés ou martyrs, sans compter des millions de martyrs dont les saintes reliques, transportées des catacombes, ont été déposées dans les énormes colonnes de bronze qui portent le baldaquin du grand autel.

Et alors que penser de la sagesse et des efforts de ceux qui cherchent, dans toute la terre, pour y transférer les successeurs de St. Pierre, un lieu mieux approprié et plus légitimement acquis.

Mais quelle que soit la puissance dont pourront jamais disposer les sages de la société moderne, on se rit de leurs efforts, en considérant que ce lieu, donné par Constantin, confirmé par Charlemagne, est défendu maintenant par la foi et le dévouement des Zouaves.

On honore le témoignage des siècles passés, on admire les nouveaux prodiges de la Providence en nos jours, et l'on se retire rempli de confiance et de consolation en répétant ces paroles prophétiques, qu'en sortant du monument on rencontre à la base de l'obélisque :

Christus heri et hodie, ipse et in secula.

CHRONIQUE DU CONCILE.

Troisième Session.—Constitution Dogmatique.—Suite des Congrégations générales.—
Constitution sur l'Unité de Cathéchisme.

I.

La révolution, l'impiété, le philosophisme triomphaient de voir les travaux du Concile se prolonger, sans arriver à aucun résultat définitif ; ils en auguraient que l'œuvre de l'Eglise échouerait, que l'auguste Assemblée se séparerait, profondément divisée, sans avoir publié aucun canon. La troisième Session est venue confondre ces prophéties et cette joie des ennemis de la vérité ; elle leur a révélé et le résultat immense qu'ont eu ces longs mois de travaux, et l'unanimité de foi qui unit à la fin les esprits et les cœurs des Pères du Concile, dans la lumière et la charité de l'Esprit de Dieu.

Cette Session ne l'a point cédé en éclat à la première. Vers neuf heures, le Souverain-Pontife, entouré de sa cour et de sa garde-d'honneur, s'est rendu en grande pompe à la salle conciliaire, où l'attendaient réunis six cent soixante-sept Pères, revêtus de la chape et de la mitre pontificale.

Dans les tribunes occupées par les princes et les princesses, on remarquait le duc et la duchesse de Montpensier, le duc et la duchesse de Parme, la comtesse de Girgenti, le comte et la comtesse de Caserte, la princesse Dona Isabel, infante de Portugal, le duc de Nemours, le duc et la duchesse d'Alençon, le grand duc de Mecklembourg-Schwérin, tout le corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège, et d'autres hauts personnages romains et étrangers.

Les secondes tribunes étaient occupées par les procureurs des évêques absents, par les théologiens et canonistes pontificaux, par les théologiens-consulteurs des Pères du Concile.

Le concours du peuple était immense, et, du fond de la salle conciliaire, on voyait cette foule onduler au delà des barrières jusqu'aux extrémités du transept opposé, et reporter ses regards attentifs vers l'auguste assemblée.

Dès que le Souverain-Pontife eut pris place à son trône, assisté de ses diacres d'honneur, entouré des cardinaux, le secrétaire du Concile déposa le livre des Evangiles sur le trône qui lui était préparé.

Alors commencèrent les prières secrètes, le chant des Antiennes suivi.

des Oraisons, le chant des Litanies accompagné des six bénédictions pontificales.

Les Oraisons, les Litanies des Saints terminées, le cardinal Borroméo chanta l'Évangile, tiré des derniers versets du chapitre XXVII, du texte de Saint Matthieu où l'on lit ces paroles du Sauveur adressées aux Apôtres :

“ Jésus s'étant approché, leur parla, disant : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai confiées. Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.”

Il devait être touchant d'entendre ces paroles prophétiques du Sauveur, en présence de cette assemblée d'Apôtres, accourus de tous les points de la terre ! Quelle preuve plus authentique, plus imposante de la divinité de l'Église ! qui eut soupçonné ce spectacle, il y a dix-neuf siècles !

Après la lecture de l'Évangile, le Saint-Père, d'une voix magnifique, entonna le chant du *Veni Creator*.

A la suite de cette hymne le cérémonial prescrivait la fermeture des portes de la salle ; mais le Saint-Père donna l'ordre de laisser dans la salle tous les membres étrangers au Concile qui s'y trouvaient, et de laisser les portes ouvertes, afin que les fidèles accourus dans la basilique de Saint-Pierre ne fussent pas privés du spectacle de cette imposante cérémonie.

Les trois secrétaires du Concile s'avancèrent en ce moment jusqu'au pied du trône du Saint-Père, et Mgr. Fessler remit la Constitution de la Foi à Sa Sainteté, qui la remit à Mgr. Valenziani.

L'évêque de Fabriano monta aussitôt à l'ambon, et après avoir lu, d'une voix haute et intelligible, toute la Constitution, il adressa aux évêques cette demande :

“ *Reverendissimi Patres, placent ne Vobis Decreta et Canones, qui in hac Constitutione continentur ?* “ Révérendissimes Pères, les Décrets et Canons contenus dans cette Constitution vous plaisent-ils ? ”

Sur ce, on fit l'appel nominal et chaque évêque se levant à son tour, répondait *Placet*, car l'unanimité fut absolue.

Les scrutateurs et les pronotaires parcourant les stalles, recueillèrent les suffrages et, quand le vote fut terminé, précédés de Mgr. Fessler, ils portèrent au Saint-Père le résultat du scrutin.

Le Pape alors se levant, dans son autorité suprême sanctionna les Décrets, et prononça d'une voix solennelle la formule suivante :

“ *Decreta et Canones, qui in Constitutione modo lecta continentur, placuerunt omnibus Patribus, NEMINE DISSENTIENTE, Nosque, sacro approbante Concilio, illa et illos, ita ut lecta sunt definimus et apostolicâ auctoritate confirmamus* : c'est-à-dire, les Décrets et les Canons contenus dans la Constitution qui vient d'être lue, ont plu à tous les Pères SANS EXCEPTION, et Nous, le Saint Concile approuvant, Nous définissons et

„Nous approuvons par Notre autorité apostolique les uns et les autres, tels qu'ils ont été lus.”

Entraîné par son émotion, le Souverain-Pontife adressa en latin l'allocution dont nous donnons ici la traduction :

“ Vous voyez, Révérendissimes Pères, combien il est bon, combien il est doux de marcher avec unanimité dans la maison du Seigneur. Marchez toujours ainsi, et puisqu'en ce jour Notre Seigneur Jésus-Christ a donné sa paix à ses apôtres, Moi aussi, son Vicaire indigne, je vous donne la paix en son nom. La paix, vous le savez, bannit la crainte ; la paix, vous le savez, ferme les oreilles aux paroles insensées. Oh ! que telle paix vous accompagne donc tous les jours de votre vie, que cette paix soit votre consolation, que cette paix soit votre force dans la mort, que cette paix soit votre joie éternelle dans le ciel ! ”

Toute l'assemblée électrisée par ces paroles, se leva comme un seul homme et répondit, *Amen ! !*

Pie IX, d'une voix sonore et vibrante, entonna le *Te Deum*, et le chant de l'action de grâce alla se repercuter sous les voûtes et sous la coupole de la vaste basilique ; la foule émue se prosterna sous la dernière bénédiction du Pontife, qu'elle acclama au sortir de Saint Pierre, lorsqu'il traversa ses rangs serrés comme en triomphe pour rentrer au Vatican.

“ Quelle cérémonie, s'écrie M. Chantrel, quel spectacle ! quelle différence entre ces assemblées de l'Eglise où tout se fait en priant sous l'œil de Dieu, où tous les cœurs sont unis, avec ces assemblées tumultueuses de la politique, où chaque parti ne songe qu'à renverser l'autre, où l'on ne cherche si souvent que son propre intérêt, sous les apparences du bien public, et où l'on vote des lois, des constitutions qui ne durent que quelques jours ! Ici, voilà six cent soixante-sept vieillards qui s'agenouillent devant le Très-Saint Sacrement, qui prient, qui chantent les louanges de Dieu, et qui appelés à donner leur avis sur les propositions qui ont été soumises à leur examen et qu'ils ont étudiées des mois entiers, se trouvent tous d'accord pour affirmer que ces propositions sont l'expression de la vérité, qu'ils les croient vraies, qu'ils sont prêts à donner leur vie pour en attester la vérité. Et le Vicaire de Jésus-Christ, le représentant de Dieu sur la terre, celui à qui il a été dit que sa foi ne défailirait pas, à qui il a été ordonné de confirmer ses frères, le Pape prend la parole : en vertu de son autorité apostolique, il définit la vérité, il confirme les Canons et les décrets du Concile *Ad perpetuam rei memoriam*, et cette constitution qui ne s'appuiera sur aucune force matérielle, cette constitution sera valide jusqu'à la fin du monde ; rien ne pourra prévaloir contre elle, ni le glaive des tyrans, ni les subtilités des sophistes, ni les passions, ni les supplices, ni la mort.

“ Telles sont les œuvres de la sainte Eglise catholique : Ah ! l'on doit plaindre ceux qui n'en comprennent pas la grandeur et la divinité ! ”

Nos lecteurs liront plus loin la Constitution Dogmatique que l'*Echo* publie à part comme acte officiel du Concile.

Nous passons à l'histoire des Congrégations générales.

II.

Le mois d'avril en a compté neuf, interrompues par les solennités pascals et par la troisième Session.

Les premières du 4, 5, 6, 7, 8 et 12 avril ont été consacrées, comme nous le disions dans la dernière Chronique, à la révision de la Constitution dogmatique et au relevé des suffrages. Toutes ces opérations se sont terminées dans la quarante-sixième congrégation générale, le 19 Avril, où le président de l'assemblée a annoncé la mort de deux autres Pères du Concile, celle du cardinal Eustache Gonella, arrivée à Rome le 15 avril, et celle de Mgr. Raphaël Biale, évêque d'Astorga, arrivée le 12 du même mois à Florence, où le vénérable prélat avait été forcé de s'arrêter en retournant dans son diocèse.

Le cardinal Gonella était né à Turin, en 1811. Attaché de bonne heure à la prélature romaine, il avait rempli plusieurs emplois administratifs et diplomatiques, lorsqu'il fut nommé en 1866 évêque de Néocésarée, d'où il fut transféré aux sièges unis de Viterbe et de Toscanella. Il fut créé cardinal le 13 mars 1868. Ceux qui l'ont connu dans ses Nonciatures de Munich et de Bruxelles parlent avec éloges des talents qu'il déploya dans ces deux éminentes positions.

C'est le neuvième évêque et le troisième cardinal mort depuis l'ouverture du Concile.

La séance fut close par l'annonce de la troisième Session.

Jusqu'au 29 Avril il n'y eut point de Congrégation générale, mais c'est dans cet intervalle de temps que les évêques présentèrent à deux reprises différentes un *postulatum* pour l'introduction de la question de l'infaillibilité. Pour se rendre à ces demandes réitérées, le Saint Père revint sur sa première décision, et permit que le Concile ouvrit les discussions sur le XI et le XII chapitres de la *Constitution de l'Eglise*, où il est traité de la Primauté et de l'Infaillibilité du Successeur de Pierre.

Cette nouvelle fut annoncée par le cardinal de Angelis dans la quarante-septième Congrégation, qui annonça également qu'on distribuerait aux Pères, le cahier contenant l'analyse des Observations faites sur ces chapitres, par les évêques qui l'étudiaient depuis un mois : ce cahier n'a pas moins de 240 pages.

La discussion fut ensuite reprise sur la constitution révisée du *Petit Catéchisme*.

Elle continua pendant toute la durée de la quarante-huitième séance, le 30 avril, pour ne se terminer que le 3 mai dans la quarante-neuvième congrégation, par un vote général.

Dans ce vote, 56 Pères votèrent “ *non placet*,” 47 autres votèrent “ *Placet juxta modum*,” c’est-à-dire en demandant quelques corrections.

La majorité vota en faveur de l’adoption d’un seul catéchisme pour toute l’Eglise. Parmi les prélats qui n’ont pas voté pour cette mesure, on a remarqué particulièrement les évêques Hongrois et Allemands, qui désirent conserver le petit Catéchisme du vénérable Canisius, en usage dans leurs diocèses, et qui se rapproche assez du catéchisme de Bellarmin que l’on suit à Rome.

Ce chapitre sur le Catéchisme est fort court, il ne contient que six pages. Adopté, il consacrerait définitivement l’unité de l’enseignement religieux élémentaire, et produira l’avantage immense de présenter un résumé de doctrine complet et identique pour toute l’Eglise, sur le Symbole, de vulgariser l’instruction religieuse, d’empêcher l’erreur de se glisser à la faveur d’une interprétation arbitraire.

Au point de vue pratique, le clergé des paroisses rurales sera unanime à reconnaître l’utilité de cette unité de catéchisme. Combien d’enfants élevés aux champs, ne sont aptes qu’à recevoir le strict nécessaire ; que d’efforts pour faire pénétrer dans ces esprits incultes la science absolument requise pour la réception des sacrements, et cela dans le très-court espace de temps que ces enfants, de bonne heure appliqués au travail, peuvent donner aux leçons de l’école ou du catéchisme.

Une autre avantage, c’est que l’enfant changeant de village et de diocèse ne sera point obligé d’apprendre un texte nouveau qui ne contribue souvent qu’à obscurcir et brouiller ses idées. Il retrouvera partout la même lettre et à peu près la même explication, avec cet autre avantage encore de retrouver ces explications presque au même point où il avait été forcé de les interrompre.

La réforme que le Concile apporte en cette matière est donc précieuse, pour toutes ces considérations et mille autres plus importantes encore, que nous retrouverons sans doute dans le texte même des Décrets qui seront portés sur ce point, et dans lesquels nous aurons une nouvelle occasion d’admirer la sagesse de l’Eglise.

Deux générations s’écouleront à peine que, d’un bout à l’autre de l’univers, le nouveau catéchisme sera adopté et connu de tous. Le voyageur catholique ne sera plus étranger sur aucun point du globe ; partout il retrouvera désormais la même exposition de la Foi, de la loi et du sacrifice catholiques ; la foi de sa mère, la loi de ses pères et le sacrifice auquel il a lui-même participé pour la première fois, le jour heureux de sa première communion, dans l’église où il avait été baptisé, dans la patrie qui l’a vu naître.

L. G.

Constitution Dogmatique sur la Foi Catholique (*)

PIE, EVEQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

LE SACRE CONCILE APPROUVANT AD PERPETUAM REI MEMORIAM. (†)

Le Fils de Dieu et le rédempteur du genre humain, Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur le point de retourner à son Père céleste, promet d'être avec son Eglise militante sur la terre tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. C'est pourquoi, en aucun temps, il n'a jamais cessé d'être à côté de son épouse bien-aimée, de l'assister dans son enseignement, de bénir ses œuvres, et de la secourir dans ses périls. Or, cette Providence salutaire, qui a constamment éclaté par beaucoup d'autres bienfaits innombrables, s'est manifestée principalement par les fruits abondants que l'univers chrétien a retirés des Conciles, notamment du Concile de Trente, bien qu'il ait été célébré en des temps mauvais. En effet, grâce à eux, on a vu les dogmes très-saints de la religion définis avec plus de précision et exposés avec plus de développements, les erreurs condamnées et arrêtées, la discipline ecclésiastique rétablie et raffermie avec plus de vigueur, le clergé excité à l'amour de la science et de la piété, des collèges établis pour préparer les adolescents à la sainte milice, enfin les mœurs du peuple chrétien restaurées par un enseignement plus attentif des fidèles, et par un plus fréquent usage des sacrements. En outre, on a vu, grâce aux Conciles, la communion rendue plus étroite entre les membres et la tête visible du corps mystique de Jésus-Christ, qui en recevait une plus grande vigueur; les familles religieuses se multiplier ainsi que les autres institutions de la piété chrétienne; et se maintenir constamment le zèle poussé jusqu'à l'effusion du sang, pour propager au loin dans tout l'univers le règne de Jésus-Christ.

Toutefois, en rappelant dans la joie de notre âme ces bienfaits et d'autres encore, que la divine Providence a accordés à l'Eglise, surtout par le dernier Concile, nous ne pouvons retenir l'expression de notre grande douleur à cause des maux très-graves survenus principalement parce que, chez un grand nombre, on a méprisé l'autorité de ce saint Synode et négligé ses sages décrets.

(*) *L'Echo du Cabinet de Lecture*, ayant donné plus de place qu'aucune autre Revue Canadienne aux affaires du Concile, veut compléter son œuvre et remplir son programme en reproduisant les actes officiels de la grande assemblée.

(†) Traduction empruntée à la *Revue du Monde Catholique*.

En effet, personne n'ignore qu'après avoir rejeté le divin magistère de l'Église, et les choses de la religion étant laissées ainsi au jugement de chacun, les hérésies proscrites par les Pères de Trente, se sont divisées peu à peu en sectes multiples séparées et se combattant entre elles, de telle sorte qu'un grand nombre ont perdu toute foi en Jésus-Christ. Elles en sont venues à ne plus tenir pour divine la sainte Bible elle-même, qu'elles affirmaient autrefois être la source unique et le seul juge de la doctrine chrétienne, et même l'assimiler aux fables mythiques.

C'est alors qu'a pris naissance et que s'est répandue au loin dans le monde cette doctrine du rationalisme qui, s'attaquant par tous moyens à la religion chrétienne parce qu'elle est une institution surnaturelle, s'efforce avec une grande ardeur d'établir le règne de ce qu'on appelle la raison pure et la nature, après avoir arraché le Christ, notre seul Seigneur et Sauveur, de l'âme humaine, de la vie et des mœurs des peuples. Or, après qu'on eut ainsi délaissé et rejeté la religion chrétienne, après qu'on eut nié Dieu et son Christ, l'esprit d'un grand nombre s'est jeté dans l'abîme du panthéisme, du matérialisme et de l'athéisme, à ce point que, niant la nature rationnelle elle-même et toute règle du droit et du juste, ils s'efforcent de détruire les premiers fondements de la société humaine.

Il est donc arrivé que cette impiété, s'étant accrue de toutes parts, plusieurs des fils de l'Église catholique eux-mêmes s'écartaient du chemin de la vraie piété, et qu'en eux le sens catholique s'était amoindri par l'amoindrissement insensible des vérités. Car, entraînés par les diverses doctrines étrangères, et confondant malicieusement la nature et la grâce, la science humaine et la foi divine, ils s'efforcent de détourner de leur sens propre les dogmes que tient et enseigne la Sainte Église notre mère, et de mettre en péril l'intégrité et la sincérité de la foi.

Au spectacle de toutes ces calamités, comment se pourrait-il faire que l'Église ne fût émue jusqu'au fond de ses entrailles ? Car, de même que Dieu veut le salut de tous les hommes, et qu'ils arrivent à la connaissance de la vérité, de même que Jésus-Christ est venu afin de sauver ce qui était perdu et de rassembler dans l'unité les fils de Dieu qui étaient dispersés ; de même l'Église, établie par Dieu, mère et maîtresse des peuples, sait qu'elle se doit à tous, et elle est toujours disposée et préparée à relever ceux qui sont tombés, à soutenir les défaillants, à embrasser ceux qui reviennent à elle, à confirmer les bons et à les pousser vers la perfection. C'est pourquoi elle ne peut s'abstenir en aucun temps d'attester et de prêcher la vérité de Dieu qui guérit toutes choses ; car elle n'ignore pas qu'il lui a été dit : Mon esprit qui est en toi et mes paroles que j'ai posées sur tes lèvres, ne s'éloigneront jamais de tes lèvres, maintenant et pour l'éternité (1).

C'est pourquoi, nous attachant aux traces de nos prédécesseurs, et selon le devoir de notre charge apostolique, nous n'avons jamais cessé d'enseigner et de défendre la vérité catholique et de réprouver les doctrines perverses. Mais à présent, au milieu des évêques du monde entier siégeant avec nous et jugeant, réunis dans le Saint-Esprit par notre autorité en ce saint Synode, et appuyés sur la parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition telle que nous l'avons reçue, saintement conservée et fidèlement exposée par l'Église catholique, nous avons résolu de professer et de déclarer du

(1) Is. LIX, 21.

haut de cette chaire de Pierre, en face de tous, la doctrine salutaire de Jésus-Christ en proscrivant et condamnant des erreurs contraires, au nom de l'autorité qui nous a été confiée par Dieu.

I.

DE DIEU, CRÉATEUR DE TOUTES CHOSES.

La sainte Eglise catholique, apostolique, romaine, croit et confesse qu'il y a un Dieu vrai et vivant, Créateur et Seigneur du ciel et de la terre, tout-puissant, éternel, immense, incompréhensible, infini par l'intelligence et la volonté, et par toute perfection ; qui, étant une substance spirituelle unique, absolument simple et immuable, doit être prêché comme réellement et par essence distinct du monde, très-heureux en soi et de soi, et indiciblement élevé au-dessus de tout ce qui est et peut se concevoir en dehors de lui.

Ce seul vrai Dieu, par sa bonté et sa vertu toute-puissante, non pas pour augmenter son bonheur ou l'acquérir, mais pour manifester sa perfection par les biens qu'il distribue aux créatures, et par sa volonté pleinement libre, a créé de rien, dès le commencement du temps, l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, l'angélique et la mondaine, et ensuite la créature humaine formée, comme étant pour ainsi dire commune, d'un esprit et d'un corps (1).

Or, Dieu protège et gouverne par sa providence tout ce qu'il a créé, atteignant avec force le monde, d'un bout à l'autre et disposant toutes choses avec suavité (2), car toutes choses sont nues et ouvertes devant ses yeux (3), et même ce qui doit arriver par l'action libre des créatures.

II.

DE LA RÉVÉLATION.

La même sainte Eglise notre mère tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées ; car les choses de Dieu invisibles, sont devenues visibles depuis la création du monde, par les choses créées qui les manifestent à l'intelligence (4). Cependant il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu de se révéler lui-même à nous et de nous révéler les décrets de sa volonté par une autre voie, qui est la voie surnaturelle, selon ce que dit l'Apôtre : Dieu, qui a parlé à nos pères par les prophètes de plusieurs manières, nous a parlé en ces derniers temps et de nos jours par son Fils (5).

C'est à cette révélation divine que tous les hommes doivent de pouvoir, même dans l'état présent du genre humain, promptement connaître, d'une absolue certitude et sans aucun mélange d'erreur, celles des choses divines

(1) Concile de Latran IV, c. 1 *Firmiter*.

(2) Sagesse, VIII, 1.

(3) Hebr. IV, 13]

(4) Rom, I, 20.

(5) Hebr, I, 1-2.

qui ne sont pas de soi inaccessibles à la raison humaine. La révélation ne doit pas cependant être dite absolument nécessaire pour cette cause ; mais parce que Dieu, dans sa bonté infinie, a ordonné l'homme pour une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour participer aux biens divins qui surpassent absolument l'intelligence de l'homme, car l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son cœur n'a pu s'élever à comprendre ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment (1).

Or, cette révélation surnaturelle, selon la foi de l'Eglise universelle qui a été proclamée par le saint Concile de Trente, est contenue dans les livres écrits et dans les traditions non écrites qui, reçues de la bouche de Jésus-Christ même par les apôtres, ou transmises comme par les mains des apôtres sous l'inspiration du Saint-Esprit, sont venues jusqu'à nous (2). Et ces livres de l'Ancien et du Nouveau Testament doivent être tenus pour saints et canoniques en entier dans toutes leurs parties, tels qu'ils sont énumérés dans le décret du Concile de Trente et qu'ils se trouvent dans la vieille édition latine de la Vulgate. Ces livres, l'Eglise les tient pour saints et canoniques, non point parce que, composés par la seule habileté humaine, ils ont été ensuite approuvés par l'autorité de l'Eglise, non-seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans erreur, mais parce que, écrits sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ils ont Dieu pour auteur et ont été livrés comme tels à l'Eglise elle-même.

Mais parce que quelques hommes jugent mal ce que le saint Concile de Trente a décrété salutairement touchant l'interprétation de la divine Ecriture, afin de maîtriser les esprits en révolte, Nous, renouvelant le même décret, nous déclarons que l'esprit de ce décret est que sur les choses de la foi et des mœurs qui concernent l'édifice de la doctrine chrétienne, il faut tenir pour le vrai sens de la sainte Ecriture celui qu'a toujours tenu et que tient notre mère l'Eglise, à qui il appartient de déterminer le vrai sens et l'interprétation des saintes Ecritures ; en sorte qu'il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture contrairement à ce sens, ou même contrairement au sentiment unanime des Pères.

CHAPITRE II.

DE LA FOI.

Puisque l'homme dépend tout entier de Dieu comme de son Créateur et Seigneur, puisque la raison créée est absolument soumise à la vérité incréée, nous sommes tenus de fournir à Dieu, par la foi, l'hommage complet de notre intelligence et de notre volonté. Or cette foi, qui est le commencement du salut de l'homme, l'Eglise catholique professe que c'est une vertu surnaturelle, par laquelle, avec l'inspiration de la grâce de Dieu, nous croyons vraies les choses qu'il nous a révélées, non pas à cause de la vérité intrinsèque des choses, perçue par les lumières de la raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même, qui nous les révèle et qui ne peut ni être trompé ni tromper. Car la foi, selon le témoignage de l'Apôtre,

(1) I Cor. II, 9.

(2) Concile de Trente, session IV. Décr. du Can. Script.

c'est la substance des choses qui font l'objet de l'espérance, la raison des choses qui ne paraissent pas (1).

Néanmoins, afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir les faits divins et surtout les miracles et les prophéties, lesquels en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très-certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les prophètes, et surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat, pour cela qu'il est dit des apôtres : " Pour eux, s'en étant allés, ils prêchèrent partout avec la coopération du Seigneur, qui confirmait leur parole par les miracles qui suivaient (2)." Et encore : " Nous avons une parole prophétique certaine, à laquelle vous faites bien de prendre garde comme à une lumière qui luit dans un endroit ténébreux (3)."

Car, bien que l'assentiment de la foi ne soit pas un aveugle mouvement de l'esprit, personne cependant ne peut adhérer à la révélation évangélique, comme il le faut pour obtenir le salut, sans une illumination et une inspiration de l'Esprit-Saint qui donne à tous la suavité du consentement et de la croyance à la vérité (4). C'est pourquoi la foi en elle-même, alors même qu'elle n'opère pas par la charité, est un don de Dieu, et son acte est une œuvre qui se rapporte au salut, acte par lequel l'homme offre à Dieu lui-même une libre obéissance, en concourant et en coopérant à sa grâce à laquelle il pourrait résister.

Or, on doit croire d'une foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans les saintes Ecritures et dans la tradition, et tout ce qui est proposé par l'Eglise comme vérité divinement révélée, soit en vertu d'un jugement solennel, soit dans l'exercice de son magistère ordinaire et universel.

Mais parce qu'il est impossible sans la foi de plaire à Dieu et d'entrer en partage avec ses enfants, personne ne se trouve justifié sans elle, et ne parvient à la vie éternelle s'il n'y a persévéré jusqu'à la fin. Et pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Eglise et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car à l'Eglise catholique seule appartiennent ces caractères si nombreux et si admirables établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Bien plus, l'Eglise par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine.

Et par là, comme un signe dressé au milieu des nations (5), elle attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et elle apprend à ses enfants que la foi qu'ils professent repose sur un très-solide fondement.

A ce témoignage, s'ajoute le secours efficace de la vertu d'en haut. Car

(1) Hebr. xi, 1.

(2) Marc. xvi, 20.

(3) II Petr. i, 19.

(4) Syn. Arous. n. can. 7.

(5) Is. xi, 12.

le Seigneur très-miséricordieux excite et aide par sa grâce les errants, afin qu'ils puissent arriver à la connaissance de la vérité, et ceux qu'il a tirés des ténèbres à son admirable lumière, il les confirme par sa grâce, qui ne manque que lorsqu'on y manque, afin qu'ils demeurent dans cette même lumière. Ainsi toute autre est la condition de ceux qui ont adhéré à la vérité catholique par le don divin de la foi, et de ceux qui, conduits par les opinions humaines, suivent une fausse religion ; car ceux qui ont embrassé la foi sous le gouvernement de l'Eglise ne peuvent jamais avoir aucun juste motif de l'abandonner, et de révoquer en doute cette foi. C'est pourquoi, rendant grâce à Dieu le Père, qui nous a fait dignes de participer au sort des saints dans la lumière, ne négligeons pas un si grand avantage ; mais plutôt, les yeux attachés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, gardons le témoignage inébranlable de notre espérance.

CHAPITRE IV.

DE LA FOI ET DE LA RAISON.

L'Eglise catholique a toujours tenu aussi et tient d'un consentement perpétuel qu'il existe un ordre double de connaissance, distinct non-seulement en principe, mais dans son objet : en principe, parce que dans l'un nous connaissons par la raison naturelle, dans l'autre par la foi divine ; objectivement, parce qu'en dehors des choses auxquelles la raison naturelle peut atteindre, il y a des mystères cachés en Dieu proposés à notre croyance, que nous ne pouvons connaître que par la révélation divine. C'est pourquoi l'Apôtre, qui atteste que Dieu est connu aux nations par les choses créées, dit cependant, à propos de la grâce et de la vérité qui a été faite par Jésus-Christ (1) : Nous parlons de la sagesse de Dieu en mystère, sagesse cachée que Dieu a prédestinée pour notre gloire avant les siècles, qu'aucun des princes de ce siècle n'a connue ; mais Dieu nous l'a révélée par son Esprit : car l'Esprit scrute toutes choses, même les profondeurs de Dieu (2). Et le fils unique lui-même rend témoignage au Père, de ce qu'il a caché ces choses aux sages et aux prudents et les a révélées aux petits (3).

Lorsque la raison, de son côté, éclairée par la foi, cherche soigneusement, pieusement et prudemment, elle trouve, par le don de Dieu, quelque intelligence très-fructueuse des mystères, tant par l'analogie des choses qu'elle connaît naturellement que par le rapport des mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme, sans toutefois être jamais apte à les percevoir comme les vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins surpassent tellement par leur nature l'intellect créé, que, bien que transmise par la révélation et reçus par la foi, ils demeurent encore couverts du voile de la foi elle-même, enveloppés comme dans un nuage, tant que nous voyageons en étrangers dans cette vie mortelle, hors de Dieu ; car nous marchons guidés par la foi et non par la vue (4).

Mais quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir

(1) Jean. i, 17.

(2) Cor. ii, 7-9.

(3) Math. xi, 25.

(4) II Cor. v, 7.

de véritable désaccord entre la foi et la raison ; car c'est le même Dieu qui révèle les mystères et communique la foi, qui a répandu dans l'esprit humain la lumière de la raison, et Dieu ne peut se nier lui-même, ni le vrai contredire jamais au vrai. Cette apparence imaginaire de contradiction vient principalement ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés suivant l'esprit de l'Eglise, ou de ce que les erreurs des opinions sont prises pour les jugements de la raison. Nous déclarons donc toute proposition contraire à une vérité attestée par la foi, absolument fausse (1). Or, l'Eglise qui a reçu, avec la mission apostolique d'enseigner, le mandat de garder le dépôt de la foi, tient aussi de Dieu le droit et la charge de proscrire la fausse science, afin que nul ne soit trompé par la philosophie et la vaine sophistique (2). C'est pourquoi tous les chrétiens fidèles non-seulement ne doivent pas défendre comme des conclusions certaines de la science, les opinions qu'on sait être contraires à la doctrine de la foi, surtout lorsqu'elles ont été réprochées par l'Eglise ; mais encore ils sont tenus de les tenir bien plutôt pour des erreurs qui se couvrent de l'apparence trompeuse de la vérité.

Et non-seulement la foi et la raison ne peuvent jamais être en désaccord, mais elles se prêtent un mutuel secours ; la droite raison démontre les fondements de la foi, et éclairée par sa lumière, développe la science des choses divines ; la foi délivre et prémunit la raison des erreurs, et l'enrichit d'une connaissance multipliée. Bien loin donc que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et des sciences humaines, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes ; bien plus, elle reconnaît que les sciences et les arts venus de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement, doivent de même conduire à Dieu, avec l'aide de sa grâce ; et elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière ; mais tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine, en admettant des erreurs ou en dépassant leurs limites respectives pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi.

Car la doctrine de la foi que Dieu a révélée n'a pas été présentée aux hommes comme une invention philosophique qu'ils auraient à perfectionner, mais elle a été transmise comme un dépôt divin à l'Epouse du Christ pour être fidèlement gardée et infailliblement enseignée. Aussi doit-on toujours retenir le sens des dogmes sacrés que la sainte mère l'Eglise a déterminé une fois pour toutes, et ne jamais s'en écarter, sous prétexte et au nom d'une compréhension plus haute de ces dogmes.

Croisse donc et se multiplie abondamment, dans chacun comme dans tous, chez tout homme aussi bien que dans toute l'Eglise, durant le cours des âges et des siècles, l'intelligence, la science et la sagesse ; mais seulement dans sa ligne, c'est-à-dire de telle sorte que le dogme, le sens, la pensée, restent toujours les mêmes (3).

(1) Concile de Latran, V, Bulle *Apostolici regiminis*.

(2) Coloss. II, 8.

(3) Vincent de Lérins, *Common.*, II, 28.

CANONS

I.

DU CRÉATEUR DE TOUTES CHOSES.

1. Si quelqu'un nie un seul vrai Dieu créateur et maître des choses visibles et invisibles ; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un ne rougit pas d'affirmer qu'en dehors de la matière il n'y a rien ; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit qu'il n'y a qu'une seule et même substance ou essence de Dieu et de toutes choses ; qu'il soit anathème.

4. Si quelqu'un dit que les choses finies, soit corporelles, soit spirituelles, ou du moins les spirituelles, sont émanées de la substance divine :

Ou que la divine essence par la manifestation ou l'évolution d'elle-même devient toutes choses ;

Ou enfin que Dieu est l'Être universel et indéfini qui, en se déterminant lui-même, constitue l'universalité des choses en genres, espèces et individus ; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un ne confesse pas que le monde et que toutes les choses qui y sont contenues, soit spirituelles, soit matérielles, ont été, quant à toute leur substance, produites du néant par Dieu ;

Ou dit que Dieu a créé, non par sa volonté libre de toute nécessité, mais aussi nécessairement que nécessairement il s'aime lui-même ;

Ou nie que le monde ait été fait pour la gloire de Dieu ; qu'il soit anathème.

II.

DE LA RÉVÉLATION.

1. Si quelqu'un dit que le Dieu unique et véritable, notre Créateur et maître, ne peut pas être connu avec certitude, par la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des choses qui ont été créées ; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un dit qu'il ne peut pas se faire, ou qu'il ne convient pas que l'homme soit instruit par la révélation divine de Dieu et du culte qui doit lui être rendu ; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit que l'homme ne peut pas être divinement élevé à une connaissance et à une perfection qui dépasse sa nature, mais qu'il peut et doit arriver de lui-même à la possession de toute vérité et de tout bien par un progrès continu ; qu'il soit anathème.

4. Si quelqu'un ne reçoit pas dans leur intégrité, avec toutes leurs parties, comme sacrés et canoniques, les livres de l'Écriture, comme le saint Concile de Trente les a énumérés, ou nie qu'ils soient divinement inspirés ; qu'il soit anathème.

III.

DE LA FOI.

1. Si quelqu'un dit que la raison humaine est indépendante, de telle sorte que la foi ne peut pas lui être commandée par Dieu ; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un dit que la foi divine ne se distingue pas de la science naturelle de Dieu et des choses morales, et que par conséquent il n'est pas requis pour la foi divine, que la vérité révélée soit crue à cause de l'autorité de Dieu, qui en a fait la révélation ; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut devenir croyable par des signes extérieurs, et que par conséquent les hommes ne doivent être amenés à la foi que par la seule expérience intérieure de chacun d'eux, ou par l'inspiration privée ; qu'il soit anathème.

4. Si quelqu'un dit qu'il ne peut y avoir de miracle, et, par conséquent, que tous les récits de miracles, même ceux que contient l'Écriture sacrée, doivent être relégués parmi les fables ou les mythes ; ou que les miracles ne peuvent jamais être connus avec certitude et que l'origine divine de la religion chrétienne n'est pas valablement prouvée par eux ; qu'il soit anathème.

5. Si quelqu'un dit que l'assentiment de la foi chrétienne n'est pas libre, mais qu'il est produit nécessairement par les arguments de la raison humaine ; ou que la grâce de Dieu n'est nécessaire que pour la foi vivante qui opère par la charité ; qu'il soit anathème.

6. Si quelqu'un dit que les fidèles et ceux qui ne sont pas encore parvenus à la foi seule véritable sont dans une même situation, de telle sorte que les catholiques peuvent avoir de justes motifs de mettre en doute la foi qu'ils ont reçue sous le magistère de l'Église, en suspendant leur assentiment jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la démonstration scientifique de la crédibilité et de la vérité de leur foi ; qu'il soit anathème.

IV.

DE LA FOI ET DE LA RAISON.

1. Si quelqu'un dit que dans la révélation divine il n'y a aucun mystère promptement dit, mais que tous les dogmes de la foi peuvent être compris et démontrés par la raison convenablement cultivée au moyen des principes naturels ; qu'il soit anathème.

2. Si quelqu'un dit que les sciences humaines doivent être traitées avec une telle liberté que l'on puisse tenir pour vraies leurs assertions, quand même elles seraient contraires à la doctrine révélée ou que l'Église ne les peut proscrire ; qu'il soit anathème.

3. Si quelqu'un dit qu'il peut se faire qu'on doive quelquefois, selon le progrès des sciences, donner aux dogmes proposés par l'Église un autre sens que celui qu'a entendu et qu'entend l'Église ; qu'il soit anathème.

C'est pourquoi, remplissant le devoir de notre suprême charge pastorale, Nous conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, et par l'autorité de ce même Dieu, notre Sauveur, Nous ordonnons à tous les fidèles du Christ, et surtout à ceux qui sont à leur tête ou qui sont chargés de la mission d'enseigner, qu'ils apportent tout leur zèle et tous leurs soins à écarter et à éliminer ces erreurs de la sainte Église, et à propager la très-pure lumière de la foi.

Mais, parce que ce n'est pas assez d'éviter le péché d'hérésie, si on ne fuit aussi diligemment les erreurs qui s'en rapprochent plus ou moins, nous avertissons tous les chrétiens qu'ils ont le devoir d'observer les Constitutions et les décrets par lesquels le Saint-Siège a proscrit et condamné les opinions perverses de ce genre, qui ne sont pas énumérées ici tout au long.

Constitutio Dogmatica de fide Catholica.

PIUS EPISCOPUS

SERVUS SERVORUM DEI

SACRO APPROBANTE CONCILIO, AD PERPETUAM REI MEMORIAM.*

Dei Filius et generis humani redemptor Dominus Noster Jesus Christus, ad Patrem celestem rediturus, cura Ecclesia sua in terris militante, omnibus diebus usque ad consummationem sæculi futurum se esse promisit. Quare dilectæ sponsæ præsto esse, adsistere docenti, operanti benedicere, periclitanti opem ferre, nullo unquam tempore destitit. Hæc vero salutaris ejus providentiâ, cum ex aliis beneficiis numeris continenter apparuit, tum iis manifestissime comperta est fructibus, qui orbi christiano e Conciliis œcumenicis ac nominatim e Tridentino, iniquis licet temporibus celebrato, amplissimi provenerunt. Hinc enim sanctissima religionis dogmata pressius definita uberiusque exposita, errores damnati atque cohibiti; hinc ecclesiastica disciplina restituta firmissime sancita, promotum qui orbi in Clero scientiæ et pietatis studium, parata adolescentibus ad sacram militiam educandis collegia, Christiani denique populi mores, et accuratius fidelium eruditione, et frequentiore sacramentorum usu instaurati. Hinc præterea arctior membrorum cum visibili Capite communio, universoque corpori Christi mystico additus vigor; hinc religiosæ multiplicatæ familiæ, aliæque Christianæ pietatis instituta; hinc ille etiam assiduus et usque ad sanguinis effusionem constans ardor in Christi regno late per orbem propagando.

Verumtamen hæc aliaque insignia emolumenta, quæ per ultimam maxime œcumenicam Synodum divina clementia Ecclesiæ largita est, dum grato, quo par est, animo recolimus, acerbum compescere haud possumus dolorem ob mala gravissima inde potissimum orta, quod ejusdem sacrosanctæ Synodi apud permultos vel auctoritas contempta, vel sapientissima neglecta fuere decreta.

Nemo enim ignorat, hæreses, quas Tridentini Patres proscripserunt, dum, rejecto divino Ecclesiæ magisterio, res ad religionem spectantes privati cujusvis judicio permitterentur, in sectas paulatim dissolutas esse multiples, quibus inter se dissentientibus et concertantibus, omnis tandem in Christum fides apud non paucos labefactata est. Itaque ipsa sacra Biblia, quæ antea Christianæ doctrinæ unicus fons et iudex asserebantur, jam non pro divinis haberi, imo mythicis commentis accenseri cœperunt.

Tum nata est et late nimis per orbem vagata illa rationalismi seu naturalismi doctrina, quæ religioni Christianæ utpote supernaturali instituto per omnia adversus, summo studio molitur, ut Christo, qui solus Dominus et Salvator noster est, a mentibus humanis, a vita et moribus populorum excluso, meræ quod vocant rationis vel nature regnum stabiliantur. Relicta autem projectaque Christiana religione, negato vero Deo et Christo ejus, prolapsa tandem est multorum mens in pantheismi, materialismi, atheismi barathrum, ut jam ipsam rationalem naturam, omnemque justæ rectique normam negantes, ima humanæ societatis fundamenta diruere conitantur.

Hæc porro impietate circumquaque grassante, infeliciter contigit, ut plures etiam e catholicæ Ecclesiæ filiis a via veræ pietatis aberrarent, in iisque, diminutis paulatim veritatibus, sensus catholicus attenuaretur. Variis enim ac peregrinis doctrinis abducti, naturam et gratiam, scientiam humanam et fidem divinam perperam commiscentes, genuinum sensum dogmatum, quem tenet ac docet sancta mater Ecclesia, depravare, integritatemque et sinceritatem fidei in periculum adducere comperiuntur.

Quibus omnibus perspectis, fieri qui potest, ut non commoveantur intima Ecclesiæ viscera? Quemadmodum enim Deus vult omnes homines salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire; quemadmodum Christus venit, ut salvum faceret quod perierat, et filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum; ita Ecclesia, a Deo populorum mater et magistra constituta, omnibus debitorum se novit, ac lapsos erigere, labantes sustinere, revertentes amplecti, confirmare bonos et ad meliora provehere parata semper et intenta est. Quapropter nullo tempore a Dei veritate, quæ sanat omnia, testanda et prædicanda quiescere potest, sibi dictum esse non ignorans: Spiritus meus, qui est in te, et verba mea, quæ posui in ore tuo, non recedent de ore tuo amodo et usque in sempiternum.

Nos itaque, inherentes prædecessorum nostrorum vestigiis, pro supremo nostro Apostolico munere veritatem catholicam docere ac tueri, perversasque doctrinas reprobare nunquam intermisimus. Nunc autem sedentibus Nobiscum et judicantibus universi orbis Episcopis, in hæc œcumenicam Synodum auctoritate nostra in Spiritu sancto congregatis,

* cette constitution dogmatique a été promulguée le 24 Avril, 1870.

innixi Dei verbo scripto et tradito, prout ab Ecclesia catholica sancte custoditum et genuine expositum accepimus, ex hac Petri Cathedra in conspectu omnium salutarem Christi doctrinam profiteri et declarare constituimus, adversis erroribus potestate nobis a Deo tradita proscriptis atque damnatis.

CAPUT I

DE DEO RERUM OMNIUM CREATORE.

Sancta Catholica Apostolica Romana Ecclesia credit et confitetur, unum esse Deum, verum et vivum, creatorem ac dominum cœli et terræ, omnipotentem, æternum, immensum, incomprehensibilem, intellectu ac voluntate omnique perfectione infinitum; qui cum sit una singularis, simplex omnino et incommutabilis substantia spiritualis, prædicandus est re et essentia a mundo distinctus, in se et ex se beatissimus, et super omnia, quæ præter ipsam sunt et concipi posunt, ineffabiliter excelsus.

Hic solus verus Deus bonitate sua et omnipotenti virtute non ad augendam suam beatitudinem, nec ad acquirendam, sed ad manifestandam perfectionem suam per bona, quæ creaturis impertitur, liberrimo consilio simul ab initio temporis, utramque de nihilo condidit creaturam, spiritualem et corporalem, angelicam videlicet et mundanam, ac deinde humanam quasi communem ex spiritu et corpore constitutam.

Universa vero, quæ condidit, Deus providentia sua tuetur atque gubernat, attingens a fine usque ad finem forlitter, et disponens omnia suaviter. Omnia enim nuda et aperta sunt oculis ejus, ea etiam, quæ libera creaturarum actione futura sunt.

CAPUT II.

DE REVELATIONE.

Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet, Deum, rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine e rebus creatis certo cognosci posse; invisibilia enim ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt intellecta, conspiciuntur: attamen placuisse ejus sapientiæ et bonitati, alia, eaque supernaturali via se ipsum ac æterna voluntatis suæ decreta humano generi revelare, dicente Apostolo: Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime, diebus istis locutus est nobis in Filio.

Huic divinæ revelationi tribuendum quidem est, ut ea, quæ in rebus divinis humanæ rationi per se impervia non sunt, in præsentis quoque generis humani conditione ab omnibus expedite, firma certitudine et nullo admixto errore, cognosci possint. Non hac tamen de causa revelatio absolute necessaria dicenda est, sed quia Deus ex infinita bonitate sua ordinavit hominem ad finem supernaturalem, ad participanda scilicet bona divina, quæ humanæ mentis intelligentiam omnino superant; siquidem oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum.

Hæc porro supernaturalis revelatio, secundum universalis Ecclesiæ fidem, a sancta Tridentina Synodo declaratam, continetur in libris scriptis et sine scripto traditionibus, quæ ipsius Christi ore ab Apostolis, Spiritu sancto dictante, quasi per manus traditæ, ad nos usque pervenerunt. Qui quidem veteris et novi Testamenti libri integri cum omnibus suis partibus, prout in ejusdem Concilii decreto recensentur, et in veteri vulgata latina editione habentur, pro sacris et canonicis suscipiendi sunt. Eos vero Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola humana industria concinnati, sua deinde auctoritate sint approbati; nec ideo duntaxat, quod revelationem sine errore contineant; sed propterea quod, Spiritu sancto inspirante, conscripti Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt.

Quoniam vero, quæ sancta Tridentina Synodus de interpretatione divinæ Scripturæ ad coercenda petulantia ingenia salubriter decrevit, a quibusdam hominibus prave exponuntur, nos, idem decretum renovantes, hanc illius mentem esse declaramus, ut in rebus fidei et morum, ad ædificationem doctrinæ Christianæ pertinentium, is pro vero sensu sacræ Scripturæ habendus sit, quem tenuit ac tenet sancta mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu et interpretatione Scripturarum Sanctarum; atque ideo nemini licere contra hunc sensum, aut etiam contra unanimem consensum Patrum, ipsam Scripturam sacram interpretari.

CAPUT III.

DE FIDE.

Quum homo a Deo tanquam creatore et domino suo totus dependeat, et ratio creata increata Veritati penitus subjecta sit, plenum revelanti Deo intellectus et voluntatis obsequium fide præstare tenemur. Hanc vero fidem, quæ humanæ salutis initium est, Ecclesia catholica profitetur virtutem esse supernaturalem qua, Dei aspirante et adjuvante gratia,

ab eo revelata vera esse credimus non propter intrinsecam rerum veritatem naturali rationis lumine perspectam, sed propter auctoritatem ipsius Dei revelantis, qui nec falli nec fallere potest. Est enim fides, testante Apostolo, sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.

Ut nihilominus fidei nostræ obsequium rationi consentaneum esset, voluit Deus cum internis Spiritus sancti auxiliis, externa jungi revelationis suæ argumenta, facta scilicet divina, atque imprimis miracula et prophetias, quæ cum Dei omnipotentiam et infinitam scientiam luculenter commonstrent, divinæ revelationis signa sunt certissima et omnium intelligentiæ accommodata. Quare tum Moyses et Prophætæ, tum ipse maxime Christus Domini multa et manifestissima miracula et prophetias ediderunt; et de Apostolis legimus: Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, et sermonem confirmante, sequentibus signis. Et rursum scriptum est: Habemus firmiorem propheticum sermonem, cui bene facitis attendentes quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco.

Licet autem fidei assensus nequaquam sit motus animi cæcus: nemo tamen evangelicæ prædicationi consentire potest, sicut oportet ad salutem consequendam, absque illuminatione et inspiratione Spiritus Sancti, qui dat omnibus suavitatem in consentiendo et credendo veritati. Quare fides ipsa in se, etiamsi per charitatem non operetur, donum Dei est, et actus ejus est opus ad salutem pertinens, quo homo liberam præstat ipsi Deo obedientiam, gratiæ ejus, cui resistere posset, consentiendo et cooperando.

Porro fide divina et catholica ea omnia credenda sunt, quæ in verbo Dei scripto vel tradito continentur, et ab Ecclesia sive solemnè iudicio sive ordinario et universali magisterio tamquam divinitus revelata credenda proponuntur.

Quoniam vero sine fide impossibile est placere Deo, et ad filiorum ejus consortium pervenire; ideo nemini unquam sine illa contigit justificatio, nec ullus, nisi in ea perseveraverit usque in finem, vitam æternam assequetur. Ut autem officio veram fidem amplectendi, in eaque constanter perseverandi satisfacere possemus, Deus per Filium suum unigenitum Ecclesiam instituit, suæque institutionis manifestis notis instruxit, ut ea tamquam custos et magistra verbi revelati ab omnibus posset agnosci. Ad solam enim catholicam Ecclesiam ea pertinent omnia, quæ ad evidentem fidei Christianæ credibilitatem tam multa et tam mira divinitus sunt disposita. Quin etiam Ecclesia per se ipsa, ob suam nempe admirabilem propagationem, eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus bonis fecunditatem, ob catholicam unitatem, invictamque stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis et divinæ suæ legationis testimonium irrefragabile.

Quo fit, ut ipsa veluti signum levatum in nationes, et ad se invitet qui nondum crediderunt, et filios suos certiores faciat, firmissimo niti fundamento fidem, quam profitentur. Cui quidem testimonio efficax subsidium accedit ex superna virtute. Etenim benignissimus Dominus et errantes gratia sua excitat atque adjuvat, ut ad agnitionem veritatis venire possint; et eos, quos de tenebris transtulit in admirabile lumen suum, in hoc eodem lumine ut perseverent, gratia sua confirmat, non deserens, nisi deseratur. Quocirca minime par est conditio eorum, qui per cæleste fidei donum catholica veritati adhæserunt, atque eorum, qui ducti opinionibus humanis, falsam religionem sectantur; illi enim, qui fidem sub Ecclesiæ magisterio susceperunt, nullam unquam habere possunt justam causam mutandi, aut in dubium fidem eandem revocandi. Quæ cum ita sint, gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum in lumine, tantam ne negligamus salutem, sed aspicientes in auctorem fidei et consummatorem Jesum, teneamus spei nostræ confessionem indeclinabilem.

CAPUT IV.

DE FIDE ET RATIONE.

Hoc quoque perpetuus Ecclesiæ consensus tenuit et tenet, duplicem esse ordinem cognitionis, non solum principio, sed objecto etiam distinctum: principio quidem, quia in altero naturali ratione, in altero fide divina cognoscimus; objecto autem, quia præter ea, ad quæ naturalis ratio pertingere potest, credenda nobis proponuntur mysteria in Deo abscondita, quæ, nisi revelata divinitus, innotescere non possunt. Quocirca Apostolus, qui a gentibus Deum per ea, quæ facta sunt, cognitum esse testatur, disserens tamen de gratia et veritate, quæ per Jesum Christum facta est pronuntiat: Loquimur Dei sapientiam in mysterio, quæ abscondita est, quam prædestinavit Deus ante sæcula in gloriam nostram, quam nemo principum hujus sæculi cognovit: nobis autem revelavit Deus per Spiritum suum: Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei. Et ipse Unigenitus confitetur Patri, quia abscondit hæc a sapientibus et prudentibus, et revelavit ea parvulis.

Ac ratio quidem, fide illustrata, cum sedulo, pie et sobrie quærit, aliquam, Deo dante, mysteriorum intelligentiam eamque fructuosissimam assequitur, tum ex eorum, quæ naturaliter cognoscit, analogia, tum e mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis

ultimo; nunquam tamen idonea redditur ad ea perspicienda instar veritatum, quæ proprium ipsius objectum constituunt. Divina enim mysteria suapte natura intellectum creatum sic excedunt, ut etiam revelatione tradita, et fide suscepta, ipsius tamen fidei velamine contexta et quadam quasi caligine obvoluta maneant, quamdiu in hac mortali peregrinamur a Domino: per fidem enim ambulamus, et non per speciem.

Verum etsi fides sit supra rationem, nulla tamen unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest: cum idem Deus, qui mysteria revelat et fidem infundit, animo humano rationis lumen indiderit; Deus autem negare seipsum non possit, nec verum vero unquam contradicere. Inanis autem hujus contradictionis species inde potissimum oritur, quod vel fidei dogmata ad mentem Ecclesiæ intellecta et exposita non fuerint, vel opinionum commenta pro rationis effatis habeantur. Omnem igitur assertionem veritati illuminatæ fidei contrariam omnino falsam esse definimus. Porro Ecclesia, quæ una cum apostolico munere docendi, mandatum accepit fidei depositum custodiendi, jus etiam et officium divinitus habet falsi nominis scientiam proscribendi, ne quis decipiatur per philosophiam, et inanem fallaciam. Quapropter omnes Christiani fideles hujusmodi opiniones, quæ fidei doctrinæ contrariæ esse cognoscuntur, maxime si ab Ecclesia reprobata fuerint, non solum prohibentur tanquam legitimæ scientiæ conclusiones defendere, sed pro erroribus potius, qui fallacem veritatis speciem præ se ferant, habere tenentur omnino.

Neque solum fides et ratio inter se dissedere nunquam possunt, sed opem quoque sibi mutuam ferunt, cum recta ratio fidei fundamenta demonstrat ejusque lumine illustrata rerum divinarum scientiam excolat; fides vero rationem ab erroribus liberet ac tueatur, eamque multiplici cognitione instruat. Quapropter tantum abest, ut Ecclesia humanarum artium et disciplinarum culture obsistat, ut hanc multis modis juvet atque promoveat. Non enim commoda ab iis ad hominum vitam dimanantia aut ignorat aut despicit; fatetur imo, eas, quemadmodum a Deo, scientiarum Domino, profectæ sunt, ita si rite pertractentur, ad deum juvante ejus gratia, perducere. Nec sane ipsa vetat, ne hujusmodi disciplinæ in suo quæque ambitu propriis utantur principiis et propria methodo; sed justam hanc libertatem agnoscens; id sedulo cavet, ne divinæ doctrinæ repugnando errores in se suscipiant, aut fines proprios transgressæ, ea, quæ sunt fidei, occupent et perturbent.

Neque enim fidei doctrinæ, quam Deus revelavit, velut philosophicum inventum proposita est humanis ingeniis persequenda, sed tanquam divinum depositum Christi Sponsæ tradita, fideliter custodienda et infallibiliter declaranda. Hinc sacrorum quoque dogmatum is sensus perpetuo est retinendus, quem semel declaravit sancta mater Ecclesia, nec unquam ab eo sensu, altioris intelligentiæ specie et nomine, recedendum. Crescat igitur et multum vehementerque proficiat, tam singulorum, quam omnium, tam unius hominis, quam totius Ecclesiæ, ætatum ac sæculorum gradibus, intelligentia, scientia, sapientia: sed in suo duntaxat genere, in eodem scilicet dogmate, eodem sensu, eademque sententia.

CANONES.

I.

DE DEO RERUM OMNIUM CREATORE.

1. Si quis unum verum Deum visibilem creatorem et dominum negaverit: anathema sit.
2. Si quis præter materiam nihil esse affirmare erubuerit; anathema sit.
3. Si quis dixerit, unam eandemque esse Dei et rerum omnium substantiam vel essentiam, anathema sit.
4. Si quis dixerit, res finitas, tum corporeas tum spirituales, aut saltem spirituales, et divina substantia emanasse; aut divinam essentiam sui manifestatione vel evolutione fieri omnia; aut denique Deum esse ens universale seu indefinitum, quod sese determinando constituat rerum universitatem in genera, species et individua distinctam; anathema sit.
5. Si quis non constentur, mundum, resque omnes, quæ in eo continentur, et spirituales et materiales, secundum totam suam substantiam a Deo ex nihilo esse productas; aut Deum dixerit non voluntate ab omni necessitate libera, sed tam necessario creasse, quam necessario amat seipsum; aut mundum ad Dei gloriam conditum esse negaverit; anathema sit.

II.

DE REVELATIONE.

1. Si quis dixerit, Deum unum et verum, Creatorem et Dominum nostrum, per ea, quæ facta sunt, naturali rationis humanæ lumine certo cognosci non posse; anathema sit.

2. Si quis dixerit, fieri non posse, aut non expedire, ut per revelationem divinam homo de Deo, cultuque ei exhibendo edoceatur; anathema sit.

3. Si quis dixerit, hominem ad cognitionem et perfectionem, quæ naturalem superet, divinitus evahi non posse, sed ex seipso ad omnis tandem veri et boni possessionem jugi profectu pertingere posse et debere; anathema sit.

4. Si quis sacræ Scripturæ libros integros cum omnibus suis partibus, prout illos sancta Tridentina Synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit, aut eos divinitus inspiratos esse negaverit; anathema sit.

III.

DE FIDE.

1. Si quis dixerit, rationem humanam ita independentem esse, ut fides ei a Deo imperari non possit; anathema sit.

2. Si quis dixerit, fidem divinam a naturali de Deo et rebus moralibus scientia non distinguî, ac propterea ad fidem divinam non requiri, ut revelata veritas propter auctoritatem Dei revelantis credatur; anathema sit.

Si quis dixerit, revelationem divinam externis signis credibilem fieri non posse, ideoque sola interna cujusque experientia aut inspiratione privata homines ad fidem movere debere; anathema sit.

4. Si quis dixerit, miracula nulla fieri posse, proindeque omnes de iis narrationes, etiam in sacra Scriptura contentas, inter fabulas vel mythos ablegandas esse: aut miracula certo cognosci nunquam posse, nec iis divinam religionis Christianæ originem rite probari; anathema sit.

Si quis dixerit, assensum fidei Christianæ non esse liberum, sed argumentis humanæ rationis necessario produci; aut ad solam fidem vivam, quæ per charitatem operatur gratiam Dei necessariam esse; anathema sit.

6. Si quis dixerit, parem esse conditionem fidelium atque eorum, qui ad fidem unice veram nondum pervenerunt, ita ut catholici justam causam habere possint, fidem, quam sub Ecclesiæ magistero jam susceperunt, assensu suspensio in dubium vocandi, donec demonstrationem scientificam credibilitatis et veritatis fidei suæ absolverint; anathema sit.

IV.

DE FIDE ET RATIONE.

1. Si quis dixerit in revelatione divina nulla vera et proprie dicta mysteria contineri, sed universa fidei dogmata posse per rationem rite excultam naturalibus principiis intelligi et demonstrari; anathema sit.

2. Si quis dixerit, disciplinas humanas ea cum libertate tranctandas esse, ut earum assertiones, etsi doctrine revelatæ adversentur, tanquam veræ retineri, neque ab Ecclesia proscribi possint; anathema sit.

3. Si quis dixerit, fieri posse, ut dogmatibus ab Ecclesia propositis, aliquando secundum progressum scientiæ sensus tribuendus sit alius ab eo, quem intellexit et intelligit Ecclesia; anathema sit.

Itaque supremi pastolaris nostri officii debitum exequentes, omnes Christi fideles, maxime vero eos, qui præsent vel docendi munere funguntur, per viscera Jesu Christi obtestamur, necnon ejusdem Dei et Salvatoris nostri auctoritate jubemus, ut ad hos errores a sancta Ecclesia arcendos et eliminandos, atque purissimæ fidei lucem pandendam studium et operam conferant.

Quoniam vero satis non est hæreticam pravitatem devitare, nisi ii quoque errores diligenter fugiantur, qui ad illam plus minusve accedunt; omnes officii monemus, servandi etiam Constitutiones et Decreta, quibus pravæ ejusmodi opiniones, quæ isthic diserte nomenclantur, ab hac Sancta Sede proscriptæ et prohibitæ sunt.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Une Conférence de M. Tyndall sur la poussière.—La semence des maladies contagieuses.—Les respirateurs de coton.—M. Wastyn et ses grilles enflammées pour l'assainissement des salles de malades.—Progrès faits et à faire.—La vie est-elle éteinte après la décapitation.—Un rêve de 72 heures.

L'air, malgré sa transparence et sa pénétrabilité, est chargé d'une immense quantité de corpuscules invisibles. Est-ce que chacun ne l'a pas reconnu en entrant dans un endroit obscur que traverse un rayon de lumière ? On est tout surpris alors, en regardant celui-ci, de l'infinie variété de tout ce qui y voltige, s'abaisse ou monte, en formant des flots irisés et étincelants.

Ces poussières, depuis un petit nombre d'années, et plus spécialement depuis quelques mois, sont devenues un sujet de discussions intéressantes parmi les savants. A Londres, Tyndall en a fait l'objet d'une de ces brillantes conférences qui réunissent l'élite de la société anglaise.

L'habile expérimentateur rend la poussière visible en introduisant les gaz qui l'entraînent dans des tubes de verre traversés par un faisceau de lumière électrique. Ces tubes, vus latéralement, paraissent éclairés s'ils contiennent de la poussière, et n'offrent aucune illumination quand on y fait le vide, ou quand ils contiennent un gaz parfaitement filtré. Or, première observation, l'air n'est pas dépouillé de sa poussière quand il a traversé les tubes à acide sulfurique et à potasse caustique employés dans les laboratoires de chimie pour dessécher et purifier les gaz. Il est plus facile d'enlever à un gaz son humidité que sa poussière. Bien des chimistes ne s'en doutent probablement pas.

Deuxième observation : l'immense majorité des poussières atmosphériques est combustible et par conséquent organique, car on produit l'obscurité dans le tube en faisant passer l'air au travers d'un brûleur en platine incandescent.

Troisième observation ; les gaz complètement débarrassés de particules flottantes, étant versés dans l'air ordinaire éclairé, y produisent l'effet de tourbillons de fumée noire. Ce noir, loin d'être un corps obscur, est simplement le noir des espaces stellaires, c'est-à-dire le manque de dispersion de la lumière par une poussière.

Quatrième observation : le meilleur filtre pour purifier l'air de la poussière est un tampon de ouate de coton. Les étoffes plucheuses agissent d'une manière analogue.

Or, l'expérience a prouvé que les fermentations et putréfactions sont dues à l'action de ferments, organismes microscopiques vivants qui envahissent les tissus quand ils y trouvent des conditions de vie.

M. Tyndall, à cette occasion, a rendu justice aux beaux travaux de M.

Pasteur sur les fermentations, et s'est déclaré partisan de sa théorie des germes, opposée à celle des prétendues générations spontanées.

Mais, cette théorie étant posée, l'orateur en a tiré toutes les conséquences ; les maladies épidémiques et infectieuses sont des fermentations ; elles se propagent très-probablement par la poussière que nous respirons, et que l'expérience du tube illuminé nous rend visible à l'entrée et à la sortie de nos poumons. Il y a parallélisme parfait entre les phénomènes des maladies contagieuses et ceux de la vie. Ces maladies répandent littéralement leurs semences, qui se développent et se reproduisent à leur tour sur d'autres malades, finissant par prendre possession de populations entières.

Les abcès et les blessures sont infectés par les instruments du chirurgien, couverts de poussière invisible. Le pus, d'abord dépourvu de toute trace d'organisation, se trouve, après quelques opérations, fourmillier d'organismes microscopiques appelés *vibrions*.

Un ennemi connu est déjà à demi vaincu. S'il est prouvé que la théorie des germes soit vraie, elle donnera à nos efforts pour combattre le mal une direction précise qu'ils n'avaient pas auparavant.

Or, en respirant à travers une couche de ouate, hermétiquement appuyée autour de la bouche et du nez, les poussières de l'air sont arrêtées. L'air, sortant des poumons, filtré par ce moyen, n'illumine plus le tube éclairé, et fait une colonne noire, dirigé dans l'air ordinaire illuminé.

C'est la raison d'une pratique suivie depuis longtemps par les médecins, plus par instinct que par connaissance réelle. Dans une atmosphère contagieuse, ils tiennent un mouchoir contre leur bouche et respirent à travers. Si le principe morbide était un gaz, il ne serait pas arrêté par ce moyen ; s'il est arrêté, c'est que c'est une poussière.

“ L'application de ces expériences, dit Tyndall, est évidente. Si un médecin veut préserver ses poumons ou ceux de ses malades des germes par lesquels on dit qu'une maladie contagieuse se propage, il se servira de respirateurs de coton. Après les révélations de cette soirée, des respirateurs de cette espèce deviendront probablement d'un usage général pour se garantir des contagions. De plus, si la poussière qu'on respire est une des causes de la prolongation de certaines maladies, le respirateur de coton pourra encore, dans bien des cas, calmer l'irritation et arrêter le dépérissement. Au moyen de ce respirateur, on pourrait respirer dans la chambre d'un malade un air aussi pur que l'air des sommets les plus élevés des Alpes.”

La conférence que nous venons d'analyser a eu un grand retentissement et a appelé l'attention sur cette grande question de l'infection contagieuse et épidémique, sur laquelle la doctrine de MM. Pasteur et Tyndall jette une lumière nouvelle.

À Paris, dans les dernières séances de l'Académie des Sciences, quinze communications ont été faites, la plupart relatives à des affections contagieuses ou épidémiques, qui tendent de plus en plus à s'acclimater dans les grandes villes et à y causer une trop grande partie des décès.

La communication la plus intéressante au sujet des contagions est celle de Wocstyn. Elle propose de détruire les miasmes contagieux des salles d'hôpital et des chambres de malades en les brûlant, avant d'expulser au dehors l'air qui les contient, au moyen d'une disposition convenable de l'appareil de ventilation. L'auteur espère, par son procédé, diminuer

la mortalité considérable constatée dans les hôpitaux, l'impossibilité d'y faire avec sécurité les opérations chirurgicales qui réussissent habituellement dans d'autres locaux, enfin et surtout l'influence fatale de ces établissements, sur les quartiers voisins, qui sont souvent, en temps d'épidémie, ravagés par les miasmes contagieux que les appareils actuels de ventilation jettent sur la ville.

Or, pour brûler les germes microscopiques flottants dans l'air, il suffit de faire passer cet air, même rapidement, au travers d'une flamme. On peut vérifier ce fait avec le tube illuminé de Tyndall, ou plus simplement en remplissant un flacon de l'air ainsi purgé, et bouchant hermétiquement ce flacon où l'on avait d'abord mis un morceau de viande. Celle-ci reste inaltérée pendant plusieurs mois, tandis qu'avec de l'air ordinaire, elle se putréfie rapidement.

M. Wœstyn propose donc de construire des appareils de combustion ayant la forme d'une grille à anneaux concentriques formés par des tubes de gaz, percés de trous latéraux, de telle sorte que les flammes de deux cercles voisins se rejoignent et forment une nappe continue. Ces grilles enflammées seraient dans des espèces de poêles cylindriques, disposées de manière à produire dans les salles plus ou moins de chaleur suivant la saison. Des parois de verre, placées devant elles, permettraient de les utiliser en même temps pour l'éclairage.

La construction de ces appareils produisant à la fois, avec la désinfection, le chauffage, la ventilation et l'éclairage, serait peu coûteuse ; les compagnies de gaz pourraient en louer aux particuliers pour aérer les chambres des malades atteints d'affections contagieuses, et protéger ainsi les autres habitants de l'appartement. Les navires suspects, à leur arrivée dans le port, pourraient être aérés au moyen d'appareils analogues. Une couche de charbon bien incombustible pourrait à la rigueur remplacer la couche de flammes.

L'idée de M. Wœstyn est excellente ; elle ne remédie pas absolument au mal, car les poussières malfaisantes ne sont pas seulement colportées par les courants d'air, elles s'attachent à toutes les surfaces, à nos vêtements, à nos ustensiles, et les grilles enflammées ne pourront rien contre ces dernières. Mais si celles-ci produisent surtout les contagions, les premières produisent les épidémies, plus terribles parce qu'aucune prudence ne peut en garantir ; parce que l'ennemi est dans l'air qu'on respire, absolument invisible et répandu au hasard. Or, c'est cet ennemi-là que les brûleurs de M. Wœstyn combattent à sa source.

Tout en préconisant les idées de M. Wœstyn, nous ne devons pas taire que le système proposé par lui est encore loin d'avoir acquis la simplicité nécessaire pour entrer définitivement dans la pratique. Appliqué sur une large échelle, dans les grands hôpitaux, par exemple, où l'air doit se renouveler sans cesse, il entraînerait des dépenses telles qu'on ne peut songer à l'adopter. Mais il peut déjà rendre d'importants services dans les maisons particulières où règne quelque maladie épidémique.

On a beaucoup discuté, depuis quelques mois, dans les journaux politiques, sur la question de savoir si la vie est entièrement éteinte après la décollation ; en un mot, si le décapité souffre et a conscience de cette souffrance après la décapitation. Voici les expériences faites à Beauvais par MM. Evrard et Beaumetz sur la tête du parricide Bellière. La tête

remise aux médecins cinq minutes tout au plus après la mort, fut aussitôt placée sur une table garnie de compresses, destinées à recueillir le sang qui pourrait couler durant l'examen. La face est exsangue, d'une pâleur jaune-mat, uniforme ; la mâchoire abaissée, la bouche entr'ouverte. Le visage, immobile, a l'expression de la stupeur, mais non de la souffrance. Les yeux sont bien ouverts, fixes, regardant droit devant eux ; les pupilles sont dilatées ; la cornée commence déjà à perdre son poli et sa transparence. Un peu de sciure de bois adhère çà et là à la peau ; il n'y en a pas trace à la face externe des lèvres ni sur la langue, ce qui indique que la mâchoire et les lèvres n'ont fait aucun mouvement.

“ Nous désobstruons la conque de l'oreille—disent les expérimentateurs, —et, nous approchant aussi près que possible du conduit auditif, nous appelons par trois fois à voix forte le nom du supplicié. Aucun mouvement, absolument aucun, ne se produit dans les yeux, ni dans les muscles de la face. Un tampon de charpie imbibé d'un excès d'ammoniaque est placé sous les narines ; aucune contraction des ailes, du nez ni de la face. On touche les lèvres avec ce tampon, même impassibilité. Nous pinçons fortement à plusieurs reprises la peau des joues sans déterminer la moindre contraction des muscles de la face. La conjonctive de chaque œil est fortement et à plusieurs reprises cautérisée avec un crayon de nitrate d'argent ; on présente à deux centimètres de la cornée la lumière d'une bougie, aucune contraction ne se produit dans les paupières ni dans le globe oculaire, ni dans les pupilles. Les organes des sens n'ont donc pas répondu à l'appel que nous avons fait, soit à leurs fonctions, soit à leur sensibilité physique. . . . Nous avons alors demandé à l'électricité une excitation plus puissante du système nerveux. La pile de Legendre, avec un courant de médiocre intensité, a déterminé de vives contractions dans ceux des muscles de la face sur lesquelles nous avons posé le pinceau électrique. . . . Est-ce à dire que le cerveau percevait alors le sentiment de la douleur dont la physionomie exprimait l'émouvante image ? Nous ne saurions le croire, pour deux motifs : le premier, c'est que, nos épreuves portant sur le côté gauche de la face, les muscles du côté droit restèrent dans leur stupeur première, au moment des plus expressives contractions du côté électrisé ; le second, c'est que les parties électrisées retombaient dans leur impassibilité cadavérique dès que le courant cessait de leur donner une excitation passagère.”

Voilà des faits qui infirment singulièrement, ce nous semble, les articles à sensation qu'on a lancés dans le public, articles qui tendraient à établir que la tête des suppliciés vit et souffre longtemps après la séparation du tronc. Ce qui a été dit à ce sujet n'était que de la théorie ; dans une pareille matière il ne faut s'en rapporter qu'à l'expérience.

Puisque nous parlons physiologie, voici une histoire qui ne s'éloigne pas trop de notre sujet et qui pourra intéresser nos Lecteurs. Elle est empruntée à la *Gazette des hôpitaux* qui en garantit l'authenticité.

Je fus appelé, dit M. le docteur Faure, auprès de X. . . employé chez un marchand de vins en gros. Je trouvai cet homme, qui a une quarantaine d'années, et qui est d'une constitution excellente, dans un état de maladie et de prostration extrêmes. Le pouls était élevé et très fréquent ; la peau couverte de sueur, violente céphalalgie, frisson, manque de sommeil, agitation, etc., etc. Il se plaignait surtout d'une douleur très-

intense que la moindre pression, que le poids même de ses couvertures, exaspérait, dans la région abdominale, à droite. Gêné, pour me parler, par la présence de sa femme et de sa fille, il insista pour qu'elles sortissent de la chambre, et alors il s'exprima à peu près ainsi :

“ Je suis parti de chez mon patron avec le haquet chargé de pièces de vin, comme d'habitude. J'ai touché sur ma route des sommes pour 800 francs. Vers les cinq heures, au moment où je revenais vers la maison, dans une rue du quartier du Temple, un cocher de fiacre envoya, sans raison, un coup de fouet à la tête de mon cheval. L'animal se cabra ; je le saisis par la bride pour empêcher un malheur, et je reprochai à cet homme sa brutalité. Il descendit de son siège. Nous nous sommes colletés quelques instants. Tout à coup, il me lâcha, recula de quelques pas et me porta, de toute sa force, un coup de poing dans le ventre. Ce coup fut si violent que je tombai aussitôt sans connaissance. Quand je revins à moi, je me trouvai dans la boutique d'un marchand de vins. Diverses personnes s'empressaient de me porter secours. On m'avait fait boire du vulnéraire ; on me mouillait les tempes d'eau vinaigrée, etc. Mais alors je vis un autre malheur. Dans la bagarre, mon cheval avait eu peur ; il avait reculé, et en reculant il avait poussé la voiture dans la devanture d'un magasin de glaces ; tout a été brisé. Le haquet était entré jusqu'aux roues dans la maison ; à chaque mouvement du cheval, c'était un nouveau désastre. Je verrai toute ma vie cette boutique remplie de morceaux de glaces, mon cheval piétinant sur le trottoir, dans le verre cassé, les plaques de marbre de la devanture brisées, etc., etc. Le cocher, cause de tout, avait pu s'enfuir avant qu'on eût pu prendre son numéro. Je dus, une fois que ma voiture fut dégagée, pour qu'on me laissât partir, signer un papier par lequel je me reconnaissais responsable de l'accident. Depuis ce moment, je souffre beaucoup à l'endroit où j'ai été frappé ; on a beau mettre des cataplasmes avec du laudanum, rien n'y fait. Le soir, j'ai rendu mes comptes et pansé mes chevaux comme d'habitude. Le lendemain, j'ai encore travaillé ; mais hier, j'ai dû rentrer et me coucher dans la journée, et je me sens très malade. D'un moment à l'autre, mon patron, à qui je n'ai encore rien dit, va apprendre cette belle nouvelle. Il n'a jamais voulu s'assurer. C'est lui qui paiera d'abord, mais il exercera son recours contre moi. Il ne peut pas y avoir pour moi moins de cinq ou six mille francs de dégâts, et nous voilà ruinés. Ni ma fille ni ma femme ne savent rien. Jugez quel coup cela va être pour tout le monde.” Et ce malheureux, en proie au plus violent désespoir, pleurait à chaudes larmes.

En sortant, je pris des informations, et il me fut assuré qu'il ne s'était rien présenté d'extraordinaire dans sa conduite ; qu'il n'avait pas fait d'excès depuis longtemps, et que le mardi en question, particulièrement, il était dans un état parfaitement régulier. Sa femme, sa fille, son patron, tout le monde enfin était dans la plus complète sécurité. Je conseillai de continuer les cataplasmes, la tisane rafraîchissante, etc. On devait me prévenir en cas d'aggravation du mal. Huit jours se passèrent sans que j'entendisse parler de rien. Désireux de savoir comment s'était terminée cette malheureuse affaire, j'allai les voir un soir. Je fus assez surpris de les voir tous les trois gais comme d'habitude. En partant je demandai au mari de m'accompagner un peu, sous prétexte du peu de sûreté de ce quartier. A vingt pas de chez lui je lui dis :

Eh bien ?

Eh bien ! me dit-il, monsieur le Docteur, il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que je vous ai raconté. Rien n'est arrivé. C'est un rêve que j'ai fait une nuit, et j'ai vécu pendant trois jours sous le coup de ce rêve.

—Mais, lui dis-je, cette douleur si vive du ventre ?

—Rêve, rêve. C'est dimanche matin, après une nuit d'insomnie et de tourments épouvantables, que je fis un somme d'une heure environ. Quand je me réveillai, ce rêve avait disparu. Il me tenait depuis la nuit du mercredi au jeudi. Ne pouvant pas croire que j'avais été aussi stupide de me martyriser ainsi l'esprit pour rien, je me suis levé, j'ai été parcourir tout le trajet que j'avais fait avec ma voiture le mardi, jour de l'accident. J'ai vu le magasin du miroitier parfaitement intact ; j'ai été chez le marchand de vin où j'étais sûr d'avoir signé un papier : il m'a affirmé que rien de ce que je lui disais n'avait eu lieu ; qu'il n'y avait eu ni cocher de fiacre, ni batterie, ni glaces cassées, etc."

E. Y.

LA FILLE DU BANQUIER. (*)

I.

OU L'ON FERA CONNAISSANCE AVEC QUELQUES-UNS DES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE NOTRE HISTOIRE.

La scène s'ouvre en Bretagne.

Alfred de Moidrey et Henri Delagrave étaient camarades de collège.

L'intimité qui existait entre ces deux jeunes gens était pour tout le monde un sujet d'étonnement. Jamais, en effet, on ne vit deux personnes qui se ressemblaient moins et pour le caractère et pour l'extérieur. De Moidrey était grand et blond. Ses yeux bleus, sa chevelure dorée et son air franc et ouvert le faisaient tout d'abord remarquer, et l'on se sentait attiré vers lui par une irrésistible sympathie.

Delagrave, au contraire, était froid et réservé ; il avait un teint olivâtre, des cheveux noirs comme les ailes d'un corbeau, et les yeux sombres comme la nuit. Ses lèvres minces et serrées, ses sourcils toujours froncés indiquaient l'audace et la résolution.

Alfred de Moidrey avait peu ou point de secrets : il pensait librement, et, ce qu'il pensait, il était toujours prêt à l'exprimer.

Delagrave, lui, avait beaucoup de mystères pour ses amis, et sa bouche ne trahissait jamais sa pensée. Il semblait avoir adopté et mettre en pratique cette maxime de Talleyrand " que la parole a été donnée à l'homme pour lui servir à mieux dissimuler ses opinions."

De Moidrey devait à l'imprévoyance de son père et de son grand-père de n'avoir hérité que de domaines grevés d'hypothèques. Il était noble par son origine, et pauvre, tandis que Delagrave, fils d'un marchand de Paris,—les méchants prétendent qu'il prêtait sur gages,—était riche, c'est-à-dire riche en espérance ; car le vieux Delagrave entassait toujours or sur or, et Henri avait bien soin de répéter partout qu'il était seul héritier de la fortune de son père.

Alfred de Moidrey et Delagrave avaient pour ami commun un nommé Rodolphe Mortagne qui, disait-on, avait de grandes obligations pécuniaires à Isaac Delagrave, le père de Henri, obligations que l'on consentit à annuler, en partie du moins, pour prix de certains services que Rodolphe Mortagne voulut bien se charger de rendre.

C'était, d'ailleurs, un garçon remarquable à tous égards, que Rodolphe Mortagne. Doué d'une facilité prodigieuse pour apprendre quoique ce fût, il parlait plusieurs langues, et il n'était pas de prix qu'il ne lui eût été facile de remporter au collège, pour peu qu'il eût voulu s'en donner la peine ; mais ses ambitions étaient tout autres. Son temps, lorsqu'il ne

(*) Nous commençons aujourd'hui une nouvelle Légende, non moins entraînante que celle de la *Maison Blanche*.

l'employait pas à ses études favorites, il le dépensait dans les folies et la débauche. Toutes les observations que se permettaient de lui adresser les gens sensés, il les recevait en haussant les épaules, et en répondant que la vie de l'homme ne durant guère plus qu'un songe, le mieux était d'en jouir le plus possible.

Ses connaissances variées, son entrain extraordinaire, sa manière de vivre grandiose et généreuse, tout cela combiné l'avait rendu l'admiration et l'idole d'un cercle de jeunes gens qui, tous, riches en fortune et en santé, vidaient avec avidité la coupe du plaisir, en savourant tous les parfums et fermant l'oreille ou souriant d'un air incrédule à ceux qui les avertissaient qu'ils pourraient, un jour, trouver la lie au fond de cette coupe.

Alfred de Moidrey, Henri Delagrave et Rodolphe Mortagne étaient donc liés entre eux par une de ces amitiés que l'on contracte dans la vie de collège, lorsque survint un événement tout à fait imprévu, qui jeta entre eux la pomme de discorde, et amena la haine là où avaient jusqu'alors régné l'amitié, la confiance et la gaieté.

Dans une réunion qui avait lieu, comme cela arrivait fréquemment, chez le jeune Mortagne, Henri Delagrave raconta qu'il avait fait dernièrement la connaissance d'un certain gentilhomme campagnard du voisinage, avec lequel le hasard l'avait mis en relation. Il ne le connaissait que depuis peu de temps, dit-il, mais chaque jour il était allé lui faire une visite.

—Il faut qu'il ait des qualités bien extraordinaires pour captiver ainsi notre ami, qui, généralement, ne se recommande pas par son côté sérieux, fit observer Rodolphe Mortagne.

—Il possède sans doute quelque secret dans l'art de vivre, qu'il a promis de lui communiquer, répliqua un des jeunes gens.

—Le pauvre homme n'a jamais étudié l'humanité que dans ses livres, répondit Delagrave ; et encore a-t-il eu bien soin de ne choisir pour cela que des ouvrages aussi purs que lui.

—Je parie qu'il a une fille, et que c'est là l'attraction qui conduit Delagrave chez ce gentilhomme laboureur. Allons, ajouta-t-il, je vois à ton air embarrassé, que j'ai deviné ; voilà donc pourquoi nous ne le voyons plus.

—Prends garde, Henri, s'écrièrent tous les jeunes gens, si tu te prends à aimer, tu vas devenir grave, rangé, et c'en est fait de ta joyeuse existence.

—Et quelle est celle qui a su te plaire ? demanda Mortagne.

—Pour me servir du langage des païens, répliqua Delagrave, je dirai qu'elle est belle comme Vénus, mais j'ajouterai qu'elle affecte d'être prude et chaste comme Diane.

—Serait-ce donc sérieux ? demanda Rodolphe avec un de ces sourires cyniques qui, déplacés chez les hommes de tous les âges, sont tout à fait révoltants quand on les voit grimacés par un jeune visage.

—Certainement, répondit Delagrave, je n'ai pu voir cette jeune fille sans l'aimer, et ce que je croyais d'abord n'être qu'un caprice est devenu une passion, mais j'ai des ressources, et du moment que je possède la confiance du père, je saurai m'en montrer digne.

—Et quand tu auras réussi, nous fêterons ta victoire, dit Mortagne en emplissant son verre, et en l'élevant vers ses compagnons. Allons, Henri, continua-t-il, dis-nous le nom de ton gentilhomme d'Arcadie, et, comme de pareils pères sont nos bienfaiteurs à tous, nous boirons à sa santé.

Henri Delagrave hésita.

En parlant comme il venait de faire il n'avait été entraîné que par l'influence du vin ; car, quelque étrange que cela puisse paraître, Henri Delagrave aimait cette charmante et pure jeune fille dont il parlait si légèrement. Mais il était tout entouré de l'atmosphère du vice. Il avait entendu ses amis, les uns après les autres, raconter leurs folies et s'en faire des titres de gloire. Les pires instincts de son âme s'étaient éveillés, et son orgueil se révolta à l'idée que l'on pourrait croire que lui, le fameux Henri Delagrave, était moins heureux, sous ce rapport, que ses gaies et joyeux compagnons.

Aussitôt qu'il eut cédé à cet entraînement de la vanité, il s'en repenit ; mais tous les yeux s'étaient fixés sur lui, toutes oreilles étaient ouvertes, il n'y avait plus moyen de reculer.

Et cependant, il hésitait encore.

Ses amis s'aperçurent de son embarras et du changement de ses manières ; tous le prirent pour objet de leurs sarcasmes et de leurs plaisanteries.

—Il est jaloux ! cria l'un : il a peur que nous allions lui voler le cœur de celle qu'il aime.

—Pourquoi aussi ne veut-il pas nous dire son nom ? demanda un autre.

—Je parierais que c'est celui d'une dame que nous connaissons parfaitement, et qui n'a de mérite que le mystère dont on l'entoure, dit un troisième en riant.

—Laissez donc ! ajouta Rodolphe Mortagne ; tout cela est une vanterie de notre ami. Il a imaginé le portrait, donnons-lui le temps, à présent, de lui trouver un nom.

Henri Delagrave, qui emplissait son verre d'une main fiévreuse, se tourna vers Rodolphe.

—C'est-à-dire que je suis un menteur, n'est-ce pas ? Est-ce là ce que vous avez voulu faire entendre ?

—Certainement non, mon cher Henri, répondit Mortagne. Dieu me garde de jamais me servir vis-à-vis de vous d'expressions aussi inconvenantes. Je pensais seulement que vous avez l'imagination un peu vive, et pas autre chose. Beaucoup de nous se plaisent à bâtir des châteaux en l'air, et je ne vois pas de raisons pour que, si cela vous plaît, vous n'adoriez pas une femme formée du même élément.

Le visage de Delagrave s'anima d'une violente colère.

—Je vous dis, s'écria-t-il, que j'aime cette jeune fille, et que...

Il hésita encore ; mais les éclats de rire de ceux qui l'entouraient achevèrent de le vaincre, et il mit une sorte de bravade à finir la phrase qu'il avait commencée.

Douze verres se choquèrent.

—Bravo ! cria-t-on. Son nom ? son nom ?

Henri Delagrave hésita de nouveau, car il sentait que ce qu'il faisait était infâme.

—Son nom ? son nom ? répéta-t-on de toutes parts.

—Hélène de Charnac, répondit Delagrave dont les lèvres frémissaient, agitées par un tremblement nerveux.

Toute la société se leva le verre en main.

Mais avant que Delagrave eût eu le temps de répéter le toast qu'il lui avait fallu tant d'efforts pour porter, une voix claire et retentissante se fit entendre, et domina les cris de l'assemblée.

—Arrêtez, messieurs ! on se trompe ici !

Celui qui parlait ainsi était Alfred de Moidrey.

Il était entré dans l'appartement quelques instants avant que Henri Delagrave eût prononcé le nom de Héléne de Charnac.

La tête droite et le front superbe, il s'avança jusqu'au milieu du cercle, en face de Delagrave. Il rejeta ses beaux cheveux en arrière, et promenant sur chacun des assistants un regard où brillaient l'honneur et l'honnêteté, il l'arrêta enfin sur Henri.

Les deux jeunes hommes s'examinèrent fixement, sans que l'un voulût baisser les yeux devant l'autre.

De Moidrey fut le premier qui rompit enfin le silence qui avait suivi son entrée.

—Henri Delagrave, dit-il, nous avons été camarades de collège, amis depuis l'enfance, et je n'aurais jamais cru qu'un homme que, depuis tant d'années, je regardais comme un frère, pût se permettre de calomnier une femme.

—Calomnier ! répéta Delagrave.

De Moidrey continua sans prendre garde à cette interruption :

—La réputation d'une femme est délicate comme la corolle d'une fleur, comme l'aile d'un papillon. Un mot, une parole suffisent pour la ternir à jamais. Vous aimez, avez-vous dit, Héléne de Charnac, et là, au milieu d'une orgie, vous ne rougissez pas de la souiller en mêlant son nom à des propos aussi indignes qu'ils sont lâches de votre part !

Delagrave pâlit, le verre qu'il tenait à la main lui échappa et se brisa à ses pieds.

Toutes les mauvaises passions se firent à la fois jour chez lui. La rage, la jalousie et une fausse honte le dominèrent.

—Vous avez menti ! s'écria-t-il. Héléne de Charnac...

Il n'acheva pas. La voix puissante d'Alfred de Moidrey se fit de nouveau entendre ; mais, cette fois, elle n'était plus calme.

—Misérable ! dit-il, n'ajoute pas l'infamie à la lâcheté !

Delagrave voulut se précipiter sur de Moidrey, et tous leurs amis réunis eurent de la peine à les retenir l'un et l'autre.

—Messieurs, dit Alfred, qui, par un violent effort, parvint à recouvrer son calme et son sang froid, M. de Charnac, le père de cette jeune fille dont M. Delagrave n'a pas craint de profaner le nom, a été l'ami de ma famille, lorsque j'en avais une. Il y a quelques heures seulement j'étais sous son toit, et il m'a raconté comment M. Delagrave ici présent, à qui il a été à même de rendre un service, était plusieurs fois retourné chez lui, quoiqu'il lui témoignât le peu de plaisir que lui causaient ses visites, et comment, ce matin même, ce M. Henri Delagrave lui a demandé la main de sa fille. Vous entendez, Messieurs, il a demandé la main de Mlle de Charnac, et elle lui a été refusée.

—Oui, j'ai été repoussé, s'écria Delagrave, et c'est à cause de vous ; car vous aussi vous l'aimez.

De Moidrey lui jeta un regard de mépris, et puis se tournant vers les assistants, il reprit :

—Rodolphe Mortagne, et vous tous, Messieurs, vous avez entendu les paroles proférées par M. Delagrave ! Tous ici vous me connaissez, et vous savez que, pour rien au monde, je ne consentirais à tacher le nom d'une famille que, sans trop d'orgueil, je puis appeler illustre, et dont je suis le dernier descendant !

Il s'arrêta un instant, et surveilla Delagrave d'un œil où se lisaient la hauteur et le dédain.

— Dans un mois, reprit-il, dans un mois, Hélène de Charnac sera ma femme.

Henri Delagrave poussa un cri de bête fauve, et quoiqu'on fit pour le retenir, s'élança sur de Moidrey.

— Ta femme ! s'écria-t-il ; non, jamais !

Il leva le bras, mais avant qu'il le touchât, Alfred le saisit d'un main de fer et le rejeta violemment en arrière.

— Vous m'avez frappé ! cria Delagrave, d'une voix étouffée par la colère. Messieurs, vous en êtes témoins, j'ai été frappé, et je demande satisfaction.

— C'est juste, dirent plusieurs des assistants.

— De Moidrey, vous ne pouvez lui refuser raison ! dit Rodolphe Mortagne, qui avait regardé toute cette scène avec l'indifférence d'un philosophe ; volontairement ou involontairement vous l'avez frappé.

— Je suis prêt à lui donner les satisfactions qu'il exigera, pourvu que ce soit par les armes, répondit froidement Alfred.

Et, se tournant vers un jeune homme de haute taille à la mine distinguée qui se tenait à côté de lui, il ajouta : “ Paul, voulez-vous me servir de second dans cette affaire ?

— Certainement, si cela est nécessaire, répondit celui à qui il venait de s'adresser.

De Moidrey serra la main que lui tendit Paul d'Aulnay, et se retourna vers la société chez qui les fumées du vin s'était à peu près dissipées.

— Messieurs, dit-il, je confie à M. d'Aulnay le soin de mon honneur, et je suis persuadé que je ne puis le remettre en de meilleures mains. Messieurs, je vous souhaite à tous le bonsoir.

Et s'inclinant avec une politesse quelque peu dédaigneuse, il sortit de l'appartement.

Après ce qui s'était passé, on ne pouvait conserver le moindre espoir d'arranger la querelle.

Il fut donc convenu qu'on se rencontrerait dans un petit bois, à une demi lieue de la ville.

Rodolphe Mortagne accepta de rendre à Henri Delagrave le même service que de Moidrey avait demandé à Paul d'Aulnay.

Il était encore de grand matin, lorsque les deux adversaires et leurs témoins arrivèrent à l'endroit désigné pour être la scène du duel. Plusieurs des jeunes gens qui avaient assisté à la soirée de la veille voulurent être au rendez-vous.

Le temps était superbe ; la rosée étendait sur les gazons comme un voile d'émeraude ; les oiseaux secouant leurs ailes chantaient dans les arbres, et la nature entière s'éveillait joyeuse sous les rayons du soleil.

Et c'était au milieu de ce paysage, où tout respirait le calme et le bonheur, que deux jeunes gens, qui, hier encore, étaient unis par les liens de l'amitié, se mesuraient du regard, l'un l'autre, animés par la haine et n'attendant plus que le moment de s'égorger.

Pendant que les témoins s'étaient réunis pour régler les dispositions du combat, Henri Delagrave s'approcha de de Moidrey, et lui dit d'un accent profond et où vibrait la menace :

— Il est bien entendu que ce duel ne finira que quand le cadavre de l'un de nous sera là couché sur l'herbe ?

—Ce n'est nullement là ma pensée, répliqua Alfred, également à demi-voix, mais avec un calme et une fermeté qui contrastaient singulièrement avec l'agitation de son adversaire. Je ne désire pas votre mort, Delagrave, loin de là; et je vous assure, par le nom que vous avez si cruellement outragé, que, si la fortune met votre vie dans mes mains, je saurai vous faire grâce, quoique jamais je ne doive oublier votre conduite.

—Et vous espérez que j'usurai de la même clémence? demanda Delagrave, avec un rire moqueur.

—Non, assurément. D'ailleurs, ajouta de Moidrey, mon intention n'est pas de vous laisser sortir d'ici sans que vous ayez reçu votre châtiment. La pointe de mon épée tracera sur votre joue une marque qui, en se cicatrisant, rappellera à la fois et votre lâcheté et ma vengeance.

Delagrave bondit littéralement: ses yeux lancèrent des éclairs et ses doigts se crispèrent convulsivement autour de la garde de son épée.

—Je punirai le calomniateur, continua de Moidrey du même ton froid et résolu, en le marquant au visage comme autrefois on marquait le galérien à l'épaule.

Delagrave ne se possédait plus de rage.

—Fou! dit-il, le coup que j'ai reçu de toi, hier, est le dernier que tu auras donné sur la terre.

Les témoins s'approchèrent.

—Messieurs, êtes-vous prêts? demanda Mortagne.

Les deux adversaires se placèrent.

Le signal fut donné et les épées se croisèrent.

Tous deux étaient habiles dans le maniement des armes; et, durant plusieurs minutes, il aurait été impossible de prévoir le résultat du combat.

Delagrave s'irrita enfin du calme de Moidrey, qui n'opposait qu'une résistance passive à ses attaques furieuses. La passion lui fit oublier la prudence; et, avec un impétuosité soudaine, il se fendit contre son adversaire.

Les témoins poussèrent un cri. La chemise d'Alfred de Moidrey se rougit de sang au côté gauche de la poitrine,

Mais il n'avait été que légèrement touché. Rapide comme l'éclair, il avait paré le coup, et d'un revers de son épée, il fit sauter celle de Delagrave. Aussitôt il appuya la pointe de son arme contre la poitrine de son ennemi.

—Henri Delagrave, dit-il, ta vie est dans mes mains!

—Prends-la! cria Delagrave, d'un ton dédaigneux, pendant que tout son corps tremblait agité par la passion.

—Non, répliqua Alfred; mais je tiendrai la promesse que je t'ai faite.

Et, levant rapidement la pointe de son épée, il lui fit une blessure à la joue.

—Tu porteras, dit-il, la cicatrice jusque dans le tombeau.

Puis, abaissant son arme, il se retourna vers les témoins qui contemplaient cette scène avec un muet étonnement.

—C'est fini, Messieurs, ajouta-t-il, j'ai donné à Monsieur la satisfaction qu'il réclamait. Je lui ai fait grâce de la vie, comme vous venez de voir, et toute insistance pour me faire recommencer le combat serait désormais inutile.

Delagrave, la figure ensanglantée, et désarmé, frappait la terre d'une rage impuissante.

— Fou ! insensé ! cria-t-il ; ne comprends-tu pas que cette querelle ne se terminera qu'avec la vie de l'un de nous ! Prends la mienne si tu es sage ; prends la, pendant qu'elle est à ta merci, car, si tu manques cette occasion, ma vengeance s'acharnera après toi et les tiens jusqu'à ce qu'il ne te reste plus d'autre refuge que le tombeau. Tu me connais Alfred de Moidrey ! tu me connais !

Alfred, qui remettait tranquillement son paletot qu'il avait ôté pour se battre, sourit d'un air dédaigneux.

— Oui, répliqua-t-il, je vous connais, Henri Delagrave ; je vous connais pour un homme qui s'est rendu plus infâme et plus méprisable que celui qui vole sur les grands chemins : car le calomniateur est plus vil et plus lâche que le bandit. La réputation d'une femme est un joyau qui ne s'achète pas à prix d'or ; mais j'ai fait taire ta langue de serpent.

Et, saluant Rodolphe Mortagne, qui allumait tranquillement un cigare, et ne se souciait de ce qui se passait ne l'intéressait aucunement, il passa son bras sous celui de Paul d'Aulnay, et s'éloigna dans la direction de la ville.

De Moidrey est un garçon qui a diablement de sang froid, dit Mortagne, en se tournant vers Delagrave, qui était en train d'étancher le sang qui coulait de sa joue. J'ai bien peur, mon cher, ajouta-t-il, qu'il ne vous reste l'âme à tout jamais, une laide cicatrice.

Delagrave murmura un serment entre ses dents serrées.

— Il aurait pu, après tout, vous arriver pire, observa Rodolphe ; vous n'aviez pas la moindre chance de sauver votre vie.

— Ma vie ! oui, je la lui dois, répliqua Delagrave ; et il aura tout le bénéfice de son bienfait. Je ne l'oublierai pas, ne craignez rien.

Mortagne haussa les épaules.

— Vous savez bien, dit-il, qu'il est d'une adresse désespérante à l'épée et au pistolet. C'est le meilleur élève d'Angelo.

— Baste ! fit Delagrave, et son front s'assombrit sous le poids des mauvaises pensées qui l'envahissaient. Croyez-vous donc, ajouta-t-il, en repoussant l'arme qui était à ses pieds, qu'il n'y ait pas de moyen d'atteindre plus sûrement le cœur d'un homme qu'avec ce fer ? Une épée peut se briser, une balle peut dévier, mais une vengeance implacable, conduite par une haine patiente, arrive tôt ou tard à se satisfaire.

En continuant à causer ainsi, il sortit du bois accompagné de Mortagne qui fumait tranquillement son cigare.

Un mois après le duel, Hélène de Charnac était devenue Mme de Moidrey.

Si son mari avait prévu les chagrins et les malheurs qui devaient les assaillir elle et lui, il est probable qu'il se serait montré moins généreux envers son rival, et que Henri Delagrave ne serait sorti du bois qu'à l'état de cadavre.

II.

LA SOIF DE L'OR ET L'EFFET QUE PEUT PRODUIRE UNE MECHÉ DE CHEVEUX.

Le père de Henri Delagrave était puissamment riche. C'était un fait que ne pouvaient contester ses camarades les plus envieux.

On ne pouvait pas dire non plus qu'il ne se montrait pas libéral et généreux, car la bourse de son fils, quoique ce dernier dépensât l'argent avec une prodigalité excessive, n'était jamais vide.

— Mon père paiera ! répondait constamment Henri d'un ton indifférent, lorsqu'un de ses amis, s'y croyant autorisé par une liaison de plusieurs années, s'aventurait à lui faire une observation sur ses habitudes dispendieuses ; il n'a que moi d'enfant, et c'est une manière de lui faire savoir que je vis toujours.

Mais en cela, comme en presque toutes choses, Henri Delagrave mentait.

Pour que l'on comprenne bien notre pensée, il est nécessaire que nous jetions un coup d'œil sur le passé et le présent du père Delagrave.

— Celui qui veut amasser de l'or, dit le proverbe, est souvent obligé de mettre les mains dans la boue.

Ce fut, sans doute, la conviction qu'il avait de la justesse de ce dicton qui donna l'idée à Isaac Delagrave de commencer ses affaires dans l'un des quartiers les plus sales et les plus dégoûtants de Paris, et que les démolitions font aujourd'hui disparaître.

Au métier ostensible de marchand, il ajouta celui de prêteur sur gages. Il s'adressa, tout d'abord, aux pauvres du voisinage, toujours dans l'embarras ; et ses opérations s'étendirent successivement jusqu'au jour où ses livres de commerce, aussi nombreux et aussi bien tenus que ceux de n'importe quelle maison de Paris, portèrent couchés sur leurs pages les noms les plus illustres.

Il avait adopté pour ses affaires un principe bien simple : rien n'était trop haut pour son ambition, rien n'était trop bas pour son avaricieuse cupidité.

Il était toujours disposé à prêter de l'argent à quiconque lui offrait des garanties, ne demandant jamais que le même intérêt. Sa bourse s'ouvrait à tout le monde, aux marchands et aux négociants qui avaient besoin d'avances pour leurs échéances, comme aux seigneurs les plus célèbres et par leurs ancêtres et par eux-mêmes, et dont les engagements emplissaient littéralement les cartons de son cabinet de travail.

Isaac avait deux enfants, deux fils, issus l'un et l'autre de la même mère.

L'aîné, Henri, était illégitime en ce sens qu'il était né quelques mois avant qu'Isaac, dans un bel accès de repentir, eût consenti à donner à sa mère le droit juridique de porter son nom.

Henri, cependant, fut et resta le favori de son père. Dès son âge le plus tendre, il exerça sur lui une influence à laquelle le marchand ne savait pas résister.

C'est à cette influence que dut être attribué l'éloignement peu marqué d'abord, mais de plus en plus caractérisé que le vieil Isaac manifesta pour son second fils.

Nous devons dire aussi que celui-ci, dont l'esprit était libre et fier, ne fit rien pour combattre cet éloignement.

Ce fut avec indignation qu'il vit son père maltraiter sa mère, et tandis que Henri obéissant à un calcul bien laid dans une âme si tendre, se rangeait du parti de son père, lui, éleva la voix pour protester de toutes ses forces contre une tyrannie aussi basse qu'elle était imméritée.

Mais ses protestations furent inutiles.

Le cœur brisé, il suivit, chaque jour, sur le visage de sa mère bien aimée les traces de la souffrance qui minait sa vie ; et, quand il la serra morte sur son cœur, il prononça contre son père des paroles amères qui n'étaient peut-être pas exemptes de menaces.

Ces paroles rapportées, par son frère, au vieil Isaac, ne firent qu'accroître sa colère.

Un jour, après une querelle plus vive encore que d'habitude, la place d'Ernest resta vide à table.

Et il ne vint plus jamais la reprendre.

Il avait, comme on en fut informé plus tard, quitté la France pour se rendre en Hollande où résidait un parent de sa mère. Toujours avec ce même parent, il s'était embarqué à Amsterdam pour l'une des colonies hollandaises de l'archipel Indien. Pendant de longues années, son sort demeura un mystère pour Isaac Delagrave et son fils Henri, sur lequel se concentrèrent désormais toutes les espérances du vieillard.

Il l'envoya à Versailles avec une large pension, et lorsque, par suite de son duel avec Alfred de Moidrey, il fut forcé de quitter cette ville, il le reçut à bras ouverts et entra chaudement dans ses plans de vengeance.

Les propriétés de Moidrey étaient, avons-nous dit, chargées d'hypothèques. Le fait est qu'il n'y en avait pas un seul acre qui ne fut engagé, et, quand le jeune de Moidrey entra en possession de l'héritage de sa famille, il se trouva tellement écrasé de dettes qu'il ne paraissait pas possible qu'il pût en sortir.

Acheter les titres de toutes ces hypothèques, tel fut le but que se proposa l'usurier et qu'il atteignit à force de patience et d'adresse.

Deux ans après le duel que nous avons raconté, dans le chapitre précédent, Isaac Delagrave se trouvait en possession, par l'intermédiaire d'un tiers, de tous les nombreux titres de créances qui, si elles n'étaient pas acquittées, devaient le rendre maître des domaines de Moidrey.

Il n'y avait aucun doute à avoir quant à l'impossibilité où était ce dernier de payer toutes ces dettes, et lorsqu'approcha l'époque où il serait dépossédé du patrimoine de ses ancêtres, le vieux Delagrave montra une joie plus extravagante encore que ne l'était celle de son fils dont toutes les forces et toute l'intelligence s'étaient concentrées sur ce seul fait : ruiner l'homme qui avait humilié son orgueil.

Telle était la situation des Delagrave et d'Alfred de Moidrey, lorsque, peu de jours seulement avant celui fixé pour le paiement, l'homme d'affaires Mouton, celui qui, ostensiblement, était détenteur des titres de créances, vint trouver l'usurier, dans un état extrême d'agitation.

Alfred de Moidrey lui-même, en réponse à une note qu'il lui avait adressée, l'avait informé que, le jour du paiement, M. Jarry, son agent, se rendrait chez lui, M. Mouton, muni de tout l'argent nécessaire.

C'était à n'y rien comprendre.

Et Alfred de Moidrey n'était pas homme à promettre plus qu'il ne pouvait tenir.

Les domaines leur avaient glissé entre les doigts.

Le père et le fils se regardaient d'un air épouvanté.

Henri fut le premier qui parvint à se remettre du coup que leur avait causé cette nouvelle si inattendue.

—Avez-vous idée d'où il a pu tirer cet argent ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

—J'ai entendu dire que, se voyant à bout de ressources, il s'était adressé à un parent de sa femme qui est à la tête d'une grande maison de commerce, à Batavia.

—Après ? dirent à la fois le père et le fils, avec impatience.

—Le marchand était mort, mais sa fille a reçu la lettre et son cœur s'est ému du danger qui menaçait ses amis d'Europe.

—Savez-vous son nom ?

—Jarry me l'a dit ;—elle s'appelle Vandrusen, je crois.

Isaac tressaillit ; son visage se couvrit d'une pâleur livide.

—Vandrusen ! murmura-t-il.

—Vous connaissez ce nom ? lui demanda son fils avec étonnement.

Isaac ne répondit pas. Toute trace extérieure de son émotion avait disparu. Il secoua la tête d'un air négatif et dit en regardant M. Mouton de son œil fin et soupçonneux :

—Continuez.

Mais l'homme d'affaires avait dit tout ce qu'il savait.

—Alors, allez-vous en ! grommela l'usurier. Je désire être seul.

Au moment où Mouton allait franchir le seuil de la maison, une main se posa sur son bras.

C'était celle de Henri Delagrave.

—Savez-vous où l'on pourrait trouver ce M. Jarry ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

— Chez lui, rue des Jeûneurs ; seulement, je vous avertis qu'il part demain pour le château de Moidrey.

—Ah !

Mouton haussa les épaules.

—C'est un vrai malheur, dit-il ; sans cet argent de Batavia, monsieur Henri, les propriétés vous seraient arrivées d'elles-mêmes, et tout simplement.

Delagrave demeura pensif.

—Ah ! après tout, reprit l'homme d'affaires, d'un air sentencieux, il y a encore du chemin entre la coupe et les lèvres.

—Vous dites que ce Jarry part pour la Bretagne demain ?

—Oui, pour revenir vendredi, jour où doit être effectué le paiement.

—Et s'il n'est pas fait à temps, vous pourrez foreclore. N'est-ce pas ainsi que vous appelez cela ?

—Exactement ; et les domaines seront perdus pour la famille de Moidrey. Mais, ajouta Mouton tristement, nous n'aurons pas cette chance. Jarry est un homme rusé, très-rusé.

Ils arrivèrent, tout en causant ainsi, au coin de la rue où ils se séparèrent, Mouton en faisant à Henri de profondes salutations, et celui-ci en adressant à l'homme d'affaires un bonjour des plus brefs.

—Il y a encore du chemin entre la coupe et les lèvres, murmurait Henri Delagrave, en s'en retournant. Cet homme a raison. J'y risquerai mon corps et mon âme, mais c'est un adage dont de Moidrey connaîtra la vérité.

Mais allons rejoindre son père, le vicil Isaac.

A peine s'était-il trouvé seul qu'il s'était hâté d'ouvrir le tiroir d'un pupitre et d'en retirer une lettre.

Cette lettre était adressée à lui-même, et portait le timbre de Batavia.

La tête appuyée sur sa main, il déploya cette lettre. C'était la troisième fois qu'il la relisait depuis deux heures.

L'écriture était celle de son second fils.

Après bien des années de séparation, c'était la première communication qu'ils s'étaient adressée.

Ernest Delagrave, paraissait-il, avait été heureux. A force d'industrie

et de persévérance, il avait vu ses affaires prospérer. Il avait fini par épouser la fille de son patron, et, après la mort de ce dernier, il s'était trouvé le chef d'une importante maison de commerce, située à Batavia.

Sa fortune faite, lui et sa femme s'étaient déterminés à revenir en Europe avec leur enfant, une fille unique. En conséquence, il régla ses intérêts à Batavia et écrivit à son père qu'il s'embarquait à Java pour revenir en Angleterre.

“Je vous en supplie, écrivait-il, pardonnez-moi, si vous ne pouvez oublier le passé ; et si mes prières ne peuvent vous émouvoir, j'emmène avec moi un avocat auquel votre cœur sera incapable de résister : c'est mon enfant, ma fille, dont cette lettre renferme l'offrande de paix.”

L'offrande de paix consistait en un petit médaillon en or dont il était aisé de reconnaître le travail indien.

Ce médaillon renfermait une mèche de beaux cheveux blonds.

Sur le revers était représentée une colombe volant au-dessus d'une mer agitée, et tenant dans son bec une branche d'olivier.

Au-dessus de ce dessin était gravé le mot : “A mon grand'père”, et immédiatement au-dessous, ceux-ci :

“De la part d'Emma.”

Isaac examina le médaillon pendant plusieurs minutes, et à mesure qu'il le contemplait, les traits de son visage prenaient une expression plus douce.

—Ernest qui va revenir ! murmura-t-il. Cette nouvelle ne sera guère du goût de Henri, car lui et son frère ne se sont jamais aimés. N'est-ce pas une chose étrange aussi qu'il ait épousé la fille d'Arnold Vandrusen, et qu'ainsi, sans le savoir, il se soit mis en travers de nos projets ! Il faudra bien, après tout, que Henri en prenne son parti.

Et il contempla de nouveau la mèche de cheveux qui était dans le médaillon.

—Quels beaux cheveux ! dit-il ; on croirait qu'ils ont appartenu à la tête d'un ange ! quoi qu'il advienne, je veux voir cette petite fille qui m'envoie des offres de paix !”

III.

UNE ATTAQUE NOCTURNE.—A QUOI PEUT SERVIR LE CREUX D'UN CHIENE.

Le château de Moidrey est situé dans l'une des parties les plus riches et les plus pittoresques de la Bretagne, à proximité de la Normandie.

Bâti sur d'immenses roches, il a vue d'un côté sur la mer, dont les vagues, les jours de haute marée, viennent battre ses pieds, tandis que de l'autre il domine une campagne semée de champs fertiles et de bois de hautes futaies.

L'extérieur du château ressemblait à toutes les constructions féodales, et contrastait singulièrement avec l'aménagement de l'intérieur qui avait été entièrement restauré, et où régnaient toute l'élégance et le confortable de la civilisation moderne.

Dans une chambre magnifique dont les murs étaient complètement cachés par des cases en bois de chêne contenant un choix énorme des ouvrages les plus rares, deux personnes étaient assises, absorbées dans une sérieuse conversation.

L'une de ses personnes, jeune homme grand, à l'œil fier et aristocratique, aux traits doux et réguliers. est le propriétaire du château : Alfred de Moidrey.

L'autre, personnage d'une quarantaine d'années, vif et actif, que, du premier coup d'œil l'on devinait être un homme de loi, est M. Jarry, de la rue des Jeûneurs.

—Vous coucherez ici, monsieur Jarry, disait de Moidrey, et vous partirez demain de bonne heure. Vous aurez suffisamment de temps devant vous.

—Non, avec votre permission, je vais repartir tout de suite, répliqua l'homme de loi. Mieux vaut être en avance d'un jour que d'une minute trop tard. On ne saurait s'entourer de trop de précautions quand on a affaire à des hommes comme M. Mouton.

Tout en parlant, M. Jarry rassembla les papiers et les écrits qui étaient devant lui et commença à en faire un paquet qu'il attachait avec un bout de ficelle rouge qu'il tira de l'une de ses immenses poches.

—N'est-il pas étrange, dit de Moidrey d'un son de voix musical, que les titres de toutes ces hypothèques soient allés se réunir dans les mains d'une même personne ? Ce M. Mouton doit être fameusement riche.

Jarry fit une moue des lèvres et leva les épaules.

—Comme cela, comme cela ! dit-il. Il n'est que le chat qui loue sa patte pour retirer, au profit d'autrui, les marrons du feu.

—Que voulez-vous dire ?

—Tout simplement qu'il travaille pour quelqu'un dont la fortune est immense, et que ce client, comme je l'ai découvert, il y a seulement quelques jours, est le véritable propriétaire de tous les titres d'hypothèques que, Dieu merci, nous sommes maintenant en mesure de racheter.

—Connaissez-vous, par hasard, le nom de ce mystérieux personnage ?

De Moidrey fit cette question plutôt pour avoir quelque chose à dire que par curiosité.

—C'est accidentellement que je l'ai appris l'autre jour pendant que je me trouvais dans le cabinet de M. Mouton. On parlait bas, mais j'ai l'oreille fine, ajouta M. Jarry en faisant un signe de tête. C'est le meilleur client de maître Mouton, je dirai même qu'il n'en a pas d'autres ; car il y a des gens qui sont, comme cela, assez riches pour se payer un avocat pour eux seuls.

—C'est, répliqua de Moidrey en riant, un luxe qui devrait les débarrasser promptement de leur fortune. Mais vous ne m'avez pas dit le nom de ce millionnaire ?

—M. Isaac Delagrave.

M. Jarry était homme de loi, et, par état, il avait vu tant de choses qu'il ne lui arrivait plus que rarement de s'étonner. Mais bien certainement il ne fut pas peu surpris de l'effet inattendu qu'avait produit le nom qu'il venait de prononcer.

De Moidrey se leva de sa chaise comme s'il avait été mu par l'électricité et poussa un cri d'étonnement. A ce cri répondit un autre que jeta une troisième personne qui venait d'entrer dans l'appartement et qui s'arrêta derrière M. Jarry.

Le premier cri, avons-nous dit, fut un cri d'étonnement.

Le second fut arraché par la frayeur.

M. Jarry, en se retournant vivement, reconnut madame de Moidrey,

gracieuse et charmante femme, avec des beaux grands yeux bruns, au regard doux et tendre, et qu'ombrageaient de long cils soyeux.

On aurait dit une jolie madone. Ses yeux avaient ce calme et cette douceur qui expriment si bien l'amour sincère et dévoué qui a sa source dans le cœur.

Elle avait un teint rose et blanc et ses joues avaient la pureté de la perle et la carnation de la rose.

En attendant le nom prononcé par M. Jarry, ses yeux s'étaient troublés et une pâleur livide avait couvert son front.

Isaac Delagrave, détenteur de toutes les créances qui étaient hypothéquées sur les domaines de son mari !

N'y avait-il pas là de quoi la frapper de terreur ?

— Dieu me pardonne ! dit M. Jarry, j'ignorais que vous connaissiez M. Delagrave.

— Personnellement je ne le connais pas, quoique son nom ne me soit pas étranger.

Le regard d'Alfred de Moidrey, s'arrêta sur sa jeune femme, et il lui en dit plus, en une seconde, que n'auraient pu faire les plus tendres paroles d'affection.

— C'est un nom, continua de Moidrey, qui ne nous rappelle que de fâcheux souvenirs ; et je vous serai obligé, monsieur, de ne pas perdre une heure pour retirer de pareilles mains les titres de propriété de la demeure de mes ancêtres. Je vais donner l'ordre d'atteler, et l'un de mes gens vous conduira à la ville.

De Moidrey était agité comme on ne l'avait jamais vu. Au moment où il étendit le bras pour saisir un cordon de sonnette, M. Jarry l'arrêta respectueusement.

— Merci, dit-il ; mais cela n'est pas nécessaire. J'ai pris un cabriolet à la ville voisine, et je m'en irai comme je suis venu ; la distance n'est que de trois lieues au plus et la route est tout à fait agréable. J'arriverai grandement à temps pour prendre le chemin de fer, et, demain dès le matin, je convertirai en argent ces papiers, et il frappa sur le portefeuille qu'il tenait à la main, et j'irai vite arracher à tout jamais, je l'espère bien, les domaines de Moidrey des griffes des vautours.

Après avoir adressé quelques paroles flatteuses à Mme de Moidrey dont était un grand favori, M. Jarry serra la main que lui tendit Alfred et partit.

L'avocat descendit le large escalier du château, et, arrivé dans le vestibule, il remit son pardessus que lui tendit l'un des nombreux valets qu'il trouva nonchalamment couchés sur les banquettes.

En passant sur la terrasse au bout de laquelle il avait laissé son cabriolet, il s'arrêta un instant, pour dire quelques paroles à une femme d'un certain âge qui portait dans ses bras, avec les soins les plus grands, un superbe enfant qui paraissait avoir environ deux ans. L'enfant et sa gouvernante revenaient de la promenade, et étaient accompagnés par un dogue magnifique dont les grands yeux intelligents reconnurent immédiatement M. Jarry pour un ami.

La femme était madame Bernier, qui remplissait au château le poste de première gouvernante.

A continuer.

CHRONIQUE.

CANADA :—Clôture du Parlement.—La Nouvelle-Ecosse.—Les incendies.—Belle équipée.—
Les visites du Prince Arthur.—Une nouvelle Province.—Evêques attendus.—
L'œuvre des Tabernacles.
ROME :—L'Exposition.—Mouvements militaires.
FRANCE :—Le Plébiscite.—Le complot et le cabinet.
ANGLETERRE :—*The Irish Land Bill*.—Les Couvents.—L'éducation obligatoire.
AUTRICHE :—M. Potocki.
GRECE :—Les brigands.
ESPAGNE :—La Chasse au roi.—Le serment.
PORTUGAL :—Le maréchal Saldanha.

I

Nous avons détaché de la chronique l'article de *l'hygiène des saisons*, à cause de son étendue ; nous en avons fait un article à part, que le lecteur a pu lire déjà.

La clôture du Parlement s'est faite le 12 Mai, sans l'éclat habituel, à cause de la maladie de Sir John A. Macdonald, dont la santé précieuse donne toujours des inquiétudes.

Une des dernières opérations du Parlement a été de sanctionner le bill qui organise la Province de Manitoba.

Un Lieutenant-Gouverneur a été placé à la tête de ce nouveau gouvernement. Pouvant difficilement choisir dans Ontario et Québec, le Ministère fédéral, afin d'éviter tout conflit de races, et dans des vues de conciliation, a choisi M. Archibald de la Nouvelle-Ecosse, c'est un homme pacifique, modéré, prudent, impartial, très-propre à la mission qui lui est confiée.

Le choix de M. Kenny pour la charge de Lieutenant-Gouverneur à la Nouvelle-Ecosse, a été bien accueilli.

En ce moment, la charité organise par toute la Paissance des listes de souscription, pour les incendiés de Québec et du Saguenay.

À Québec, près de 500 maisons ont été brûlées, et des milliers d'ouvriers sont dans la misère.

Au Saguenay, quinze Paroisses ont passé par le feu, 1,500 milles carrés ont été ravagés, 650 familles sont ruinées, plus de 5,000 personnes sont sans ressources, et exposées à mourir de faim et de froid, l'hiver prochain, si l'on ne vient promptement à leur secours.

Voilà de terribles calamités auxquelles il faut joindre l'incendie de la Baie du Tonnerre qui s'étend sur un territoire de 25 milles ; ceux de Toronto, de l'île du Prince-Edouard et de la Baie des Chaleurs qui ont causé des pertes immenses : et cependant toutes ces préoccupations.

sinistres ont cédé devant la terreur inspirée par l'invasion féniennne. Ce n'était pourtant qu'une misérable équipée.

L'effet produit sur les fenians par la manière prompte et déterminée avec laquelle leurs tentatives ignominieuses d'invasion ont été rencontrées par les forces canadiennes, l'arrestation par le gouvernement américain de leur chef O'Neil, ont suffi pour repousser les envahisseurs, et leur faire passer précipitamment la frontière. On le sait, toute les classes de la Puissance, tant anglaise que française, ont répondu avec vaillance à l'appel de l'adjudant général, le Col. Robertson Ross.

On ne comprend pas comment après quatre années de conférences, de quêtes, de préparatifs, de la part des chefs féniens, cette expédition a pu être si mal concertée, si mal conduite, ni comment des officiers et des soldats aguerris par la guerre du Sud ont pu montrer tant d'incapacité et de couardise. Là n'est pas le mal, mais ce qui fait la honte des féniens, fait notre ruine ; outre les brigandages causés dans nos campagnes, le seul mouvement des troupes absorbe des millions, et il suffirait de quelques incursions semblables, si puérides qu'elles semblent, mais renouvelées de temps en temps pour épuiser le trésor. Les Etats-Unis nous poussent à l'annexion, par tous les moyens possibles, dont les uns peuvent s'avouer, les autres se dissimulent ; mais le but ne se perd pas de vue. Jusqu'à ce jour, l'appui de l'Angleterre a été le contre-courant de cet aimant qui semble en entraîner quelques-uns ; mais si ce fil se brise, sera-t-il bien facile de trouver ici assez de résistance pour maintenir le pays dans une indépendance politique, commerciale et industrielle suffisante et efficace, contre les tentatives persévérantes d'un ambitieux voisin, qui vise à l'empire universel du Continent Américain. Rien sans doute n'est impossible au patriotisme de nos hommes d'état : déjà ils ont fait des merveilles, nous pouvons en espérer d'autres encore.

A son retour de Saint-Jean, le Prince Arthur a repris le cours de ses gracieuses visites aux Institutions du pays, et, dans ces derniers jours, il a été royalement reçu au Collège de Montréal, à l'Hôtel-Dieu et par les pensionnaires du Couvent d'Hochelega. Partout le Prince a admiré et complimenté ; partout il a gagné les sympathies, par les nobles qualités de son caractère.

Les délégués de la Colombie Anglaise sont arrivés à Ottawa, au commencement de ce mois, pour négocier l'entrée de cette Province dans la Confédération. Cette union aurait certainement son importance, elle nous ouvrirait le Pacifique, et la Puissance deviendrait le plus court transit d'un océan à l'autre, de l'Europe en Asie, lorsque le chemin de fer qui unirait le Canada à la Colombie serait terminé.

Plusieurs de nos Evêques sont prochainement attendus, N.N. S.S. de Rimouski, de St. Hyacinthe et de Trois-Rivières.

Le journal de Trois-Rivières a publié, le 6 de ce mois, le Mandement par lequel Mgr. d'Anthédon prend possession du siège de Trois-Rivières. Cette prise de possession s'était faite par procuration quatre jours avant par M. l'Administrateur.

Le 7 de ce mois et les jours suivants, a eu lieu à la Congrégation de Notre Dame, l'exposition annuelle de l'ŒUVRE DES TABERNACLES, exposition toujours intéressante au point de vue de ses résultats, et comme témoignage du plus admirable zèle.

Cette œuvre continue de remplir la mission que les Saintes femmes de l'Évangile remplirent auprès de Notre Seigneur, et dont la tradition, après l'établissement de l'Église, fut continuée de siècle en siècle, par tant d'illustres chrétiennes, et même par des Reines et des Impératrices.

L'on ne saurait trop applaudir au zèle des pieuses Religieuses et des Dames Patronnesses, à celui des pensionnaires de la Congrégation et des enfants de leurs missions, qui, par leurs dons multipliés de toute nature, comme par leur travail assidu autant qu'intelligent, décuplent les ressources de l'œuvre. Nous en avons eu la preuve dans cette dernière exposition, qui se composait d'un nombre considérable de vases sacrés, d'ornements d'églises, crucifix, flambeaux, chasubles, chapes, aubes, cordons, nappes d'autel, et linge de toute sorte pour les besoins du culte.

Ces objets, précieux souvent par la matière comme par le travail, témoignent de la plus touchante émulation, qui gagne de plus en plus et qui bientôt s'étendra à toutes les paroisses. Ils attestent le rapide développement de l'œuvre, fondée depuis si peu d'années, et qui, le ciel aidant, d'après ces merveilleux débuts, fait tout espérer de l'avenir.

II.

Les faits les plus importants de la Chronique romaine sont la clôture de l'Exposition des objets d'Art religieux, et les mouvements militaires du général Kanzler.

La distribution des prix aux expoants s'est faite le 17, dans l'admirable cloître des Chartreux, par le Souverain Pontife, entouré des Cardinaux, des Ambassadeurs et de l'Etat-major romain, en présence d'une foule d'Evêques et d'un concours de peuple extraordinaire.

Le premier prix d'honneur a été obtenu par M. Badin, Directeur de la manufacture de tapis des Gobelins, à Paris.

Le second nom appelé a été celui de M. Mame : " Je suis heureux de vous revoir, lui a dit le Saint Père ; merci, pour tous les bons livres que vous répandez partout."

Le premier grand prix a été ensuite appelé ; c'était encore un nom français, M. Caillot, orfèvre de Lyon.

En somme, c'est la France qui a emporté les plus beaux prix. Dans chaque salle, son drapeau flottait à côté de celui du Saint Père : " Glorieuses couleurs, s'écrie un témoin oculaire, qui n'ont pas été séparées depuis vingt ans et qui, longtemps encore, nous aimons à le croire, continueront à s'unir dans la défense du droit et dans le dévouement à la plus noble des causes.

La France a compté : 2 grandes médailles d'honneur,
 3 de 1ère classe,
 4 de 2de classe,
 6 de 3ème classe,
 13 de 4ème classe.

Elle a remporté : 3 prix de 1ère classe,
 5 " de 2de classe,
 5 " de 3me classe,
 10 " de 4me classe.

Elle a obtenu : 3 médailles d'encouragements, 1ère classe,
 3 de 2de classe,
 4 de 3ème classe,
 22 de 4ème classe,
 3 mentions honorables.

En couronnant cette séance le Saint Père s'est exprimé à peu près en ces termes :

Je suis très-satisfait de ce qui est advenu, et cela signifie que je suis très-reconnaissant. J'exprime mes remerciements à tous ceux, qui venant des contrées éloignées, se sont unis aux Romains pour contribuer à ma joie, en ornant d'œuvres d'art et de magnificences industrielles ce cloître, où naguère régnait le silence et où viennent d'éclater des applaudissements si mérités. Tout cela sert d'ailleurs à prouver que l'Eglise n'est pas ennemie du progrès, mais qu'elle en est l'amic, comme aussi qu'elle ne garde pas l'immobilité dont on lui fait tant de reproches.

“ Nous aimons le véritable développement social en ce qu'il a d'utile. N'avons-nous pas raccourci les distances, facilité la transmission de la pensée, multiplié les collèges et les cabinets universitaires ? Mais les nouvelles chaires d'enseignement, une fois admises, il est désirable que cet enseignement soit dans les mains de l'Eglise, laquelle a reçu de Dieu la mission d'enseigner, *Evntes docete*.

“ Pourquoi ne cesse-t-on de dire que l'Eglise est immobile ? Il est vrai qu'elle se maintient dans l'immobilité contre tout ce qui est nuisible, ou contre tout ce qui ne doit pas être admis. En cela son immobilité lui vient de l'immobilité de Dieu même.

“ Cependant il n'est pas vrai qu'elle prescrive de nouveaux dogmes. Elle ne fait que donner une extension plus grande aux vérités universellement admises et se conformer aux circonstances et aux besoins de la société, en tirant du trésor de sa doctrine les choses anciennes et nouvelles, *nova et vetera* : tantôt elle remet en vigueur ce qui était tombé en désuétude, et tantôt sanctionne ce que l'usage a conservé, ne négligeant jamais d'employer les remèdes opportuns, que dis-je, nécessaires aux circonstances.

“ ... Mais je ne puis continuer ce discours, ce n'est ni le lieu ni le moment. Et puisqu'on m'a demandé une bénédiction, je vous la donne, non point la bénédiction de Jacob et d'Abraham, mais la bénédiction de Jésus-Christ.

“ Je bénis donc vos arts, vos industries, votre commerce. Je bénis vos familles et vos personnes, et je veux que ma bénédiction fasse vos intentions honnêtes, qu'elle vous accompagne dans la vie, et fasse naître des fleurs sur votre chemin, comme aussi qu'elle vous soit présente à l'heure de votre mort.”

On a remarqué que le Pape s'attendrissait en prononçant ces dernières paroles. Quelle noble vengeance ! quelle sublime réponse pour toutes les calomnies portées contre l'Eglise par les déificateurs insensés du progrès matériel, que cette bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ donnée aux Arts, à l'Industrie, au Commerce, à toutes les Inventions modernes ! C'est là que l'on voit la différence de l'esprit de la terre et de celui du ciel, l'un jette le blasphème, l'autre bénit et console.

On sera peut-être curieux de connaître quelles sont les Maisons Françaises qui ont été jugées les premières, dans les diverses spécialités d'art

religieux. Cette connaissance peut être utile au besoin ; la liste suivante nous les fait connaître.

Pour l'Orfèvrerie, les ustensiles, les vases sacrés : ce sont la maison A. Caillot, à Lyon, et celle des Frères Mellerio, à Paris.

Pour les vêtements sacrés : la maison André Kreichgauer, à Paris.

Pour les dentelles : la maison Lefebvre frères, à Paris.

Pour vitraux peints : la maison Maréchal Champigneulle, à Metz.

Pour la gravure religieuse : la maison Schulgen, à Paris.

Pour les orgues : la maison Cavallé et Coll, à Paris.

Pour les harmoniums : la maison Debain, à Paris.

Pour les objets d'aluminium : la maison Paul Morin, à Paris.

Pour les cloches : la maison Reynaud, à Paris.

Pour les tapis : la maison Chocquell, à Paris.

Pour les statues peintes et ameublements d'églises : la maison Froc Robert, à Paris.

Pour l'encens et la myrrhe, etc. : la maison C. Baudet, à Paris.

Pour les objets de dévotion : la maison Gerfaux, à Paris.

Pour la porcelaine : la maison Letu et Mange, à Paris.

Pour la musique : la maison Prosper Péguel, à Paris.

A propos du mouvement militaire des troupes romaines, voici ce que l'on écrit de Rome à l'*Univers* :

On parle d'un entretien entre le général Kanzler et le général Dumont dans lequel ces deux officiers ont arrêté la conduite à tenir dans les éventualités qui semblent se préparer aux frontières. Le général Dumont a jugé opportun de ne point faire de mouvement afin d'éviter, entre les troupes françaises et les bandes, un conflit qui pourrait avoir des conséquences graves ; et le général Kanzler, en cela d'accord avec lui, a fait marcher une partie de la garnison de Monto-Fiascone sur les points de l'extrême frontière de la province de Viterbe, en même temps qu'il envoyait une compagnie de Zouaves et un détachement de dragons de Rome à Grosseto par le chemin de fer.

On conçoit que la révolution tente tout pour faire échouer le Concile, mais ce que Dieu garde avec l'épée de la France est bien gardé.

III.

Depuis trois mois de graves événements se sont accomplis en France, non sans quelques troubles ; mais avec un succès éclatant pour le gouvernement.

Les nouvelles concessions libérales et parlementaires sollicitées par le Cabinet Ollivier, concédées généreusement par l'Empereur, exigeaient la révision de la Constitution du coup d'Etat, (1852). Cette révision a été l'objet d'un *Senatus-Consulte* soumis au Sénat et adopté à l'unanimité. Jusqu'ici l'accord était parfait entre les Chambres, le Ministère et l'Empereur. Mais il restait à faire approuver, par le peuple, les changements apportés à la Constitution.

L'Empereur, prétendant tenir de lui ses pouvoirs, voulait qu'un vote du peuple approuvât la Constitution de 1870, comme il avait sanctionné celle de 1852.

Cette opération parut dangereuse aux ministres ; l'Empereur insista. Le comte Daru, M. de Talhouet et M. Buffet exigèrent au moins que le *plébiscite* fut soumis aux Chambres avant de l'être au peuple ; l'Empereur refusa encore ; les trois ministres donnèrent alors leur démission. L'Empereur accepta, voulant se réserver le droit d'en appeler au peuple dans les cas où les Chambres ou le Ministère mettraient en jeu sa dynastie.

La chute des Ministres amena une scission à la Chambre des Députés ; le centre gauche, conduit par MM. Thiers et Favre, se sépara de la majorité et résolut de voter contre le plébiscite.

L'importance de cette détermination de l'Empereur ressort d'elle-même : si le peuple eut voté *non*, c'était le régime personnel qui renaissait de ses cendres, et peut-être par un nouveau coup d'Etat. Mais le peuple a voté *oui*, et a donné une sanction de plus de sept millions de voix aux réformes libérales. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour la France, mais qui, elle aussi, renferme ses périls. La Chambre a été ajournée ; pendant plus d'un mois, la France a été sous l'empire d'une profonde inquiétude ; la révolution s'est agitée et la répression ne s'est pas faite sans effusion de sang ; des grèves puissantes se sont formées, et ne sont rentrées qu'avec peine dans le devoir ; le ministère a été un instant désorganisé, et a perdu de son appui et de sa force par la séparation du centre gauche ; et au dessus de tout cela dominait une incertitude anxieuse de l'avenir qui se demandait comment fonctionnera, sous sa nouvelle forme, le régime constitutionnel qui a renversé la Restauration et le gouvernement de Juillet ?

Le plébiscite n'est pas chose nouvelle, il est d'origine romaine ; il a été pour la première fois en France à l'époque de la révolution. Voici la statistique des manifestes plébiscitaires qui ont eu lieu depuis cette époque :

	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>
Constitution de 1793 (République)	1,801,918	11,610
Constitution de l'an III, (République)	1,057,380	43,958
Constitution de l'an VIII, (Consulat)	3,911,000	1,569
Senatus-Consulte de l'an X (Consulat à vie)	3,568,185	9,074
Senatus-Consulte de l'an XIII (Empire)	3,321,675	2,599
Acte additionnel de 1815	1,300,000	4,206
Constitution de 1852	7,473,441	641,351
Senatus-Consulte, décemb, 1852, (Empire)	7,728,189	253,145

La constitution de 1793 n'a pas fonctionné, l'approbation du peuple n'ayant pu lui donner la vie. La constitution de l'an III a duré quatre ans ; on sait ce qu'ont duré les constitutions Consulaires et Impériale. Celle de 1852 a duré dix-huit ans.

Quoiqu'il en soit de l'avenir, on ne peut nier que le vote du 8 Mai, dont le résultat a été présenté à l'Empereur, à la réouverture des chambres,

ne soit un triomphe, pour l'Empire libéral ; 7,358,142 voix ont acclamé l'ère nouvelle qui commence, et protesté contre l'anarchie révolutionnaire. Le cabinet français, désorganisé par la retraite de MM. Daru, Buffet et de Talhouet, s'est reconstitué après le plébiscite par la nomination du duc de Grammont, comme ministre des Affaires Etrangères, de M. Mège, comme ministre de l'Instruction Publique, de M. Plichon, comme ministre des Travaux Publics. Les nouveaux ministres sont une excellente acquisition pour le cabinet ; on y aurait vu entrer avec bonheur M. Drouyn de Lhuys.

Le complot contre la vie de l'Empereur ruine les projets des Franc-maçons plus qu'il ne les a servis. Il prouve de quelle sincérité sont les amis de la liberté, ce qu'ils veulent, et par quels moyens ils tendent à leurs fins. Les gens d'ordre le comprennent, et voilà pourquoi ils se serrent autour du trône qui en est la plus sûre garantie.

En Angleterre le bill pour le maintien de la paix en Irlande est passé à la Chambre des Communes. Ce n'est guère qu'une mesure d'ordre et de police.

Le bill relatif à la tenure des terres, " *the Irish land bill* " passe par tous les amendements possibles, et est menacé de trouver une forte opposition à la Chambre Haute.

Le protestantisme, toujours alarmé des progrès du catholicisme, avait remporté une victoire en faisant passer la motion Newdegate. Le but était de s'enquérir de l'existence, des progrès, du caractère et de l'augmentation du nombre des Couvents dans la Grande-Bretagne. C'était une mesure odieuse, rappelant les plus mauvais jours de la persécution. La presse protestante l'avait elle-même désapprouvée ; les catholiques dans toute l'Angleterre avaient protesté contre, dans des suppliques envoyées au Parlement. Les premières Dames d'Angleterre avaient stigmatisé elles-mêmes cette motion dans un acte rendu public. Ces protestations ont produit leur effet, et l'enquête se bornera seulement à constater l'origine des propriétés : c'est trop sans doute, mais c'est moins que ce qu'il y avait à craindre. Si le Bill de l'éducation primaire, séparée de toute éducation religieuse, passe, ce sera un coup porté au catholicisme : car les pouvoirs accordés par ce bill seront confiés aux autorités locales, toutes protestantes, souvent fanatiques. Les écoles anglicanes auront la part du Lion dans les subventions du gouvernement.

Depuis quelques années le gouvernement a dépensé, pour l'éducation seulement, dix millions sterling, sur lesquels l'anglicanisme en a encaissé sept, bien que le nombre de ses adhérents, tant en Angleterre qu'en Irlande, ne s'élève qu'à un sixième de la population. Les trois autres millions ont été divisés entre les catholiques qui forment le quart de la population des deux pays, et les autres sectes qui la complètent. Le passé nous apprend donc ce que sera l'avenir, et on comprend pourquoi l'église

d'Angleterre, qui d'abord voulait s'opposer au bill, le laissera passer sans y mettre obstacle.

L'Université d'Oxford rapporte à l'Anglicanisme 500,000 livres sterling par an : celle de Cambridge 250,000, celle de Londres 100,000 livres, sans parler des grands collèges de Westminster, d'Harrow, d'Eton, de Rugby, qui lui appartiennent et dont les revenus sont considérables. On pourrait croire que tout cela doit suffire : mais sa soif d'or n'est pas satisfaite, et comme elle a lieu de penser que la nouvelle loi ajoutera encore quelque chose à ses immenses richesses, elle n'a garde de s'opposer à sa bienvenue.

Quant aux catholiques, ils ne peuvent que déplorer le plan du gouvernement. Depuis vingt-cinq ans, ils ont fait des efforts surhumains, tant en Angleterre qu'en Irlande, pour retirer leurs enfants pauvres des écoles protestantes et leur assurer une bonne éducation, basée sur des principes religieux : et au moment où ils commençaient à voir germer la semence qu'ils ont répandue à grands frais dans le champ de l'éducation, ils voient avec effroi que tout leur zèle, toutes leurs privations, leur générosité vont être neutralisés par le nouveau bill, et qu'une grande partie de ces jeunes agneaux va retomber au pouvoir des loups ravisseurs ; car malgré tous les sacrifices déjà faits, les catholiques n'ont pas encore assez d'écoles. Ils ont à peine assez de revenus pour maintenir celles qui existent. Aux termes du bill, le gouvernement s'engage bien à subventionner les écoles déjà établies, mais à la condition qu'on y recevra des enfants de toutes les sectes, et que l'instruction religieuse soit bannie de ces écoles subventionnées. Est-ce là ce que l'on devait attendre d'une nation qui se dit " la plus éclairée et la plus libérale du monde ? "

V.

Le ministère autrichien s'est réconstitué sous la présidence de M. Potocki. Le programme du nouveau cabinet est d'accorder à chaque race l'autonomie, et d'opérer une réforme parlementaire ; si le projet n'est pas adopté par les chefs de partis, les diètes et le Reichstadt seront dissous, et l'on fera appel au peuple ; mais le nouveau cabinet a peu d'avenir, et le voilà déjà qui se décompose par la démission du ministre de la guerre, et croule sous le poids de son incapacité et du ridicule.

Lecteurs, si quelque jour il vous prend envie de voir la Grèce, gardez-vous d'aller visiter les Champs de Marathon, sans une très-forte escorte.

La comédie des brigands grecs arrêtant et retenant en otâges, jusqu'à paiement d'une forte rançon, des diplomates italiens et des touristes anglais, a fini par une tragédie épouvantable.

Le gouvernement Hellénique a voulu d'abord négocier avec ces brigands.

Puis n'en pouvant rien obtenir, il les a fait poursuivre par des gendarmes. Les brigands ont demandé la garantie d'une amnistie : elle ne leur a pas été promise. On les a attaqués ; ils ont riposté et livré une bataille acharnée. Mais le plus triste est que, se voyant poursuivis de trop près, les bandits ont massacré leurs otâges, le Comte de Boyl, secrétaire de la légation italienne, et trois anglais, MM. Herbert, Wynet et Lloyd.

Les Journaux de Londres s'indignent violemment et demandent un châtiement exemplaire. Ils demandent que les nations européennes se préoccupent sérieusement de la question grecque, en vue de mettre fin au système déplorable du gouvernement établi en Grèce, sous les auspices de l'Angleterre. La Russie ne prend pas feu si promptement, et répond d'un air narquois, que " c'est la faute du Grand-Turc." Voyez-vous où cela mène ?

Le Portugal a voulu faire parler de lui, et avoir sa révolution. Un vieux Maréchal octogénaire, ennuyé d'être exilé de la Cour, et de ne plus commander, a pris occasion d'une insulte reçue au théâtre, et de l'irritation qu'en a éprouvée l'armée qui lui est attachée, pour conquérir la gloire des Prim et des Topète. A la tête des troupes, le Maréchal de Saldanha s'est avancé contre le palais, quelques décharges ont mis en fuite les ministres. Le vainqueur aujourd'hui fait la loi, au nom du roi et de son épée, et promet à la nation monts et merveilles. Miné par l'impiété et la Franc-maçonnerie, le Portugal, qui laisse fouetter, en pleine rue, des religieuses, se prépare de tristes destinées : l'Espagne cependant devrait être pour lui une leçon.

Quelle ineptie dans ces ambitieux qui promettaient l'âge d'or à la Péninsule entière ! Ils n'osent prendre la couronne, et ils ne savent à qui l'offrir. Le duc de Gènes, un enfant ; Montpensier, souillé du sang de son cousin, Espartero, le vieux ministre de Christine, défilent tour à tour, et on ne sait sur qui fixer un choix. On irait bien en Allemagne, cette pépinière de grands et de petits rois, on irait frapper à la porte du roi de Prusse qui ne demanderait pas mieux que de franchir le Mein en passant par l'Espagne ; mais la France n'y veut rien entendre, et elle l'a fait savoir ; on n'y pense plus. Enfin, pour dernière ressource, le Régent Serrano a imaginé de faire proposer sa candidature par les Cortès, mais l'amiral Topète s'est fâché, et le général Prim qui dispose de l'armée ne veut qu'Espartero.

En attendant, l'Espagne souffre d'insurrections sans cesse renaissantes ; la révolte de Cuba persiste en face d'un pouvoir impuissant, et pour comble, d'un jour à l'autre, on s'attend à voir éclater la persécution contre le clergé qui, sur l'ordre de Rome, vient de refuser le serment à la nouvelle Constitution, parce qu'elle viole " des droits essentiels du catholicisme," " la discipline en vigueur " " le concordat de 1851, et les conventions de

1859 et de 1867," enfin parce qu'elle tend " à la destruction et la ruine de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, en Espagne."

BIBLIOGRAPHIE.

Nous sommes heureux d'accuser réception d'un nouvel ouvrage de N. O., l'auteur des *Etudes philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*. Il a pour titre *Jugement erroné de M. E. Renan sur les langues sauvages*, et pour épigraphe ces paroles de M. de Maistre : " Il " serait à désirer que nous eussions une connaissance approfondie des " langues sauvages." Un court avertissement fait connaître le but du livre qui paraît être extrêmement intéressant au point de vue de la linguistique et de l'ethnographie.

Imprimé chez M. Lovell, il est en vente aux librairies Dawson, et Rolland et Fils.

AVIS AUX ABONNÉS.

Le Comité de l'administration de *L'Echo* a chargé le gérant de presser le paiement des arrérages dûs par un certain nombre d'Abonnés.

Les Messieurs qui recevront leur compte, avec le présent numéro, sont priés de faire honneur à leur dette et d'envoyer au plus tôt, le montant de leur compte, au dit gérant, M. Jean Thibodeau, rue Notre-Dame, No. 327.

Nous prions aussi les abonnés qui n'ont pas encore payé en entier l'abonnement de cette année 1870, de le faire sans délai.
